L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

68ième ANNEE — No 234 | QUEBEC, MARDI 5 MARS 1935 | Température : Fort vent de l'est, avec neige et pluie. | DOUZE PAGES

Cigarettes GRADS

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"

L. O. GROTHE LIMITEE
Maison Canadienne et Indépendante

VICTOIRE D'ATHENES. -- VENIZELOS A L'ILE DE RHODES ?

Le croiseur "Helles", sous le contrôle des rebelles, attend le moment propice pour prendre à son bord l'ancien premier ministre Venizelos, actuellement sur l'Ile de Crête, pour le conduire à l'Ile de Rhodes, qui appartient à l'Italie. — Après avoir remporté une éclatante victoire sur terre, le gouvernement a dépêché des poseurs de mines vers le port de Salonique pour empêcher la flotte des révoltés d'y pénétrer. — La révolte a gagné la Macédoine et la Thrace et Athènes ne veut épargner aucun moyen de l'étouffer sans retard. — Une bataille sanglante sur les bords de la rivière Struma.

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Politique à part, vive Taschereau.

M. Venizelos se croit le colosse de Rhodes.

M. Taschereau aura célébré sa fête un jour gras.

La Providence conserve notre Premier Ministre jeune.

Dites du bien de quelqu'un et vous ferez mal aux autres.

M. Dupré fait face à la musique au cri de "Concordia salus".

Nos ministres fédéraux jettent un oeil d'envie sur le Sénat.

M. Bourassa est redevenu Papineau devant le manoir de ses ancêtres travesti.

Le parti libéral espère remporter la victoire avec le trio lyrique Lapointe-Cannon-Power.

Diogène

Le bon Marseillais

On cause, dans une société, du talent qu'ont certaines personnes d'imiter le cri des animaux.

—"Tout cela n'est rien, dit un Marseillais : j'ai un ami, lorsqu'il imite le chant du coq...

—"Eh bien ?

—"...le soleil se lève !"

Avance de l'heure

Le conseil municipal de Montréal vient de décréter que les horloges seront avancées d'une heure, dans la métropole, à partir du dimanche matin 28 avril jusqu'au dimanche matin 29 septembre. Québec suivra vraisemblablement cet exemple car il y a déjà belle lurette que l'avance de l'heure ne donnè plus lieu chez nous à une bataille échevinale. Voici en tout cas un signe avant-coureur de l'été et qui ne peut que nous réjouir.

Histoire de serum

Un enfant de huit ans était entre la vie et la mort dans un hôpital de Détroit. Alors les médecins décidèrent qu'il fallait tenter sur lui une expérience avec un serum spécial. Ce serum ne se trouvait qu'à Montréal. Un avion fut donc nolisé qui dut faire le voyage de New-York à Albany, d'Albany à la métropole canadienne et de ce dernier endroit à Détroit. C'est le même cas qui s'était présenté ici lors de la maladie de Floyd Bennett, quand Lindbergh vint à Québec avec du serum de New-York. Dans le temps il ne manqua pas de gens pour protester que l'on aurait trouvé ce serum aussi bien dans notre province. Cette fois, New-York même reconnait que nous sommes mieux en état qu'elle de sauver un patient. Devant la mort qui rôde, il n'y a pas de frontière et la science prend son bien où elle le trouve, sans respect humain.

L'affaire Hauptmann

Une femme de Rockville, Connecticut, mère de deux enfants, vient d'écrire au gouverneur du New-Jersey, offrant de prendre la place de Bruno-Richard Hauptmann sur la chaise électrique si l'Etat s'engage à prendre soin de ses fillettes. Le gouverneur a décliné l'offre naturellement. Pendant ce temps, madame Hauptmann continue de faire de la propagande en faveur de son mari. Dimanche, elle a adressé la parole à une société germano-allemande de Passaic, N.-J., et recueilli plus de $1,200 en contributions destinées à défrayer les dépenses de l'appel du condamné. Des vétérans d'origine allemande lui faisaient une garde d'honneur. Le consulat de Berlin aux Etats-Unis déploie aussi tous ses efforts pour obtenir l'annulation du verdict de Flemington. Apparemment les Boches ont appris avec beaucoup plus d'émoi la nouvelle de la condamnation du ravisseur du bébé Lindbergh que celle de l'exécution des baronnes accusées d'espionnage.

A propos d'examen

Dans son discours de réception à l'Académie Française le Duc de Broglie a raconté une jolie anecdote qu'il avait trouvée dans les souvenirs de Pierre de la Gorce, son prédécesseur:

Un examinateur, Saint-Marc Girardin, interrogeait un candidat sur la géographie et le candidat répondait bien. Alors il poussa les questions jusqu'aux détails les plus puérils et le candidat resta muet. Après un silence plein d'angoisse pour le malheureux élève, le professeur le rassura : "Je vous donne une très bonne note pour ce que vous avez appris et une bien meilleure pour ce que vous avez eu l'esprit de ne pas apprendre. Quelle belle chose que de savoir discerner ce que l'on doit ignorer !"

"Ne pensez-vous pas", dit l'"Echo de Paris", "que cette petite histoire devrait être affichée sur les murs des salles d'examens, non pas en face des candidats qui ont retenu ce qu'ils ont pu, mais à portée des regards des examinateurs dont beaucoup ont une fâcheuse tendance à "pousser des colles", à proposer des "astuces" à leur victime pantelante ?" Nous la signalons, pour notre part, à la Commission du Service Civil, experte dans les "astuces" et les "colles".

M. DUPRE AUX PRISES AVEC L'OPPOSITION

Le Solliciteur-Général défend la loi des concordats agricoles à la Chambre.

M. GAGNON PRESIDE

M. Rhodes déclare que la législation a déjà assuré 1,092 règlements au pays.

M. BOURASSA CONTRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5. — Un effort de la dernière heure pour faire abaisser le taux de l'intérêt sur les hypothèques agricoles à un maximum de cinq pour cent a retardé, hier, le passage d'un bill ministériel amendant la loi des concordats agricoles par la phase de comité à la Chambre des Communes.

M. George Coote, fermier-uni, de MacLeod, soumit cet amendement proposant un maximum de 5 pour cent au moment où le bill était sur le point de quitter le comité, mais la discussion fut remise à aujourd'hui conformément à une entente antérieure par laquelle la Chambre devait considérer certains crédits.

Un amendement précédent proposant de réduire le taux d'intérêt et de rendre cette réduction rétroactive à partir du 1er janvier 1931 fut déclaré hors d'ordre parce qu'il aurait affecté les fonds publics.

Le Solliciteur-Général du Canada, l'honorable M. Maurice Dupré, fut la cible de plusieurs assauts au début de la séance. Il était à défendre en termes énergiques les opérations de la loi des concordats agricoles dans la province de Québec quand on l'accusa de lire son discours, contrairement aux règlements de la Chambre. Pendant dix ou quinze minutes, les points d'ordre volèrent de part et d'autre et des experts en procédure parlementaire furent cités.

M. Onésime Gagnon, conservateur, de Dorchester, président intérimaire, décida que l'hon. M. Dupré ne lisait pas son discours, qu'il consultait simplement ses notes. Mais ceci ne trancha qu'un point de la contestation, et les libéraux voulurent savoir qui avait écrit et fourni le rapport que M. Dupré lisait.

Finalement, on apprit que ce rapport avait été préparé par le département des Finances pour la presse et qu'il avait été publié il y a un mois. Il y eut de nouveaux points d'ordre Ce rapport est-il officiel ? Est-il authentique ? A-t-il été rendu public ?

La tempête passa et tout s'apaisa quand le Solliciteur-Général déposa le document sur la table de la Chambre à la fin de son discours.

La Chambre consacra la plus grande partie de l'après-midi à l'étude d'amendements à la loi des concordats agricoles. Le ministre des Finances, l'hon. M. E.-N. Rhodes, déclara que jusqu'à date elle avait

(Suite à la page 11)

MARIAGE PRINCIER HIER DANS ROME

Dom Jaime, un des fils de l'ancien souverain Alphonse d'Espagne épouse une descendante de l'aristocratie française.

AMERICAINE AUSSI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 5. — Emanuela de Dampierre, descendante de l'aristocratie française et d'une famille distinguée des Etats-Unis, est devenue, hier, l'épouse de Dom Jaime, un des fils de l'ex-roi Alphonse d'Espagne. Ce mariage donna lieu à un grand déploiement de pompes royales.

Des membres des familles régnantes en Europe ainsi que des centaines de noble de France, d'Espagne et d'Italie assistèrent à l'impressionte cérémonie qui se déroula dans l'église de St-Ignace, propriété des Jésuites.

Le prince héritier Humbert et la princesse Marie-Jose représentaient le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène d'Italie.

La mariée est la petite-fille de Joséphine Curtis, de Boston, dont la famille remonte à 1622. Plusieurs membres de cette famille figurent dans l'histoire américaine, notamment le général William T. Sherman, de l'armée de l'union dans la guerre civile.

CHEZ LES LIBERAUX

MM. Lapointe, Cannon et Power en charge de l'organisation.

Les chefs libéraux ont commencé leurs préparatifs en vue de la prochaine élection fédérale. Le comité central qui aura charge de l'organisation sera sous la direction de l'hon. M. Ernest Lapointe, de l'hon. M. Lucien Cannon et du major C.-G. Power. Des conventions pour le choix des candidats seront annoncés prochainement.

UNE VICTOIRE POUR HEPBURN

(Serv. de la Presse Canadienne)

North Bay, Ont., 5. — M. J.-Harry Marceau, candidat libéral, a remporté la victoire par une majorité de plus de 5,000 voix dans l'élection partielle de Nipissing, battant son adversaire, M. E.-J. Lawrence, candidat de la F. C. C.

Hier soir, il restait à recevoir les rapports de 13 polls sur un total de 103, mais déjà le candidat libéral avait accumulé une majorité de plus de 5,000 voix.

Les rapports officiels de 87 polls assuraient à M. Marceau 8,094 votes, et à M. Lawrence 3-892.

M. Marceau occupera à la Législature ontarienne le siège laissé vacant par la mort de M. Théodore Legault, libéral, survenue il y a plusieurs semaines.

THOMAS REID VEUT ERIGER DES POTENCES

Il est temps, dit-il, que nous en installions à travers le pays.

POUR LES PROFITEURS

Demande d'enquête autour des achats faits pour les camps de chômeurs.

M. STERLING REPOND

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5. — "Il est grand temps que nous installions quelques gibets à travers le pays", a déclaré hier M. Thomas Reid, libéral, de New Westminster, à la Chambre des Communes, en réclamant une enquête autour des achats faits pour les camps de chômeurs.

"Il y a quelques années", dit-il, "les voleurs de moutons étaient pendus en notre pays. Il serait à propos d'employer le même remède pour ceux qui profitent de la détresse économique".

Le ministre de la Défense, l'honorable M. Grote Stirling, promit de faire une enquête sur les accusations portées par M. Reid, mais il ajouta que quelques-unes de ces accusations s'étaient déjà avérées non fondées.

Le député de la Colombie-Anglaise fit remettre au ministre de la Défense trois pommes de terre. Il dit qu'il les avait prises dans un camp de White Rocks, C.A.

"Le gouvernement", dit-il, "a payé $24. la tonne pour ces pommes de terre, tandis que les cultivateurs n'ont reçu que $5. la tonne pour la classe A et $3.75 pour la classe B. Ces pommes de terre ont été examinées par un inspecteur du gouvernement à Vancouver. Il a déclaré qu'elles ne valaient rien, qu'elles devaient être classées B, sinon C. L'an dernier, elles étaient achetées de cultivateurs demeurant dans les alentours du camp. Cette année, ce n'est plus la même chose. Une firme de Vancouver vend les pommes de terre à raison de $24. la tonne. Cette compagnie devrait à elle seule faire le sujet d'une enquête parce qu'elle est contrôlée par une combine américaine. Les camps de chômeurs achètent du lait en conserve, tandis que les cultivateurs des environs ne peuvent pas vendre leur lait frais. Les cultivateurs vendent leur carottes à $4. la tonne, et les camps les payent $12. la tonne. Chaque homme dans les camps recevait une allocation pour tabac de 1 1-4 cent par jour. L'Imperial Tobacco Company avait le contrat à raison de 45 cents la livre, mais dans la suite ce prix fut augmenté sans qu'aucune autre firme eut soumissionné. Comme conséquence, les hommes touchent moins de tabac chaque jour".

MENACE DE M. HOUDE

Le maire démissionnera si le budget n'est pas équilibré.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Son Honneur le maire Camillien Houde a déclaré hier, aux membres du Club Canadien, qu'il démissionnerait à moins que le budget de la ville ne soit équilibré et que le fardeau des secours directs ne soit accepté par le gouvernement fédéral.

"Si nous n'obtenons pas le droit de taxer comme nous le demandons à la Législature, ceci veut dire non seulement $8,000,000 mais $26,000,000 par année en dépenses extraordinaires et aussi en secours directs", a affirmé le maire Houde.

JUGEMENT POUR $100

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Albert St-Martin, chef travailliste, a obtenu jugement, hier, pour $100 contre l'"Action Catholique", dans une action en dommages qu'il avait intention au journal.

St-Martin réclamait $2,500.

ELECTION EN ANGLETERRE A L'AUTOMNE ?

Les travaillistes se préparent au cas où l'appel au peuple sonnera à l'automne.

UN PROGRAMME

Nouvel ordre social, commonwealth socialiste britannique et la paix générale.

ORGANISATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 5. — (Par George Hambleton, de la Presse Canadienne) Le parti travailliste anglais s'est tracé un plan d'élection en vue d'une élection générale à l'automne.

Des conférences nationales ont approuvé son programme, son manifeste est prêt, et les élections peuvent venir. Des ministres de la Couronne ont bien laissé entendre dans des déclarations publiques qu'il n'y aurait pas d'appel au peuple cette année, mais les travaillistes s'organisent quand même.

La politique de ce parti est la création d'un nouvel ordre social, un commonwealth socialiste britannique, et la paix.

Le principal objectif est la paix—organisation de la paix par l'intermédiaire de la Société des Nations, élimination des causes de guerre. Il ne doit pas y avait d'alliances secrètes, de traités ni d'engagements secrets d'aucune sorte. Une majorité travailliste adopterait une loi de paix du parlement qui :

1.—Ne permettrait plus à aucun gouvernement anglais d'employer la force comme instrument de politique nationale;

2.—Permettrait au gouvernement d'appliquer des mesures économiques et financières nécessaires pour faire sa part dans toute action collective.

Cette même majorité organiserait des obligations et un organisme pour régler tous les différends internationaux par des moyens pacifiques. Elle encouragerait le désarmement pour de bon par étapes rapides au moyen d'un accord international avec comme objectif l'abolition ultime des forces armées nationales et leur remplacement par une force policière internationale.

Dans son programme économique, le parti travailliste projette entre autres choses l'établissement de l'étatisation et du contrôle publique pour les industries primaires et les services essentiels, dont les banques, le transport, le charbon, l'énergie électrique, les aqueducs, le fer, l'acier, etc.; l'étatisation du sol et son utilisation appropriée; la réorganisation de l'agriculture sous une direction et un contrôle public; et le droit des employés, dans les industries socialisées, de participer effectivement à la direction de ces industries, etc.

LADY YOUNG EST SAINE ET SAUVE

L'épouse du Gouverneur de la Rhodésie septentrionale, perdue dans la jungle, fait savoir qu'elle n'est pas en péril.

PAR UN MESSAGER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Livingstone, Rhodésie Septentrionale, 5. — (Câblogramme, via Reuters) Lady Margaret Young et le Dr James Kerby, officier médical du gouvernement, après avoir causé de sérieuses inquiétudes, ont été trouvés sains et saufs, après quatre jours de recherches dans la brousse dangereuse qui entoure la capitale de la colonie.

Un messager indigène atteignit le poste isolé de Gokwe, dans le sud de la Rhodésie avec un message de Lady Young, épouse de Sir Hubert Young, gouverneur de la Rhodésie Septentrionale. Le message disait simplement que l'avion qu'elle conduisait, s'abattit sur le sol, mais qu'elle-même et son compagnon s'en tirèrent indemnes.

Tous deux se rendent maintenant à pieds à Gokwe, qui se trouve à 250 milles au sud-est de Livingstone.

L'ETAT DE M. BENNETT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5. — La maladie du premier ministre R.-B. Bennett a fourni à des spécialistes l'occasion de lui faire subir un examen, bien que son état ne soit pas grave. M. Bennett a été examiné par un spécialiste du coeur, entre autres. Le verdict fut que le premier ministre était plutôt surmené et qu'il lui fallait un repos de quelques semaines.

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-John's, Terre-Neuve, 5. Au cours d'un violent orage électrique qui a sévi dans les alentours hier, dix maisons ont été fort endommagées et un grand nombre d'autres violemment secouées sur leurs fondations.

JUBILE DE THOMAS

Cette année est considérée comme fort importante par le très honorable M. J.-H. Thomas, secrétaire britannique pour les Dominions. Trois grands événements doivent la marquer : le jubilé d'argent du roi George V, le jubilé d'argent de l'Union Sud-Africaine, et enfin le jubilé d'argent de "Jimmy" comme membre du parlement. Il y a 25 ans en effet que le populaire chef travailliste est à la Chambre des Communes. En haut, on le voit entre le premier ministre RAMSAY MacDONALD et M. ARTHUR HENDERSON, alors qu'il commençait à prendre les devants dans les cercles politiques. Au bas, à gauche, JIMMY alors qu'il était l'un des officiers de la Railway Trades Union, et à droite, tel qu'il apparait aujourd'hui, membre du gouvernement national.

PREPARATIFS MILITAIRES EN ANGLETERRE

Le budget de l'armée est augmenté de $19,197,000 pour 1935-1936.

UN AVERTISSEMENT

Lord Hailsham dit que le réarmement allemand est étrange et menaçant.

UN INCIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 5. — (Par George Hambleton, de la Presse Canadienne).— Une augmentation substantielle dans les estimés budgétaires de l'armée britannique pour les douze mois à venir a été accompagné hier soir par une franche déclaration du gouvernement, à savoir que la paix sera menacée si le réarmement en Allemagne et dans d'autres nations se poursuit sans contrôle et à la présente vitesse.

Les estimés de l'armée pour la prochaine année fiscale se totalisent à 48,550,00 livres ($211,653,000 au pair). Ce chiffre représente une augmentation sur l'an dernier de 3,050,000 ($19,197,000 au pair). On prévoit des augmentation proportionnelles pour les estimés de la marine et de l'aéronautique qui seront présentés au parlement dans une couple de jours.

Lord Hailsham, ministre de la Guerre, dans un mémoire à ce sujet, remarque que "le moment est arrivé de prendre action pour nous mettre à date sous le rapport des préparatifs militaires".

Un peu plus tard, le gouvernement communiqua à la Chambre un "papier blanc" dans lequel le premier ministre Ramsay MacDonald déclare: "Les dépenses additionnelles pour toutes les forces défensives ne peuvent plus être retardées sans danger".

La situation ne tarda pas à se tendre quand la Chambre des Communes se réunit hier après-midi et

(Suite à la page 11)

(Serv. de la Presse Canadienne)

Halifax, 5. — La deuxième session de la 17e Législature de la Nouvelle-Ecosse sera ouverte à trois heures cet après-midi par l'honorable W. H. Covert, lieutenant-gouverneur. z

DE NOUVEAUX SUBSIDES A 3 PROVINCES

Le paiement de subsides additionnels aux Maritimes est recommandé.

DANS LE RAPPORT WHITE

$1,300,000 à la Nouvelle-Ecossse et $900,000 au Nouveau-Brunswick.

$275,000 A L'I.P.E.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5. — Le paiement de subsides annuels additionnels aux Provinces Maritimes est recommandé dans un rapport signé par la majorité des membres de la commission royale White chargée d'étudier les dspositions financières entre le gouvernement fédéral et les provinces de l'Atlantique. Les subsides annuels additionnels recommandés dans le rapport, qui a été déposé sur la table de la Chambre des Communes, hier, par Sir George Perley, agissant comme premier ministre en l'absence du très honorable R.-B. Bennett, sont les suivants :

A la Nouvelle-Ecosse . .	$1,300,000
Au Nouveau-Brunswick .	900,000
A l'I. P. E.	275,000

Ces subsides additionnels sont sensés remplacer les subsides annuels provisoires recommandés par la commission Duncan. Le rapport propose qu'ils prennent effet le 1er avril, remplaçant les paiements annuels provisoires du rapport Duncan, qui sont de $875,000 pour la Nouvelle-Ecosse, $600,000 pour le Nouveau-Brunswick et $125,000 pour l'I. P. E. De plus, les subsides annuels réguliers de $653,000 à la Nouvelle-Ecosse, $650,000 au Nouveau-Brunswick et $372,000 à l'I. P. E. seront continués.

Sir Thomas White, président de la commission, qui fut ministre des Finances durant la guerre, et M. E. W. Nesbitt, de Woodstock, Ont., ancien député d'Oxford-nord au parlement, ont signé le rapport de la majorité. Le juge en chef J. A. Mathieson, de l'Ile du Prince Edouard, troisième membre de la commission, n'a pas accepté ces conclu-

(Suite à la page 11)

Terrain, rue St-Jean et d'Aiguillon, 12,-294 pieds carrés, à vendre en bloc ou divisé au goût des acquéreurs. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm

DES AVIONS EN SCENE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Athènes, 5. — (Droits réservés par la Presse Associée, 1935) Après avoir remporté une éclatante victoire sur terre, le gouvernement a dépêché des poseurs de mines vers Salonique à bonne heure ce matin afin d'établir un barrage à l'entrée de ce port et empêcher la flotte des rebelles d'y pénétrer.

Cette action renforce la rumeur que le gouvernement est résolu à obliger les vaisseaux de guerre que contrôlent les révoltés à sortir de la baie de Souda, dans l'Ile de Crête, et à accepter un combat en haute mer.

Deux torpilleurs et deux sous-marins sont déjà partis pour Souda, précédant quatre autres vaisseaux de guerre qui se préparent à livrer un combat décisif.

Le gouvernement ne veut pas courir le risque que les navires rebelles bombardent Salonique, ce château-fort macédonien, et que les révoltés se joignent aux forces rebelles qui s'agitent déjà dans ce territoire.

Un rapport non confirmé dit que le croiseur Helles, sous le contrôle des rebelles, attend le moment propice pour prendre l'ex-prmier ministre Vénizélos à son bord et le conduire comme fugitif de l'Ile de Crête à l'Ile de Rhodes, qui appartient à l'Italie.

VICTOIRE DU GOUVERNEMENT

La Presse Associée, dans une dépêche copyright, dit que les troupes du gouvernement ont remporté une grande victoire contre les rebelles vers la fin de la journée, hier, en Macédoine. Les révoltés furent repoussés de l'autre côté de la rivière Struma, après avoir subi des pertes assez lourdes. Plusieurs rebelles ont été capturés. Pauvrement armés, les révoltés retraitèrent dans la plus grande confusion sous le feu nourri des mitrailleuses du gouvernement, mandent des rapports. Les balles criblèrent les rangs des fugitifs quand ceux-ci plongèrent dans la rivière pour gagner l'autre rive à la nage. Ceux qui atteignirent le rivage opposé se rallièrent et établirent là leurs nouvelles positions.

ENERGIQUE OFFENSIVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Athènes, 5. — (Havas) La guerre civile trouble la Grèce actuellement. L'île de Crête est toujours aux mains des rebelles de l'ex-premier ministre Venizelos et des attaques navales et aériennes sont sur le point d'être opérées. Entre temps, la bataille est engagée en Thrace et en Macédoine. Toutefois, le calme est assez maintenu dans Athènes et le territoire environnant.

Une énergique offensive dans le but d'écraser les forces rebelles en Macédoine sera déclenchée sans tarder, a annoncé hier le général George Condylis, ministre de la Guerre, à son arrivée à Salonique pour y prendre la direction des forces du gouvernement dans leur lutte contre les révoltés.

Il a déclaré que la concentration des troupes du gouvernement dans Salonique, qui a retardé les opérations sur une grande échelle, serait terminée dans la soirée, et que l'offensive commencerait aussitôt.

Le gouvernement prétend toujours qu'il a le contrôle de la situation. Toutes les troupes disponibles et la police sont sur le qui-vive à travers le pays pour réprimer les troubles. Une cour martiale a commencé à faire le procès des rebelles arrêtés dans la nuit de vendredi et en fin de semaine. La police dit que seule son intervention opportune a prévenu l'explosion de la révolte dans Salonique au lieu d'Athènes.

Les autorités administratives affirment que le complot révolutionnaire était préparé depuis longtemps, et qu'il est l'oeuvre de l'ex-premier ministre Venizelos. Elles se basent pour affirmer la chose sur un message par radio qui fut intercepté. Ce message provenant du vieux chef rebelle laisse comprendre qu'il n'avait attendu que l'arrivée des vaisseaux de guerre des rebelles à l'Ile de Crête pour prendre la direction du mouvement.

Cinq avions de bombardement du gouvernement ont décollé en grondant, hier après-midi, de l'aéroport de Tatoi, chargés de bombes, afin de reprendre l'offensive contre les deux croiseurs et les trois torpilleurs que contrôlent les révoltés et qui sont actuellement à l'ancre dans la baie de Suda, à 20 milles à l'est du Canea, la capitale de la Crête qui est aux mains des vénizélistes.

Hier matin, une autre escadrille du gouvernement décolla également de Tatoi et survola la Crête pour fins d'observation seulement. Ces avions ne lâchèrent aucune bombe.

La bataille fait rage autour de Seres et de Drama, en Macédoine. Les fusils et les mitrailleuses font parler la poudre là où, dans les temps anciens, brillèrent les épées et les javelines des Romains quand Brutus et Cassius furent battus par Octave et Antoine, il y a près de 2,000 ans.

Dans la Thrace, province située dans le nord-est en bordure de la Turquie, la révolte est quasi-générale. Mais les détails sont plutôt maigres, à cause de la sévère censure imposée dans tout le pays par la loi martiale.

M. STEVENS PARLE HIER A HAMILTON

L'ancien ministre du Commerce accuse les compagnies d'assurances de spéculer avec l'argent des détenteurs de polices.

DISCOURS A UN BANQUET

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hamilton, 5.—Parlant ici, hier soir, à un banquet donné par l'Advertising Club, l'honorable H. - H. Stevens a accusé les compagnies d'assurance de "spéculer avec les argents des détenteurs de polices" et d'émettre des certificats d'assurance non basés sur une seine assurance.

"Je parle suivant mon opinion maintenant, et grâce à Dieu je ne suis plus entravé par la restriction qui me fermait les lèvres il y a six mois", dit l'ancien ministre du Commerce dans le gouvernement Bennett.

"Il vous intéressera de savoir", ajouta-t-il, "que $65,000,000 de l'actif des compagnies d'assurance du pays sont prêtés aux cultivateurs, contre $182,000,000 prêtés aux porteurs de police. L'argent a été emprunté par les compagnies sur des débentures à 5 1-2 pour cent et reprêté sur hypothèques à 8 pour cent et plus. Les compagnies responsables jouent avec le feu et elles devraient le savoir. Rien ne justifie une telle action".

DEPIT D'UN PRINCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cannes, France, 5. — Le comte Covandoga, invité à un événement social au moment où son frère, Don Jaime, se mariait à Rome, exprima son dépit de voir que sa famille approuvait le mariage de son frère à un personne du peuple tandis qu'elle désapprouvait le sien. Contre le consentement de son père, le comte Covadonga, ex-prince des Asturies, épousa à Lausanne Edelmira Ignacio Adrian Sampero.

LA LOI DES CONCORDATS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5 — Jusqu'à présent, a déclaré à la Chambre des Communes l'honorable M. E.-N. Rhodes, ministre des Finances, 1,092 cultivateurs ont fait ajuster leurs dettes en vertu de la loi des concordats entre cultivateurs et créanciers. De plus, d'après les chiffres fournis par le département, 3,585 cas sont à l'étude et il est raisonnable de déclarer que 7,000 cultivateurs ont cherché à se prévaloir de la loi.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 5. — La dépression profonde et étendue de la vallée du Missouri a provoqué de la pluie et de la neige sur les grands lacs et au nord du lac Supérieur, de même que dans les provinces de l'ouest, où il a fait froid. La pression est élevée dans le nord-ouest canadien et il a fait modérément froid dans Québec et les Maritimes.

	Min.	Max.
Dawson	—34	—14
Aklavik	—30	—10
Edmonton . . .	—10	— 4
Régina	4	12
Winnipeg . . .	20	26
Toronto	20	34
Ottawa	— 2	22
Montréal	12	20
Québec	4	16
Halifax	16	22

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallées de l'Outaouais et du Haut St-Laurent. — Vent fort du sud-est avec pluie et neige.

Vallée du Bas St-Laurent. — Fort vent de l'est avec neige et pluie par la suite.

LA DIPHTERINE
Est recommandée pour combattre efficacement les rhumes, les affections du nez et de la gorge.

DANS LEVIS

SIX PERSONNES DECEDEES SUR LA RIVE-SUD DEPUIS DIMANCHE

La mort a enlevé six personnes à l'affection de leurs parents et amis dans les deux seuls jours de dimanche et lundi.

M. Hellodore Barras, bien connu sur la Rive-Sud, décédait à sa résidence dimanche après-midi.

C'était un vétéran de la grande guerre, alors qu'il servit à Halifax, comme ingénieur de marine. Il laisse dans le deuil une soeur Mlle Adrienne Barras, deux frères, M. Gaston Barras, mécanicien au département provincial des Terres et Forêts, et le Dr Arthur Barras, dentiste de Québec ; il était aussi le frère de feu le Dr Edouard Barras, et Edgar Barras ; il laisse aussi deux tantes, Madame Arthur Samson et Mlle Stephanie Barras ; deux belles-soeurs, Madame Vve Edouard Barras, de Lévis, et Mme (Dr) Arthur Barras, de Québec; des nièces, Mlles Marguerite, Jeanne, Edithe et Suzanne Barras ; des neveux, MM. Edouard, Edgar, Louis, Maurice et Edmond Barras.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures à Bienville.

Hier matin est décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Narcisse-Désiré Gagnier.

M. Gagnier fut un des pionniers de l'ouest canadien, il habita Fort Garry avant la fondation de St-Boniface. Il fut avec le Sénateur Royal le fondateur du Journal de Louis Riel "Le Métis".

M. Gagnier âgé de 85 ans laisse dans le deuil son épouse, dame Emma Martin, ainsi que plusieurs fils établis dans l'ouest canadien et américain. Il était aussi le frère de Madame Vve Olivier Michaud, Villemay, et de M. Cyrille Gagnier Québec.

Hier midi est décédée madame Marie-Louise Richard, épouse de M. Jules Bourassa, à sa résidence, no 112, rue St-Joseph. Elle était âgée de 49 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. Jules Bourassa, une fille, Mlle Marie-Paule Bourassa, deux fils, MM. Marcel et François Bourassa.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures à Bienville.

Deux deuils se sont produits, en un mois dans la famille Dickey, à Bienville.

M. Mathias Dickey, âgé de 85 ans est décédé le 4 janvier. Hier matin Mlle Philomène Dickey âgée de 87 ans le suivait dans la tombe.

Cet après-midi à 4 heures auront lieu les funérailles de Rodrigue Labrecque, jeune enfant de 2 ans, fils de M. et Mme Antonio Labrecque, de Lévis. L'enfant est décédé dimanche.

Tous les élèves du Collège de Lévis assisteront demain matin à 10 heures à Notre-Dame de Lévis aux funérailles de leur jeune confrère M. Fernand Carrier, âgé de 15 ans, décédé dimanche midi à la résidence de ses parents M. et Mme F. S. Carrier.

A toutes ces familles si cruellement éprouvées, nous offrons l'expression de nos plus sincères sympathies.

RESOLUTION DE SYMPATHIES

Les officiers et membres du club de tennis de Lauzon ont appris avec regret la mort de M. Hélodore Barras, le frère de l'un des membres M. Gaston Barras. Ils prient leur confrère de bien vouloir accepter l'expression de leurs profondes sympathies.

SOIREE DU MONTAGNARD

Que les membres et leurs amis n'oublient pas la grande soirée offerte par le club de ski "Le Montagnard" aux membres du club et leurs amis.

La soirée commencera à neuf heures. Les plus beaux costumes seront primés, mais le costume du mardi gras est facultatif.

Ne manquez pas cette soirée qui sera probablement la dernière de la saison.

PARTIE REMISE

La partie Boulangerie Gosselin, (Bienville) vs Davie & Sons (Lauzon), qui devait être jouée ce soir, a été remise à vendredi soir.

VEILLEE DU MARDI GRAS

La fin du carnaval sera célébrée ce soir par deux grandes soirées qui seront données la première au club de raquettes "Le Lévis" et la seconde au club "L'Oiseau Bleu".

Au club de raquettes "Le Lévis" cette soirée sera pour les membres du club, leurs dames et leurs amies. Un beau programme a été préparé à cet effet ,et un orchestre donnera un programme de musique. Cette soirée consistera en une soirée masquée. Ceux qui auront les plus beaux costumes gagneront de beaux et riches prix. Cependant les costumes de mardi-gras ne seront pas de rigueur pour assister à cette soirée. Qu'on n'oublie pas que cette soirée est la dernière de la saison.

Au club de ski "L'Oiseau Bleu" cette soirée consistera en un bal masqué. A cet endroit également de beaux prix seront donnés à ceux qui auront les plus beaux costumes. Tous les membres du club sont invités avec leurs amies.

SOIREE REMISE AU 21 MARS

La séance dramatique et musicale des Enfants de Marie de Lévis qui devait avoir lieu jeudi le 7 mars prochain a été remise au 21 mars, à la suite de la maladie de deux actrices. On interprétera la fameuse pièce "Le Papillon Bleu".

Les personnes qui ont des billets pour cette soirée devront les garder pour le 21 mars prochain alors que cette soirée aura lieu.

POUR LES PAUVRES DE SAINT-DAVID

Les dames et jeunes filles sont cordialement invitées à une partie de cartes qui sera donnée cet après-midi, à 2 heures, en la salle paroissiale de Saint-David.

Comme nous l'avons déjà dit cette partie de cartes sera au profit des familles pauvres de la paroisse et plus de cent vingt-cinq beaux prix seront distribués aux heureuses gagnantes.

Les dames et les jeunes filles se feront sans doute un devoir de prendre part à cette partie de cartes pour les pauvres.

COURS REMIS

Le cours d'hygiène hebdomadaire donné aux jeunes filles, le mercredi, a été remis à vendredi prochain, vu que demain est le Mercredi des Cendres.

Les jeunes filles qui suivent ces cours voudront bien prendre note de ce changement.

RETRAITE FERMEE A LA VILLA MANRESE

Les hommes et jeunes gens de Notre-Dame de Lévis n'oublieront pas l'invitation qui leur a été faite d'assister à la retraite fermée qui aura lieu à la Villa Manrèse du 7 au 10 mars prochain. L'occasion est exceptionnelle pour les paroissiens d'aller se retremper et de se recueillir dans la paix d'une retraite fermée.

On devra communiquer avec M. l'abbé Gérard Emond, vicaire à Notre-Dame de Lévis. Le nombre de places est limité.

REPETITION DE LA CHORALE DEZIEL

Il y aura répétition de la Chorale Déziel, demain soir, à 7 heures 45, au lieu ordinaire. On demande à tous les membres d'être présents pour la préparation du programme de l'oratorio que l'on chantera à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 28 mars, lors des belles cérémonies qui marqueront la clôture des 52 jeudis.

Pour tous les DÉSORDRES du REIN prenez les DODD'S KIDNEY PILLS (DODD'S KIDNEY DISEASES BACKACHE RHEUMATISM NUMBER 4087 THE PROPRIETARY) Pilules Dodd pour le Rein

LA GRIPPE, LA TOUX LES Gros Rhumes EXIGENT LE Sirop ESKIMO "Composé d'écorces de pin blanc, de cerisier sauvage et de racines naturelles et enrichi de Menthol. En vente partout." Cie Onguent ESKIMO Mansonville, Québec.

OBSEQUES DE Mme JOS. DEVARENNES

Madame DeVarennes, née Philomène Jobin, décédée mardi dernier, à l'âge de 84 ans, a été conduite à son dernier repos, hier matin.

AU SACRE-COEUR

D'imposantes funérailles ont été faites, hier matin, en l'église du Sacré-Coeur, à la mémoire de madame Philomène Jobin, épouse de feu Joseph DeVarennes, décédée le 26 février, à l'âge de 84 ans et 10 mois. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de la défunte de la maison mortuaire, 150 Avenue Taschereau, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Lorsque le cortège funèbre se forma en face de la maison mortuaire, le deuil était conduit par les fils de la défunte: MM. Joseph et Georges DeVarennes; ses gendres, MM. Horace Morand Chs. Alain et Jos. Lafrance; ses petits-fils, MM. Rosario , Israël, Charles, Henri, Réné, Marcel, Rosario, Robert et Roland DeVarennes, Charles Alain, Roger Alain, Lucien Morency, Henri Lafrance, Réné Lafrance, Laurentien Sanfaçon et Jos. Caron; ses neveux, MM. Georges Jobin, Wilbrod Jobin, Albert Jobin, Jules Jobin, Georges Jobin, Wilbrod Jobin, Albert Jobin, Ernest Jobin, Arthur Boivin et J. Drolet.

Dans l'imposant cortège on remarquait: MM. les échevins Eudore Parent et Edm. Trépanier, MM. Arthur Drolet, O. Couture, A. Alain, Georges Jobin, Jos. Caron, L. Sanfaçon, Pierre Robitaille, Michel Robitaille, Cyrille Ratté, Jos. Renaud, Jules Bélanger, J. Bélanger, Paul Merette, G.-H. Girard, Alf. Maranda, Narcisse Rondeau, Philéas Mathieu, Paul Duclos, G.-E. Boucher, Michel Towner, Jos. Carrier, David Mailloux, Jos. Milhomme, Jos. Ratté, A. Genest, L. Deslauriers, Geo. Cantin, Wilf. Cantin, Alf. Emond, Ad. Monier P.-E. Lachance, Elz. Lachance, D'Assise Caron, Henri Girard, Jean Royer, J.-T. Ouellet, Camille Alain, Odilon Couture, Wilf. Giguère, Lucien Chevalier, Wilb. Portelance, R. Bédard, E. Campagna, A. Renaud, J. Monier, Elzéar Bédard, Ed. Laverdière, A. Carpentier J. Bélanger, Wilb. Bilodeau, A. Fortier, E. Moisan, M. Walsh, M. Carrier, Edg. Julien, Nap. Alain, V. Paquet, G. Mailloux, E. Vézina, L.-P. Paquet, Eug. Lajeunesse, W. Malouin, T. Mérette, R. Morand, Frs. Alain, A. Brousseau, Wilf. Légaré Ant. Auclair, Alb. Rochette, Alb. Donaldson, J.-L. Hardy, de l'Evénement, et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

A l'église paroissiale, la cérémonie funèbre fut très imposante. C'est M. l'abbé T. Trépanier qui a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Marius Papineau, assisté de MM. les abbés Vincent Fortin et T. Trépanier qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, la chorale de la paroisse a aussi fait entendre un magnifique programme musical selon le mode grégorien. M. E. Lachance touchait l'orgue.

Après la cérémonie funèbre le cortège se reforma pour se rendre au cimetière St-Charles, où a eu lieu l'inhumation. Une dernière cérémonie se déroula alors en la chapelle de N.-D. du Purgatoire, sous la présidence de M. l'abbé C. Leclerc, alors que M. Sylvio Marceau falsait entendre un magnifique programme de chant.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, l'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

A L'ARLEQUIN

LA POUNE, (Rose Ouellette) qui sera de nouveau à l'ARLEQUIN à partir du 9 mars.

OBSEQUES DE Mme EDMOND CARREAU

Madame Carreau, née Emma Rousseau, décédée le 26 février à l'âge de 56 ans, a eu d'imposantes funérailles, samedi matin.

A ST-JOSEPH

Un bel hommage a été rendu, samedi matin, en l'église St-Joseph à la mémoire de madame Edmond Carreau, née Emma Rousseau, décédée à l'Hôpital St-Sacrement le 26 février, à l'âge de 56 ans. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de la défunte de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Almanzor Blais, 148, Saint-Léon, jusqu'à l'église Saint-Joseph et de là au cimetière Saint-Charles, lieu de l'inhumation.

Lorsque le cortège se forma, le deuil était conduit par les fils de la défunte; MM. Philémon et Lucien Careau ; ses frères, MM. Edmond et Pierre Rousseau ; ses gendres, MM. Almanzor Blais, Eugène Duchaine et Alf. Baker ; ses neveux, MM. Georges Careau et Auguste Daigle ; ses beaux-frères, MM. Jos. Rodier et Alfred Daigle.

Dans l'imposant cortège, à la suite des membres de la famille, on remarquait: MM. J.-P. Poulin, Edm. Rousseau, J. Hanel, D. Roy, Ern. Delisle, Phydime Rochette, I. Bourget, Ph. Dorion, T. Bilodeau, Gaudiose Blais, Léopold Casse, Arth. Paquet, Marcel Gingras, Chs. Hamel, Roger Vaillancourt, Lucien Hamel, Jean-Marie Gosselin, et Pierre André Gosselin.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très imposante. C'est M. l'abbé Israel LaRoche, curé, qui a fait la levée du corps cependant que le service a été chanté par M. l'abbé A. Martineau. Durant la cérémonie funèbre la chorale de la paroisse a fait entendre un magnifique programme musical selon le mode grégorien.

Après la cérémonie, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière St-Charles où a eu lieu l'inhumation. Une imposante cérémonie se déroula alors en la chapelle de N. D. du Purgatoire sous la présidence de M. l'abbé C. Leclerc cependant que M. S. Marceau a fait entendre un magnifique programme de chant.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

AU CAPITOL

Deux grands films seront joués au Capitol demain et jeudi. Ce sont "Romance in Manhattan", avec Francis Lederer et Ginger Rogers et "Student Tour", avec Jimmy Durante, Charles Butterworth et Maxine Doyle.

Francis Lederer est un magnifique jeune acteur que l'on a vu récemment dans "The Pursuit of Happiness". On le retrouve dans "Romance in Manhattan" sous le même aspect de jeune immigrant d'Europe Centrale qui arrive aux Etats-Unis, se trouve d'abord dépaysé, puis avec l'aide d'une jeune fille conquise par son charme naturel réussit à se faire naturaliser et à épouser la jolie Américaine. Cette fois, Ginger Rogers se substitue à Joan Bennett.

Les deux aventures se ressemblent beaucoup. Le cadre, évidemment, n'est plus le même. L'action de "The Pursuit of Happiness" se passait durant la Révolution américaine en Nouvelle-Angleterre. Celle de "Romance in Manhattan", comme le titre l'indique, se passe à New York. Francis Lederer, par son jeu simple et sincère à la fois, donne tout son prix au film présent comme à l'autre. Cet acteur, on le sent, est capable de grandes choses; il faut souhaiter qu'on lui donne le grand rôle qu'il rêve certainement et qui le classera du coup au premier rang des artistes de l'écran.

Le "Festival du Printemps de Film Certifiés" commencera bientôt au Capitol; tous les films qui y seront montrés seront garantis vous plaire; vous pourrez donc aller au Capitol les yeux fermés et être assurés d'un bon programme.

Votre premier choix THÉ "SALADA" 12F

CARTIER DERNIER JOUR
Grace Moore dans "One Night of Love" aussi Francis Lederer dans "The Notorious Sophie Lang"
COMMENCANT DEMAIN
Anna Sten et Fredric March dans "WE LIVE AGAIN" aussi Jean Kiepura dans "MY SONG FOR YOU"

THEATRE RIALTO Le théâtre des FAMILLES
AUJOURD'HUI - Vue Française
LUCIEN BAROUX, EDITH MERA dans "Château de Rêve"
aussi GEORGE RAFT dans "The TRUMPET BLOWS"
et autres sujets
Matinée 10c — Soirée 15c

CLASSIC "Buddy's Circus"
MARLENE DIETRICH dans "L'IMPERATRICE ROUGE"
JOE E. BROWN
Alice WHITE, dans "A VERY HONORABLE GUY" "PIRATE TREASURE", ép. 7

FRANCAIS Mat.: 10c Soir: 15c
VUE FRANCAISE
"CARAVANE"
Weeler et Woosley Comédiens
"COCKEYED CAVALIERS"
Demain: G. O'Brien 1ère fois à Qué.

Palais Montcalm
Mercredi, 20 mars
en faveur de l'oeuvre
N.-D. du Bon Conseil
Reprise du grand succès dramatique de la saison
LA FEMME aux YEUX FERMES
Billets en vente: Bureau de l'Oeuvre, 196 rue St-François; Jos. Côté, 350 St-Jean; Alliance Limoilou.

EMPIRE DERNIER JOUR
L'AMOUR en VITESSE
Avec André Rolland
"QUEEN CHRISTINA"
avec GRETA GARBO
Adm. : Mat. .15 Soir .25 Taxe comprise
Les passes sont bonnes

CANADIEN UN SEUL PRIX .25
Dernière Fois Aujourd'hui
BELA (Dracula) LUGOSI
MYSTERIOUS Mr WONG
JACK HULBERT dans JACK AHOY
—Comédie et Cartoon—
DEMAIN: — Deux Grands Films 1er Episode "VANISHING SHADOW"

Bientôt : pour la 1ère Fois à Québec
La COLOMBE POIGNARDÉE

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
JOSEPH et MANDA, dans L'HOMME MYSTERIEUX
par M. Dequoy
—aussi—
VAUDEVILLE
2—PETITES BLONDES—2
Danse moderne
Sur l'écran:
pour demain, jeudi, vendredi et samedi.
"THE STAMBOUL QUEST"
avec Myrna Loy et George Brent
SPRINGTIME for HENRY
Otto Kruger, Bruce Nigel
2ème épisode de la série BURN'EM UP, BARNES
Commençant SAMEDI
La Poune, Paul Hébert, C. Harpe, S. Roberval, S. Devarennes, Armand Lacroix et plusieurs autres.
Samedi le 17
"LE CHRIST EST VIVANT"
La naissance, la Passion, la Résurrection et l'Ascension

CINEMA de PARIS
Programme Double
Constant Remy, Jeanne Boitel dans "SON AUTRE AMOUR"
aussi
VAUDEVILLE
Sur l'écran, et
ECLAIR - JOURNAL
Mat. 1 h. 20c.—Soir 7 h. 20c. 30c.
Taxe comprise

VICTORIA
"SANS FAMILLE"
avec ROBERT LYNEN, Dorville, Vanni - Marcoux, Madeleine Guitty
de l'émotion — de la gaieté — des paysages — de la musique — du chant
Mat. 21c. — Soir 30c. — plus taxe

CAPITOL
Dernier jour à 1., 2.50; 6.45 et 8.35.
KATHARINE HEPBURN dans "The Little Minister"
Extra : les 5 Jumelles Dionne.
DEMAIN
2 grands succès à 1-2.20; 6.45-8.05
Francis LEDERER Ginger ROGERS

avec ARTHUR HOHL
Soir: .30-.40c Mat.: .25c
Aussi
STUDENT TOUR
avec
Jimmy DURANTE
Charles BUTTERWORTH

IL Y A DE L'ORAGE DANS L'AIR !

JIMMY DURANTE et CHARLES BUTTERWORTH dans "STUDENT TOUR" un film musical qui passera au CAPITOL demain et jeudi en même temps que "ROMANCE IN MANHATTAN" avec FRANCIS LEDERER et GINGER ROGERS. Dernières représentations aujourd'hui du film superbe "THE LITTLE MINISTER", mettant en vedette KATHARINE HEPBURN, de même que du film des JUMELLES DIONNE.

L'AGENT SECRET X-9

Episode No C-23

Par Dashiell Hammett

Copyright King Feature.

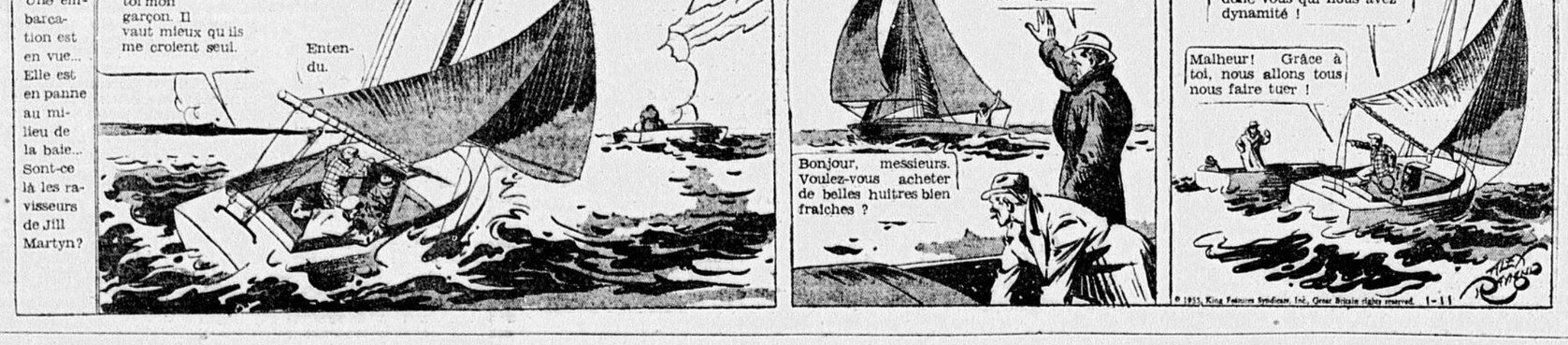

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LE CAPITAINE CUREBOURSE

par PONSON DU TERRAIL

No 57

Arrêté comme la plupart des hommes dévoués au baron de Pardaillan, emprisonné comme eux et sommé à la barre du parlement d'accuser son maître et de faire des révélations touchant le complot, Raoul avait refusé de répondre d'autant mieux que le vieux seigneur ne l'avait jamais mêlé à la conspiration qui avait pour but de placer la couronne sur la tête du duc d'Alençon, que d'une manière tout à fait indirecte, en lui commandant d'arrêter Monsieur d'Archias le gentilhomme que le roi envoyait en Pologne porter à son frère son anneau royal.

Raoul avait été jugé en même temps que le baron et condamné à la décapitation pure et simple.

La clémence du roi lui faisait grâce de la roue et des tortures.

Pendant huit jours consécutifs, le courageux jeune homme avait attendu son heure fatale avec le calme qui sied à un gentilhomme et à un soldat. Puis un jour, la porte de son cachot s'était ouverte et Raoul avait vu entrer le gouverneur du châtelet.

—Vous venez m'annoncer sans doute, avait-il dit, que l'heure de mon supplice a sonné ? Je suis prêt à vous suivre.

Et Raoul avait fièrement redressé la tête.

Mais le gouverneur s'était pris à sourire.

—Je viens vous apporter votre grâce, lui avait-il dit.

Le roi vous pardonne.

Alors Raoul s'était mis à genoux pour remercier Dieu puis il avait crié : "Vive le roi' puis il avait songé à Madame Blanche.

Et lorsque le gouverneur lui eut dit : "Vous aviez auprès du roi une protection puissante". Raoul qui savait combien Charles IX avait aimé la baronne de Pardaillan, ne douta plus un seul instant qu'elle n'ait sollicité et obtenu sa grâce.

Aussi, à peine eut-il été mis en liberté, que sautant à cheval, Raoul s'élança au galop vers le manoir de Rochemaure.

Il arriva les yeux humides de larmes, le coeur palpitant, il se jeta aux genoux de la châtelaine et les embrassa avec effusion.

—Ah ! madame, madame, murmura-t-il, prenez cette vie que vous venez de racheter et disposez-en à votre gré.

Blanche avait relevé son page, au comble de la surprise et lui avait demandé :

—Ta vie a donc été exposée ?

Et comment aurai-je pu la racheter, puisque je ne le savais pas ?

Alors Raoul songea que puisque ce n'était point à Madame Blanche qu'il devait sa grâce, il la devait sûrement à Naoun et à Amaury.

—Mon petit Raoul, lui dit la châtelaine, qui se souvenait de ce que le page avait fait pour elle, puisque tu n'as plus de maître, je te veux prendre à mon service.

—Ah ! Madame, s'était écrié le pauvre page dont le coeur s'était repris à battre avec violence, Madame, comme vous êtes bonne.

—Tu seras mon page, continua la châtelaine en souriant, tu porteras mes messages au vieux sire de Miramont, mon père, et le soir, tu me liras de beaux livres de chevalerie.

—Ah ! j'accepte de grand coeur, s'écria Raoul, qui crut voir le paradis s'entr'ouvrir, mais auparavant, Madame, accordez-moi la permission de retourner à Paris. Il faut que je remercie celui ou ceux qui m'ont sauvé de l'échafaud.

—Va et reviens dit la châtelaine en souriant.

Raoul repartit de Rochemaure le lendemain, arrivé à Paris il courut au Louvre.

—Que demandez-vous? lui dit un soldat à la porte de la demeure royale.

—Je veux voir un page du roi.

—Son nom.

—Naoun.

—Naoun a quitté le Louvre, répondit le soldat.

—Savez-vous où il est ?

—Non.

—Au moins me direz-vous où je pourrai trouver un cavalier du nom d'Amaury.

—Amaury est parti avec Naoun.

Raoul fouilla pendant trois jours sans pouvoir retrouver Naoun, ni Amaury.

Enfin un page du roi qu'il avait connu à Orléans lui dit : "Naoun et Amaury ont quitté Paris le lendemain de l'exécution de Pardaillan. Seulement ils ont dû partir pour un long voyage car ils sont montés à cheval et avaient deux lourdes valises sur leur selle."

Raoul triste et découragé reprit le chemin de Rochemaure et depuis ce moment il n'en avait plus bougé.

II

Blanche de Miramont, baronne de Pardaillan s'était de nouveau réfugiée dans ses chers souvenirs, dans son amour pour Conrad mort et s'abandonnait tout entière à l'espoir de le venger enfin !

Et cette espérance à laquelle la jeune châtelaine se cramponnait chaque jour davantage qui lui faisait supporter l'épouvantable perspective de sa vie dans l'avenir.

Elle songeait à venger Conrad et ne songeait point sans doute qu'à l'expiration de son deuil un homme viendrait, qui lui apportant une tête coupée ou un coeur arraché d'une poitrine avec la pointe d'une dague, lui dirait en ricanant :

—J'ai tenu ma promesse ; tenez la vôtre maintenant et épousez-moi."

Venger Conrad, tel était maintenant le but unique et le seul horizon de la vie de Blanche.

—Après, s'était-elle dit en songeant à l'horreur que lui inspirait Tanneguy, lorsque l'ombre sanglante de Conrad ne me poursuivra plus, je me tuerai.

Les jours s'écoulaient et Blanche s'exaltait de plus en plus dans ses sombres idées de vengeance parfois, au milieu de la nuit, elle s'éveillait en sursaut, les cheveux hérissés, la sueur au front.

—J'ai vu Conrad ! Je l'ai vu! murmurait-elle, et il me montrait sa poitrine sanglante et il me disait : "Qu'attends-tu donc pour me venger ?... La solitude est mauvaise conseillère.

Au milieu du silence et du calme de Rochemaure, dans les murs de ce paisible castel que de grands bois semblaient séparer du monde. Blanche, cette femme timide jadis, était devenue la sombre vengeresse qui se repait de l'espoir de verser bientôt des flots de sang. Quelquefois même elle se surprenait à désirer que Tanneguy devint, Tanneguy l'être abhorré, Tanneguy le traître et le félon.

La châtelaine avait toujours auprès d'elle le page Raoul.

Raoul qui l'aimait tout bas et qu'elle faisait frissonner des pieds à la tête quand elle le regardait.

Elle s'était habituée à le voir sans cesse auprès d'elle, il était son compagnon, son ami ; il lui faisait la lecture pendant les longs soirs d'hiver. Quand après une nuit de sombre vision, Blanche quittait sa chambre et son oratoire l'âme bouleversée, elle rencontrait Raoul qui rougissait et pâlissait à la fois, à son insu, sans doute, elle se sentait mieux.

Jamais Blanche ne lui avait confié, ni cet amour pour un mort qui remplissait son coeur, ni le pacte terrible qui la liait à l'homme qui avait dressé l'échafaud du baron de Pardaillan.

Et Raoul attribuait la tristesse qui noyait le regard de la châtelaine au souvenir qu'elle gardait du roi, du roi, que l'échafaud de Pardaillan, séparait d'elle à jamais.

Cette pensée, loin de guérir Raoul, irritait au contraire son amour, et l'exaltait insensiblement.

Insensiblement aussi, l'âme de la châtelaine se laissait aller à un sentiment qu'elle ne pouvait analyser et dont elle ne se rendait point compte.

Peut-être avait-elle deviné que que Raoul l'aimait.

A coup sûr elle ignorait encore que cet amour lui fit doucement battre le coeur et la rattachait à la vie.

Un jour, cependant, Raoul était revenu de la chasse, blessé d'un coup de boutoir. Un sanglier furieux l'avait foulé aux pieds.

En le voyant couvert de sang, Blanche avait jeté un cri ; puis elle s'était sentie rougir.

Une autre fois, en s'élançant dans les branches d'un chêne à la poursuite d'un oiseau blessé, qu'elle avait souhaité d'avoir, le jeune homme avait perdu l'équilibre et était tombé inanimé sur le sol.

Blanche avait éprouvé une terreur et une angoisse telles qu'elle s'était évanouie.

Un soir enfin, appuyée à son bras, elle errait avec lui, sous les grands arbres du parc de Rochemaure.

L'hiver avait fui ; les premières brises du printemps commençaient à souffler, l'air était tiède et chargé de parfums, les rayons du soleil couchant doraient la cime des vieux chênes aux branches desquels renaissaient des bourgeons et des feuilles vertes.

Blanche et Raoul foulaient sous leurs pieds cette lacune des bois, que la neige conserve si fraiche et si dure pendant l'hiver ; ils erraient à l'aventure, elle, oubliant un peu les sombres jours qu'elle avait traversés, les larmes amères versées durant sa jeunesse et cette vengeance à laquelle elle avait voué sa vie, lui, rêvant sans doute de bonheur et d'avenir. Et ils marchaient toujours, écoutant le bruit du vent dans les feuilles, la chanson des oiseaux, peut-être aussi le battement de leurs coeurs, et ils oubliaient de parler.

Ils arrivèrent ainsi jusqu'à un pan de mur couvert de vieux lierre, au milieu d'une solitude profonde, et Blanche, fatiguée, s'assit. Et Raoul, qui malgré ses vingt ans, était toujours page, s'assit aux pieds de la châtelaine.

Ils étaient loin du château, ils n'en voyaient plus les blanches tourelles au travers des arbres ; et le lieu où ils se trouvaient était plein de recueillement et de mystère, et tout se taisait autour d'eux.

Ils se taisaient aussi.

C'était l'heure où, de la terre, l'hymne de la nature monte lentement vers le ciel, l'heure où les hommes se rapprochent de Dieu et oublient les barrières qu'ils ont élevées entre eux, l'heure poétique et sainte où les dignités de ce monde s'effacent et où la beauté domine la noblesse.

Blanche de Miramont, baronne de Pardaillan, était une grande dame dont les aïeux s'étaient assis à la table des rois dont les vastes domaines couvraient plusieurs lieues de pays, que Charles IX, le triste monarque, avait entourée de ses adorations et de ses hommages.

Raoul était un simple page, un pauvre cadet de naissance obscure, à peine gentilhomme, sous le toit paternel de qui il y avait eu si peu de place au jour de sa naissance qu'on l'avait envoyé manger le pain de l'étranger.

Et cependant le page timide, l'adolescent qui rougissait sous le regard de la châtelaine, eut un moment de hardiesse, et il se mit à genoux, et il osa prendre la main de Blanche, et murmurer le téméraire :

—O madame... madame, je vous aime !...

Et la châtelaine jeta un cri, non d'indignation, mais d'effroi, et peut-être de douleur.

(à suivre)

Cigarettes GRADS
"Le comble du bon goût"

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

EXIGEZ ET OBTENEZ DAVANTAGE
CIGARE Webster
MAINTENANT 5¢

68ième ANNEE — No 234 | QUEBEC, MARDI 5 MARS 1935 | Tirage certifié par l'A. B. C. | DEUX SOUS LE NUMERO

Démission du Maire Ouellet de Sillery

L'OFFRE DU P. MINISTRE

L'hon. M. Taschereau complète sa déclaration en rapport avec l'offre qu'il vient de faire à Ottawa pour le chômage.

A MONTREAL HIER

L'hon. M. L.-A. Taschereau, qui était de passage à Montréal hier, a complété sa déclaration de samedi, au sujet des secours au chômage. On se souvient que dans le discours qu'il prononça devant les membres du Club Lapointe, après la conférence de M. Oscar Bourinot, le Premier Ministre a déclaré que si Ottawa voulait laisser aux provinces l'impôt sur le revenu celles-ci seraient prêtes à assumer complètement les dépenses du chômage. L'hon. M. Taschereau estime à environ $23,000,000 la contribution annuelle de la province de Québec à la trésorerie fédérale en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu.

Le Premier Ministre a affirmé hier à Montréal que si le gouvernement provincial pouvait compter sur ces revenus, les municipalités n'auraient plus à contribuer au fonds de secours. Le gouvernement s'en chargerait seul.

—"De cette façon", déclara l'hon. M. Taschereau, "nous n'aurions plus à nous renvoyer la balle; les prétendus retards seraient finis et les frais d'administration des secours directs seraient moins considérables".

A une question d'un journaliste, le Premier Ministre a ajouté qu'il ignore si d'autres provinces sont du même avis que lui. 'Je n'ai consulté aucune d'elles avant de faire cette proposition", dit-il.

Ce sont là les déclarations les plus importantes qu'a faites l'hon. M. Taschereau hier. Il a annoncé, aussi, qu'il se rendrait à la demande du Barreau et que le gouvernement présenterait une loi, au cours de la présente session, au sujet des ajusteurs d'assurance.

Le lieutenant-colonel Philippe Ouellet, réélu en janvier maire de la municipalité de Sillery, annonce hier, à la séance du conseil municipal, qu'il donne sa démission. — La nouvelle cause une vive surprise. — Echo de procédures.

LECTURE D'UNE LETTRE

Le lieutenant-colonel Philippe Ouellet a donné sa démission comme maire de Sillery, hier soir, à la première assemblée régulière du conseil de la municipalité depuis l'élection du mois de février dernier. La résignation du lieutenant-colonel Ouellet a causé toute une sensation dans la salle du conseil où une foule assez considérable était réunie.

M. Ouellet était maire de la municipalité de Sillery depuis deux ans et commençait son deuxième terme. Il y a une quinzaine de jours, un citoyen instituait des procédures contre lui par voie de quo warranto. Le maire décida de se retirer plutôt que d'engager une lutte devant les tribunaux.

C'est M. Ouellet lui-même qui ouvrit la séance, hier soir. Tous les échevins étaient à leur siège : MM. Alf. Dobell, Eugène Chalifour, W. Hackett, Honoré Auger, L.-P. Martineau et Alphonse Gignac. Après la lecture du procès-verbal par le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Ouellet pria M. Dobell, le promaire, de bien vouloir prendre son siège parce qu'il avait une communication à faire. Il donna alors lecture de la lettre suivante :

" M. les conseillers

" Vous êtes sans doute au courant des procédures prises pour faire déclarer que je n'ai pas les qualifications foncières requises pour me permettre de continuer à remplir la charge de maire de la municipalité de Sillery.

" Malgré que je sois propriétaire d'immeubles de la valeur requise par la loi et ce, en vertu d'actes nota-

(Suite à la page 11)

AU CLUB ROTARY

M. J.-W. Couturier donnera une causerie aujourd'hui, devant les membres du club Rotary. M. M. K. Craig présentera le conférencier qui sera remercié par M. Billy McMillan.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

M. HOUDE EST REVENU HIER

Le maire de Montréal revient défendre son bill au Parlement. — Y a-t-il eu entente avec Westmount et Outremont ?

PAS DE DECLARATION

Le bill de Montréal reviendra ce matin devant le comité des bills privés de la Législature Provinciale. Quel "message" nous apporte le maire Camillien Houde ? C'est encore le secret des dieux. Nous avons voulu rencontrer M. le maire, hier soir, mais il était très occupé et son secrétaire nous a répondu aimablement que M. Houde "n'avait pas de déclaration à faire". Les journaux de Montréal annonçaient que Son Honneur devait avoir une entrevue, à la fin de l'après-midi avec les maires d'Outremont et de Westmount, mais le secrétaire ne semblait pas en avoir entendu parler.

On se souvient que la semaine dernière, ces messieurs de Montréal sont retournés chez eux en assurant le Premier Ministre qu'ils en viendraient probablement à une entente avec Westmount et Outremont. M Houde ne doutait pas du succès de ses démarches, et par ailleurs M. le maire Jenkins, de Westmount, et M. le maire Beaubien, d'Outremont, semblaient favorables à que'ques concessions. Ces derniers ne veulent pas admettre le principe que leurs municipalités sont obligées de venir au secours de Montréal, mais ils ne sont pas hostiles à la générosité. Quelques membres du comité s'étaient aussi chargés de leur faire entendre que si Westmount et Outremont persistaient dans leur refus, il pourrait être question d'annexion et de "Greater Montreal". De son côté, l'hon. M. Taschereau était confiant dans le succès de cette tentative d'entente à l'amiable.

Les journaux de Montréal annonçaient hier, que les municipalités de Westmount et d'Outremont consentiraient à augmenter de 50 pour cent leur contribution à l'aqueduc de Montréal, à condition que le contrat actuel ne soit pas abrogé. De son côté Montréal abandonnerait son intention d'imposer un impôt de deux pour cent sur les salaires des non-résidents de Montréal. Et pour se reprendre, Montréal porterait à 15 pour cent l'impôt de 10 pour cent que le conseil voulait imposer sur le revenu.

Que sortira-t-il de tout cela ? C'est ce que nous saurons ce matin.

68e anniversaire de M. Taschereau

Tous les députés de l'Assemblée Législative, sans distinction de couleur politique, s'associeront au témoignage qui sera rendu au Premier Ministre de la province, cet après-midi, à l'occasion du 68e anniversaire de sa naissance. — La session entre aujourd'hui dans sa huitième semaine, qui sera l'une des plus importantes. — L'hon. M. C.-J. Arcand introduira ces jours-ci son projet de loi amendant la Loi des accidents du Travail.

L'ETUDE DU BILL VAUTRIN

L'Assemblée législative sera témoin, cet après-midi, d'une fête intime, à laquelle s'associeront tous les députés, sans distinction de couleur politique.

C'est aujourd'hui, en effet, le soixante et huitième anniversaire de naissance de l'hon. M. L.-A. Taschereau. Comme il le disait lui-même en souriant samedi, au Club Lapointe, le Premier Ministre est né en même temps que la Confédération. Les membres du cabinet et les députés, tant de la gauche que de la droite, lui présenteront leurs voeux au cours de la séance. Une gerbe de fleurs sera déposée sur le pupitre du chef du gouvernement qui contemplera sûrement avec mélancolie ces soixante et huit roses rouges, qui symbolisent les années de sa vie. L'hon. M. Taschereau remerciera ses collègues, puis la Chambre se remettra au travail.

La session entre, aujourd'hui, dans sa huitième semaine. Avec celle-ci, commencera une phase très importante de la présente Législature. On commencera, aujourd'hui, l'étude du bill de la colonisation. Dès demain, probablement, l'hon. M. C.-J. Arcand présentera un grand projet de loi, celui qui a pour objet d'amender la Loi des Accidents du Travail. Il y a déjà eu un débat sur cette question, mais c'était au sujet d'une motion présentée par l'Opposition. L'hon. M. Arcand avait annoncé, alors que le gouvernement avait l'intention de présenter des amendements à sa loi, comme il l'a annoncé

L'hon. M. L.-A. Taschereau, qui célèbre aujourd'hui même le 68e anniversaire de sa naissance.

dans le discours du Trône. En présentant ce projet de loi l'un des plus importants de la session, le ministre du Travail prononcera son premier grand discours, cette année.

La semaine sera encore remplie par le bill de Montréal. Cette fois-ci, le comité n'accordera plus d'ajournement. Il y aura une première séance ce matin, et les jours suivants, le comité siégera le soir.

CHEZ LES INGENIEURS

Trois conférences intéressantes sont prononcées, hier soir, par MM. René Dupuis, James O'Halloran et Jean Jacques.

LA CANALISATION

Au cours d'une assemblée générale des membres de la section de Québec de l'Engineering Institute of Canada tenue, hier soir, au Palais Montcalm, MM. René Dupuis, A.M. E.I.C., James O'Halloran, A.M., E.I.C., et M. Jean St-Jacques, S.E.I.C., ont traité devant leurs confrères des sujets très intéressants.

M. René Dupuis, qui occupe le poste d'assistant-surintendant à la Compagnie du Quebec Power, a donné un aperçu du projet de la canalisation du St-Laurent; M. James O'Halloran, des usines de l'Anglo Canadian Pulp and Paper, a expliqué le fonctionnement des machines servant à la fabrication du papier à journal, et M. St-Jacques a parlé du coût d'exploitation des centrales Diesel.

M. Dupuis, un ancien élève de l'Institut Electro-Chimique de Nancy (France), a fait une étude approfondie du projet de la canalisation du St-Laurent. Après avoir donné quelques précisions sur notre grande route fluviale, parlé du système de canaux utilisé actuellement et de celui que l'on se propose de construire, le conférencier aborda le côté économique de la question. Le projet, expliqua M. Dupuis, a de nombreux adversaires et aussi une foule de partisans. Les grands Lacs constituent un réservoir de 95,000 milles carrés. Ils alimentent le St-Laurent, dont le débit atteint 250,000 pieds cubes à la seconde.

La canalisation du St-Laurent nécessiterait la construction de huit écluses d'une longueur totale de 26 milles. Celles-ci remplaceraient les 21 écluses d'une longueur de 45 1-2 milles actuellement en service. Le projet, qui permettrait le développement de 3,000,000 c.v., entrainerait des dépenses de $550,000,000 payables par les Etats-Unis et le Canada. Le Canada a déjà un montant de $128,000,000 de dépensé, représentant le coût de la construction du canal Welland.

Les partisans du projet soumettent que son exécution entrainerait la diminution du coût de transport par eau, qu'il accélérerait le transport, contribuerait au développement de l'agriculture, permettrait d'abaisser le prix du blé à un niveau tel que nous pourrions faire concurrence

(Suite à la page 11)

Une "journée du cancer" à Québec

Les directeurs du Centre anticancéreux de l'Université, MM. les docteurs Arthur Vallée, Charles Vézina et Louis Berger, annoncent pour le 27 avril une grande "journée du cancer", à Québec.— Conférences et exposition.

LE PROGRAMME

Le samedi 27 avril sera, à Québec, une "grande journée du cancer". C'est ce qu'on nous a annoncé, hier, au Centre Anticancéreux de l'Université Laval, dont les directeurs sont MM. les Docteurs Arthur Vallée, Charles Vézina et Louis Berger, tous trois professeurs à la Faculté de Médecine. Cette nouvelle journée sera marquée, en effet, par la fondation, en notre ville, d'une ligue anticancéreuse et par une souscription publique dont les recettes seront remises à Lady Bessborough pour le Fonds royal du cancer au Canada.

On se souvient du succès magnifique remporté le printemps dernier, par la semaine du cancer. Comme d'éminents médecins l'avaient expliqué, cette campagne n'avait pas pour but d'effrayer la population, mais de la mettre en garde. Le cancer, on le sait, est une maladie qui peut être guérie si elle est prise à temps. Et pour que les gens puissent consulter le médecin dès qu'ils sont atteints, il faut qu'ils soient suffisamment renseignés pour découvrir les premiers symptômes du cancer, ce qui peut-être obtenu par une campagne d'éducation bien faite. Cette semaine était la première du genre organisée en Amérique. Elle ne fut pas sans lendemains. Les médecins l'ont bien constaté, particulièrement par l'accroissement de prudence qu'a manifesté le public. Des échos nous en sont aussi venus de partout, en particulier des Etats-Unis, où on a suivi ce travail avec une sympathique attention.

La journée du cancer qui sera tenue le 27 avril sera préparée avec soin. Les journaux publieront une série d'articles rédigés par des médecins autorisés. Durant toute la journée, des jeunes filles vendront des insignes portant l'effigie du drapeau anglais avec, d'un côté, l'inscription "Vive le Roi", et de l'autre: "Lutte contre le cancer". Dans l'après-midi du 27, on fondera la Ligue Anticancéreuse. Cette Ligue aura pour but de recueillir des fonds pour la lutte, de répandre des tracts et brochures, en un mot, de faire de la propagande. Le soir, il y aura des conférences à la radio.

A la suite de cette journée, on organisera d'autres journées du même genre dans les principaux centres de la province. On montrera à la population un film éducationnel et on exposera différents exhibits dans le genre de ceux qui ont tant retenu l'attention, il y a un an, au Palais Montcalm.

Comme toujours, le service provincial d'hygiène, dont le directeur est M. le Dr Arthur Lessard, secondera cette campagne. Cette aide sera vivement appréciée par tous ceux qui s'intéressent à cette importante question sociale.

Il nous fait plaisir de souhaiter bon succès à nos distingués concitoyens, MM. les Docteurs Vallée, Vézina et Berger, qui se sont fait, chez nous, les apôtres de cette belle cause.

13E SALON DE L'AUTO

C'est samedi prochain que Son Honneur le maire Grégoire ouvrira solennellement le treizième Salon de l'Auto de Québec.

13 EXPOSANTS

Les préparatifs pour le treizième Salon de l'Automobile, à Québec, avancent rapidement. On sait que c'est samedi prochain, le 9 mars, que cette exposition annuelle s'ouvrira pour se continuer jusqu'au 16 inclusivement. Ce sera sans aucun doute le plus intéressant des salons tenus dans notre ville, depuis que les marchands d'automobiles, groupés en association, ont pris la louable initiative d'organiser une telle exposition. En tout cas, les membres de l'Association des marchands d'automobiles de Québec se montrent plus optimistes qu'ils ne l'ont jamais été.

C'est Son Honneur le maire J.-E. Grégoire qui présidera à l'ouverture solennelle du Salon de l'Auto, en présence des membres du conseil de ville, des représentants de la Chambre de Commerce et des différentes associations et clubs de la ville.

M. J.-Roméo Racine le secrétaire-trésorier de l'association nous a communiqué, hier soir, la liste officielle des exposants avec les noms des marques de voitures que chacun représente.

Automobile Inc.
Buick et Pontiac.

Giguère Auto Ltée :
Hupmobile.

J.-L. Drolet, Ltée :
Chevrolet et Oldsmobile.

Morisset & Frères :
Dodge et De Soto.

J.-A.-T. Lambert Inc. :
Hudson et Terraplane.

Côté & Côté Enrg. :
Graham.

Laurentide Auto Inc. :
Ford.

Universal Auto Ltd. :
Chrysler, Plymouth et Packard.

Motors Limited :
Studebaker.

P.-L. Lortie, Ltée :
Reo.

Paul-A. Lavigueur :
Cadillac et LaSalle.

REUNION A LIMOILOU

Il y aura assemblée de l'Union Conservatrice de Limoilou, à 8 heures ce soir, au no 49 de la 5e Rue. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

Un enfant de trois ans l'échappe belle

Effrayé par un chasse-neige du service provincial de la Voirie, un cheval attelé à un traîneau prend le mors aux dents et frappe le jeune Henri Poisson, âgé de 3 ans et demi, sur la 9e rue, à Limoilou, près de la résidence de ses parents.

PAS EN DANGER

Un enfant de trois ans et demi, Henri Poisson, fils de M. Dorila Poisson, 121 1-2, 9e Rue, Limoilou, a échappé à une mort certaine, hier midi, lorsqu'il a été blessé par un cheval qui a subitement pris le mors aux dents sur le Chemin de la Canardière. La bête, propriété de M. J.-A. Painchaud, épicier, effrayée par un chasse-neige du ministère de la Voirie, prit l'épouvante et causa une sensation sur la 6e Rue, la 2e Avenue, la 9e Rue et le Chemin de la Canardière.

Au moment de cet accident, le jeune Poisson était à jouer sur le trottoir, devant la résidence de ses parents. Le cheval affolé, qui continuait sa course sur la 9e Rue, vint frapper le bambin et peu s'en fallut que la petite victime ne roulât sous le traîneau. Des personnes, témoins de l'accident, se portèrent au secours de l'enfant pour le transporter à la résidence de M. le docteur Ferdinand Fortier.

Ce sont les officiers spéciaux du département de la Voirie, MM. Paul-Etienne Turcotte et Elzéar Noel, qui réussirent à rejoindre le cheval et à le maîtriser. Lorsque la bête prit le mors aux dents, les officiers Turcotte et Noel, qui patrouillent les rues, passaient sur le Chemin de la Canardière. Ils se mirent à poursuivre le cheval et au risque de leur vie ils réussirent à le maîtriser et à calmer ainsi l'anxiété des passants.

REUNION JEUDI

La Commission de refrancisation convoque ses membres au Palais Montcalm.

La Commission de Refrancisation convoque tous les membres actifs à une assemblée générale qui sera tenue au Palais Montcalm, jeudi le sept mars. Le but de cette réunion est d'étudier deux projets importants : organisation d'une grande conférence publique ; organisation d'une "semaine de refrancisation dans le commerce", avec le concours de l'association des Marchands Détaillants.

DES PROCEDURES PRISES CE MATIN

Un chauffeur qui aurait endommagé malicieusement la voiture d'un concurrent, dimanche, serait poursuivi en Cour.

RUE ST-VALLIER

Nous avons appris, hier que des procédures allaient être prises dès aujourd'hui contre un chauffeur de taxi qui, dimanche après-midi, vers 6 heures, aurait endommagé malicieusement l'automobile d'un autre chauffeur de taxi maintenant le tarif de 25 centins.

L'incident se serait produit rue St-Vallier. Dimanche après-midi, plusieurs étudiants de Laval revenaient en paradant de l'Aréna dans une flotte de taxis de 25 et de 35 centins. Rue St-Vallier, un chauffeur conduisant une voiture pour le compte d'une autre compagnie de taxis, aurait frappé à coups redoublés, à l'aide d'une pelle, sur la carrosserie et l'un des marche pieds du taxi à 25 centins, causant des dommages pour une valeur de $75.

Mtre Ross Drouin, nous a annoncé hier qu'il prendrait des procédures dès aujourd'hui contre cet individu.

ELU PRESIDENT

Election chez les commis des postes par chemin de fer.

L'élection chez les Commis des Postes par Chemin de fer du District de Québec a eu lieu récemment et a donné le résultat suivant :

Président : M. J.-E. Bélanger.
Vice-président : M. P.-A. Veilleux. (accl).
Secrétaire : M. G.-I. Jobin.
Ass.-Secrétaire : M. C.-M. Mercier.
Trésorier : M. L.-R. Guimont. (accl.)
Délégué : M. C.-E.-A. Dallaire.
Auditeur : M. J.-M.-E. Lachance.
Publiciste : M. L.-A. Rousseau (accl.)
Directeurs : MM. J.-A. Dagneault, J.-A. Huard, J.-N.-E. Marineau, J.-A. Moffet, J.-L.-L. Dubé, J.-B. Mooney, J.-H. Savard.

L'ADORATION PERPETUELLE

Jeudi prochain, à 8 heures du soir, aura lieu, dans la chapelle des Révérendes Soeurs Franciscaines, Grande-Allée, la réunion mensuelle des membres de l'Adoration Perpétuelle.

Le sermon de circonstance sera prêché par le R. P. Bournival, S.J. Les membres sont priés de venir en grand nombre.

LE BAL DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Cet événement a eu lieu, samedi soir, dans les salles de l'Ecole, et a réuni une assistance nombreuse et distinguée.

DISTRIBUTION DE PRIX

Samedi dernier avait lieu, à l'Ecole des Beaux-Arts, le bal masqué annuel de cette institution, auquel assistaient près de cinq cents personnes, dont Son Honneur le maire Grégoire, accompagné de madame Grégoire.

Le prix pour la meilleure coiffure, don des professeurs de l'Ecole, a été gagné par mademoiselle Giguère.

Le premier prix pour couple de danseurs a été accordé à mademoiselle M. Guay et à M. Roger Larose, de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

Le premier prix pour le costume, don de M. Charles Maillard, directeur des Ecoles des Beaux-Arts de Québec et de Montréal, a été accordé à M. Josaphat Vallières, étudiant en architecture de Québec.

On remarquait parmi l'assistance : Son Honneur le maire Grégoire et madame Grégoire ; MM. les professeurs J.-B. Soucy et Lucien Martial, mesdemoiselles S. Hudon et S. Daoust, MM. Roméo Savoie, J.-B. Garneau, André Roger et J.-A. Chicoine, le capitaine et madame A.-G. Routhier, le lieutenant Charlebois, mesdemoiselles E. White, Alma White, Harriet Cuttle, Maud Devlin, Rose Mary Anderson, Elizabeth Stevenson, Charlotte Fortier, R. Ahern, Madeleine Laliberté, Agnès Chicoine, O. Genest, N. Bruneau, Alice Beaudry, Margaret Scott, Dot. Peters et B. Chicoine et MM. J. O'Donnell, Maurice Bourget, Marc Royer, Pierre Rinfret, architecte, Maurice Bouchard, architecte, B. Gagnon, Lionel Roussin, Pierre Denoncourt, Charles Dubé, S. White, etc.

Les invités furent reçus par mademoiselle Berthe Chicoine et M. Roger Giguère, présidents-conjoints de l'Association des Etudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, qui étaient assistés par mesdemoiselles S. Daoust et Simone Hudon et M. L. Martial. MM. les professeurs Savary, Garneau et Desmeules agissaient comme juges.

LA SOCIETE DE CHIMIE

La prochaine réunion de la Société de Chimie de Québec aura lieu mercredi soir le six mars, à huit heures, dans le grand amphithéâtre de l'Université Laval. Le conférencier sera M. J. - R. Donald, F.C., I.C., chimiste-analyste et consultant de Montréal. La réunion sera présidée par M. l'abbé Alexandre Vachon.

McDougall & Cowans ont eu gain de cause

Jugement important de l'hon. juge Roméo Langlais, dans une cause où il s'agissait de décider si dans une faillite de courtiers le détenteur d'actions achetées sur marge devient un débiteur de la faillite pour la somme non payée.

EN COUR SUPERIEURE

Trois jugements ont été rendus hier, en Cour Supérieure. L'un de ces jugements, qui est de l'honorable juge Roméo Langlais, dans la cause de McDougall & Cowans Holding Limited vs Marchand, est particulièrement intéressant. Il s'agissait de savoir si, dans une faillite de courtier, le détenteur d'actions achetées sur marge devient un débiteur de la faillite pour la somme non encore payée. Le savant juge s'est prononcé dans l'affirmative. Les demandeurs poursuivaient le défendeur pour un montant de $3,561.18 à la suite des circonstances suivantes. Le défendeur spéculait chez les courtiers McDougall & Cowans et avait acheté à ce bureau un certain nombre d'actions pour un montant de $8,245.39. Entre le 28 février 1931 et le 5 octobre de la même année, les courtiers avaient acheté et vendu pour lui, en suivant les règles de la Bourse de Montréal, différentes actions, de sorte que le 5 octobre, le défendeur devait à McDougall & Cowans la somme de $7,586.44. Le 25 octobre 1931, McDougall & Cowans déposèrent leur bilan et l'honorable M. Gordon Scott fut nommé syndic de la faillite. Le 2 novembre, il envoya une lettre au défendeur, lui disant qu'il était prêt à lui livrer ses valeurs moyennant le paiement d'une certaine somme d'argent. Il lui donna jusqu'au 7 novembre pour payer ce qu'il devait et pour lui livrer en retour les actions. Le défendeur ne s'est pas prévalu de cet offre. C'est pourquoi le syndic créditait au nom de Marchand une somme de $4,020.26, représentant la valeur payée des actions, d'après le marché du 5 octobre. Il restait une balance due de $3,561.78, qui est le montant de l'action prise pour le paiement de cette balance.

Le défendeur a plaidé qu'il n'était pas tenu de payer cette balance, parce que McDougall & Cowans n'étaient que ses mandataires : ils achetaient les actions pour lui et au moment de la faillite, ils ne détenaient pas les actions de Marchand. Le juge a trouvé que le contraire avait été prouvé au cours du procès. Il a été démontré, en effet, que McDougall & Cowans possédaient suffisamment d'actions pour se rendre

(Suite à la page 11)

REUNION DES COMITES DE COLONISATION

Tous les officiers et les membres des différents comités paroissiaux de colonisation se réuniront, ce soir, à la salle paroissiale de Notre-Dame de Jacques-Cartier, où ils auront l'avantage d'entendre Mgr Auguste Boulet, P. D., président de la Société diocésaine de colonisation, M. l'abbé Alphonse Morel, représentant de la société à Québec et M. l'abbé F.-X. Jean, secrétaire, leur donner des détails sur le fonctionnement de la Société diocésaine et les différents comités qui lui sont subordonnés. Les membres auront aussi l'avantage de voir se dérouler sous leurs yeux un film très intéressant et très instructif sur la nouvelle fondation de Notre-Dame de Roquemaure, en Abitibi. Cette réunion commencera à 8 heures précises. L'entrée de la salle est sur la rue St-François.

RAPPORT DU DR MARTIN

131 cas de maladies contagieuses à Québec, en février dernier.

M. le docteur Valmont Martin, directeur du Service municipal d'hygiène, vient de publier les statistiques de son département pour le mois de février. Au cours de ce mois, les inspecteurs du département ont fait l'inspection de 69 maisons. Ils ont de plus confisqué cent livres de viandes diverses. En février, 24 cas de diphtérie ont été signalés au directeur du service. On a relevé de même 60 cas de scarlatine et 34 cas de rougeole. Le nombre de cas de maladies contagieuses rapporté au département en février s'est élevé à 131.

LE "MIKULA" AVANCE

Le "Mikula" a fait un beau travail en haut de Trois-Rivières depuis qu'il s'est attaqué à l'ouverture du chenal, dimanche après-midi. Hier soir, il était rendu à Port St-François, soit cinq milles en haut de Trois-Rivières. Le "Saurel" n'ira le rejoindre que demain probablement.

A SAINT-ESPRIT

Un grand euchre aura lieu le mardi 12 mars prochain, en la salle paroissiale du St-Esprit au profit de l'église.

Il y aura plus de 200 prix à gagner et le prix d'assistance sera un voyage à Montréal.

JOLIE FETE A M. J.-E. HAMEL

M. J.-E. Hamel, chef expéditeur de trains au C.N.R., est brillamment fêté, hier soir, par ses amis.

50e ANNIVERSAIRE

Les amis de M. J.-E. Hamel, chef expéditeur de trains au C.N.R., se sont réunis, hier soir, à son domicile, 33, rue Carignan-Salière, pour lui présenter leurs souhaits, à l'occasion de son 50e anniversaire. M. J.-G. Francoeur se fit l'interprète de l'assistance et adressa à M. Hamel les compliments de circonstance. Il eut aussi des mots délicats pour madame Hamel, à qui fut présentée une magnifique gerbe de fleurs. A M. Hamel ses amis offrirent un superbe trousseau de voyage avec une canne. Le héros de la fête remercia avec émotion ceux qui avaient ainsi pensé à lui. Il y eut chant et musique et beaucoup d'entrain parmi les invités. A la fin de la soirée, un goûter succulent, arrosé des meilleurs vins, fut servi par madame Hamel, madame Guy Power, madame Delisle ainsi que mesdemoiselles Paré.

Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. J.-J. Power, expéditeur de trains, et J.-A. Levesque, représentant commercial du C.N.T. à Montréal, instigateurs de cette fête d'amis qui fut une réelle surprise pour M. Hamel, MM. H.-B. Cassidy, J.-S. Francoeur, Henri Blondeau, Omer Paré, Jules Bissonnette, J.-E. Delisle, J. Gélinas, J.-Wilfrid Bélanger, A.-P. Morin, etc.

BANQUET REUSSI

Architectes et entrepreneurs fraternisent à l'hôtel Saint-Roch.

Samedi soir, il y a eu à l'hôtel St-Roch un banquet qui réunissait architectes et entrepreneurs de cette ville.

On remarquait à la table d'honneur M. Oscar Beaulé, architecte, qui présidait ; MM. François Jobin, entrepreneur général, et Arthur Poulin, entrepreneur général ; MM. G.-I. Lachance, C.-F. Morissette, B. Ramsay, L.-O. Morency, Aurèle Bigonesse, C. Huot et Gustave Dussault.

Plusieurs discours furent prononcés, à l'issue du banquet. Au début de la soirée, avait eu lieu à l'Aréna une joute de hockey très contestée entre architectes et entrepreneurs. Les entrepreneurs gagnèrent par un score de 4 à 3.

NOUVEL AUMONIER

M. l'abbé Joseph-Albert Bélanger, ancien missionnaire diocésain, vient d'être nommé aumônier des malades à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Chez POLLACK

Nous Faisons l'Inventaire Annuel de Notre Stock

AUJOURD'HUI

Ne manquez pas de lire nos Annonces demain Vous y trouverez des choses intéressantes

M. POLLACK LTEE.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867
Publié par la Cie de L'Evénement
J.-H. Fortier, président
30-32 rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 5 MARS

MONSIEUR TASCHEREAU A 68 ANS

L'honorable M. L.-A. Taschereau a 68 ans aujourd'hui. Il est né à Québec, rue St-Louis, dans la maison voisine du Palais de Justice, qui a une histoire. Lorsqu'il fut question d'agrandir le temple de Thémis, le ministère des Travaux Publics voulut le prolonger sur la rue St-Louis, mais M. Taschereau, Premier Ministre, s'y opposa car il ne voulait pas vendre la maison de son père à la province. Il a fait ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Un de ses confrères nous racontait qu'il était le plus gai et le plus studieux des élèves. Gai et studieux, c'est ce qu'il a toujours été. Avocat en 1889, de la même promotion que l'hon. M. H.-G. Carroll, ancien Lieutenant-Gouverneur, il entre dans la fournaise politique tout de suite, sans cependant négliger sa profession qu'il aime avec passion et qu'il exercera intensément pendant trente ans. Au lendemain de la défaite de Mercier, en 1891, il est de la jeune phalange qui part à la conquête du pouvoir, n'attend que le moment de la revanche et fonde l'"Union Libérale", un hebdomadaire d'avant-garde très vivant. Ils sont douze collaborateurs à ce petit journal, toujours sur la brèche: Edmond Paré, le chef, Philéas Gagnon, un de nos premiers bibliophiles canadiens, un savant, un chercheur, fondateur de nos archives, Nazaire Ollivier, père de Maurice Ollivier, avocat à la Chambre des Communes, et de madame Léon-Mercier Gouin, qui sera député de Lévis à Ottawa, Adélard Turgeon, le Flandin de l'équipe, par la taille et le talent, Philéas Corriveau, candidat à maintes reprises, la dernière fois dans Montmorency en 1900 contre Tom Chase-Casgain, Blaise Letellier, qui sera Conseiller Législatif puis Juge de la Cour Supérieure, Ludovic Brunet, père de Maurice Brunet, reporter à L'Evénement, de Pierre Brunet, ancien secrétaire de l'hon. M. Lucien Cannon, Solliciteur-Général, de madame Jean Bruneau et de madame Georges Shink, Edouard Taschereau, frère aîné du Premier Ministre d'aujourd'hui, rouge et belliqueux au point qu'un jour son père lui ayant dit: "Je suis allé à Spencer Wood et j'ai signé ton nom dans le registre", comme il n'aime pas le Lieutenant-Gouverneur, bleu naturellement, il court à Spencer Wood et efface son nom du registre—tous morts ceux-là. Les quatre survivants sont L.-A. Taschereau, C.-Edouard Dorion, Juge de la Cour d'Appel, Jos. - P. Turcotte et Arthur Delisle, qui ont tous deux siégé à Ottawa, le premier comme député de Québec-Comté et le deuxième comme député de Portneuf. Aux élections de 1892, toute la phalange de l'"Union libérale" est dans la mêlée. Alexandre Taschereau est candidat dans Dorchester contre Louis-Philippe Pelletier, Secrétaire d'Etat dans le cabinet de Boucherville. Il est battu. Il retourne au droit et devient bientôt le rival au Barreau de son adversaire de 1892. Au Palais, M. Taschereau est le plus actif des avocats. Il ne change pas. Quelquefois, il plaide le matin en Cour Supérieure et l'après-midi en Cour Criminelle. Tous les plaideurs veulent avoir recours à lui. Il a le don. Que ce soit pour interroger un témoin, pour le "contre-interroger", comme on dit, pour plaider devant un juge ou un jury, il a des ressources inépuisables. Il est froid et tout à coup il s'émeut. Il est calme et il s'emporte. Certains jours, il faudrait qu'il eut le don d'ubiquité. Un matin (nous avons été témoin de cet incident), il est en Cour de Pratique et un de ses clients comparaît aux Assises. C'est un Polonais. Le Juge Bossé, qui préside, fait demander à l'accusé, selon l'usage, s'il est coupable ou non-coupable. On lui pose la question dans les deux langues. Le Polonais ne répond pas. "Qui est son avocat?" s'écrie le Juge.—"M. Taschereau", répond le Greffier Alphonse Pouliot, "et le voici". Il entre, la toge au vent, une masse de dossiers sous le bras. — "Qu'est-ce qu'il est, votre client, maître?" interroge le solennel Juge Bossé. "Est-il français, anglais, russe, allemand?"—"Il est innocent', répond M. Taschereau. En 1900, le futur Premier Ministre est élu député de Montmorency. En 1907, il est ministre des Travaux Publics et du Travail. En 1919, Sir Lomer Gouin lui cède le portefeuille de la Justice, et en 1920 son manteau. Il est chef du gouvernement depuis quinze ans. Ce matin, comme tous les mardis, il revient de Montréal. A 9 heures, il sera à son bureau, à 10 heures et demie au comité et à 3 heures, cet après-midi, à la Chambre. Le travail et la belle rumeur l'ont conservé jeune, alerte, pétillant d'esprit, étonnant de vigueur. A l'occasion de ses 68 ans, nous lui souhaitons santé et bonheur.

Le curé Pecquet et les décorations

Combien croyez-vous que la France ait de chevaliers de la Légion d'Honneur? Une note, dans l'"Echo de Paris", dit que le nombre en est passé de 42,000 en 1914 à 150,000 en 1935. Et M. de la Palisse, dans le "Petit Journal", appelle cela "l'inflation des titres honorifiques". Voici quelques-unes de ses réflexions:

On peut d'abord observer qu'il faut distinguer entre les croix civiles et les croix militaires et prétendre qu'une guerre de quatre années et plus suffit à expliquer l'accroissement des croix militaires qui, de 26,000, se sont élevées à 101,000.

Mais ce n'est pas seulement le contingent militaire qui s'est enflé. Les 15,000 chevaliers à titre civil de 1914 sont devenus 45,000.

Quoi de plus naturel ! dit-on. La démocratie augmente le nombre des citoyens qui concourent au bien public. Elle se doit de les récompenser.

Je veux bien qu'il y ait du vrai dans cet argument. Mais je me permets de faire remarquer qu'en 1914 nous vivions déjà et depuis assez longtemps sous le régime démocratique. A supposer même que l'extension des services de l'Etat, qui se traduit par l'augmentation du nombre des fonctionnaires, justifie un léger accroissement des récompenses civiques, il ne justifie pas le coefficient 3. Nous nous trouvons en face d'un phénomène d'inflation.

L'inflation des titres honorifiques produit des résultats analogues à celle de la monnaie. Elle diminue leur valeur. Ce sont les légionnaires qui devraient protester lorsque, pour un oui ou pour un non, les Chambres votent de nouveaux contingents, destinés beaucoup plus à répandre la faveur qu'à reconnaître le mérite.

Comme je ne suis pas encore légionnaire, pas même officier d'Académie ou de l'Instruction Publique, ce n'est donc pas à moi qu'il appartient de protester. Et d'ailleurs, cela m'a tout l'air que cette inflation que dénonce M. de la Palisse ne s'est guère exercée au Canada l'été dernier. On a surtout entendu parler des messieurs qui n'avaient pas été décorés.

Sur le même sujet je viens de lire des pages qui m'ont vivement amusé et ne contiennent de méchanceté pour personne. Connaissez-vous le Curé Pecquet? C'est un personnage sorti tout vivant du cerveau d'Omer Englebert, prêtre des Ardennes. Il y avait déjà la "Sagesse du Curé Pecquet", un livre qui se rencontre dans plus d'un de nos presbytères, et voici maintenant que "le Curé Pecquet continue". Le premier chapitre du nouvel ouvrage est intitulé: "on décore le clergé d'Ardenne".

La scène se passe à Bétaumont-sur-Ourthe, village proche de la frontière franco-belge. C'est la conférence ecclésiastique du mois chez le curé Pecquet. "A ces séances", dit Englebert, "on fait à peu près tout ce qu'on veut, sauf le péché naturellement, même véniel". Or voici que l'amphytrion, en parcourant son journal, a vu une pleine colonne de citoyens promus dans la Légion d'Honneur. Parmi eux, pas un prêtre de son doyenné. "Ne pensez-vous pas", dit-il, à ses confrères, "qu'il nous faudrait parer à une telle situation? Il y va de notre prestige auprès de nos paroissiens qui attachent du prix à ce genre de distinctions. Il va sans dire que le gouvernement met aussi dans ses promotions, les évêques, les chanoines et les autres dignitaires ecclésiastiques. Mais cela ne produit aucun effet à la campagne".

Les collègues du pasteur de Béthaumont se demandent si ce dernier ne veut pas se payer encore leur tête. Mais non, il est très sérieux:

Mon plan, dit le curé Pecquet, n'est pas de vous faire tous entrer dans la Légion d'Honneur. Loin de moi l'intention de tourner en ridicule les institutions établies pour honorer le mérite et favoriser l'émulation. Je n'ai en vue que le bien des ordres nationaux et celui de nos paroissiens. N'importe-t-il pas, à son honneur, que la Légion d'honneur, ouverte aux brasseurs qui mettent les gens en état d'ivresse, le soit aussi aux curés ardennais qui les mettent en état de grâce ? Personnellement nous n'avons pas besoin de ces hochets et je suis même sûr qu'il faudra insister pour que nous portions de temps en temps notre décoration. C'est ce qui arrive lorsque nous nous laissons par hasard imposer une prélature au cours d'un pèlerinage à Rome ou un canonicat à l'occasion du centenaire de notre naissance. Passe, quand nous allons à la ville, de proclamer nos grands pèlerinages et nos hautes dignités ! Le clergé citadin aime les spectacles pompeux et il est bon que nous nous chargions parfois de lui en mettre plein les yeux. Mais, à la campagne, nous ne nous comportons point de manière à humilier ceux d'entre nous qui n'ont pas encore pu aller à Rome ou atteindre leurs cent ans.

Il est donc décidé qu'une démarche sera tentée pour faire décorer de la Légion d'Honneur un brave prêtre ardennais. Tout le monde se recusant, on tire au sort et c'est l'abbé Pâzo, curé d'Houblémont, qui est désigné comme le dignitaire potentiel. Non seulement il obtiendra la rosette mais la Belgique s'unira à la France pour fleurir sa vieille soutane et à côté du ruban rouge sera épinglée la croix de l'Ordre de Léopold.

Au second chapitre le curé Pecquet annonce la bonne nouvelle aux enfants du catéchisme. "Vous connaissez", dit-il, l'abbé Pâzo, qui habite de l'autre côté de l'Ourthe et assiste ordinairement, ici, aux enterrements, comme diacre ou sous-diacre. Eh bien, il vient d'être décoré".

Comme le petit monde n'a pas l'air de réaliser l'aventure qui vient d'arriver à l'abbé Pâzo, leur bon pasteur procède par comparaison et leur montre que la Légion d'Honneur est tout le contraire du bonnet d'âne. "Etre décoré, mes chers enfants", dit-il, "c'est recevoir une décoration et une décoration, c'est une distinction qui est donnée à celui qui passe pour l'avoir méritée". Ainsi le chef de gare, M. Burtombois, a sauvé un jour une grosse dame qui était tombée dans l'Ourthe. Des Parisiens ont été témoins de cet acte de bravoure, ils sont allés le dire au gouvernement et, depuis ce temps, M. Burtombois a un petit ruban à sa boutonnière. Dans les débuts il le portait constamment. Quand toute la paroisse l'eût assez vu, il se borna à le montrer le dimanche, seul jour où il vient des étrangers à Bétaumont. C'est la croix qui lui avait été remise mais les personnes qui la reçoivent se contentent du ruban qui y est attaché, et qui signifie la même chose. Une croix ou une médaille brimbalant sur la poitrine, cela deviendrait incommode pour fendre du bois par exemple. De même les barons ne portent pas leur couronne, trop pesante. Ils la mettent sur leur auto, sur leurs mouchoirs ou sur leurs fourchettes: c'est moins encombrant et tout aussi visible.

Suit l'éloge de M. le curé Pâzo, peut-être pas plus grand clerc qu'un autre, "mais on est allé raconter ses mérites en haut lieu et on n'y a pas parlé des nôtres, et c'est très bien ainsi".

Il ne nous reste plus maintenant, mes amis, conclut l'abbé Pecquet, qu'à voir comment nous devons nous comporter nous-mêmes à l'égard des décorations et des personnes décorées. Soyez bien attentifs, car ceci fera partie des matières de l'examen sur quoi je vous interrogerai. Aux personnes décorées nous devons témoigner notre respect et notre confiance, dans la mesure où nous savons, par ailleurs, qu'elles en sont dignes. Car nous avons vu que les décorations sont accordées tantôt à ceux qui les ont méritées, comme c'est le cas de l'abbé Pâzo, tantôt à des chançards qui les ont obtenues par hasard, par intrigue ou autrement. Ne vous fiez donc pas, plus tard, et ne remettez jamais d'argent à ceux que vous ne connaissez point parfaitement, eussent-ils les plus beaux titres et rubans du monde. Pour ce qui est des personnes non décorées, comme vos parents, les vieillards et les pauvres du village, les religieuses, votre curé et les autres habitants de la terre, il les faut honorer, respecter et aimer à proportion de leur valeur et de leurs mérites réels, vous souvenant que s'ils n'ont pas de décorations, c'est qu'on n'a pas fait de démarches officielles pour leur en obtenir. Rappelez-vous enfin que le témoignage d'une bonne conscience vaut mieux que dix douzaines de médailles, vingt aunes de ruban et les trente plus belles couronnes du monde. Est-ce que nous laisserons de travailler au salut de notre âme sous prétexte que la Sainte Eglise ne songera pas à nous nommer chevaliers de Saint-Grégoire en cette vie et à nous canoniser dans l'autre ? De toutes les décorations la seule nécessaire est, d'ailleurs, l'état de grâce. Puissions-nous, mes chers enfants, n'en être privés ni maintenant ni à l'heure de notre mort !

Ainsi soit-il, répondrons-nous avec les petits paroissiens du curé Pecquet.

L'ONCLE GASPARD

Une petite Normandie canadienne

" L'ISLE AUX COUDRES "

Parti de Saint-Malo sur la *Grande Hermine*, à la découverte de la "Nouvelle-France", devenue plus tard le Canada, Jacques Cartier s'arrêta, le 6 septembre 1935, dans une petite île du Saint-Laurent qu'il dénomma "Isle aux Coudres", à cause des innombrables coudriers qu'il y trouva.

Cette île, dont beaucoup de Canadiens même ignorent aujourd'hui encore l'existence, est située au large de la côte Nord du Saint-Laurent, entre la Malbaie et la baie St-Paul. Le fleuve est, à cet endroit, large d'environ 32 kilomètres, si bien que l'île est comparativement isolée du continent: c'est un petit territoire formant un monde à part, ayant gardé son individualité depuis plus de trois cents ans.

Les premiers émigrants normands y débarquèrent au début du XVIIe siècle. Il y avait parmi eux des laboureurs, des marins, des maçons, des constructeurs de bateaux. Ils exercèrent, tous, leurs métiers qu'ils enseignèrent à leurs fils. Peu à peu, l'île découverte par Cartier forma une petite patrie à elle, ayant son caractère tout particulier qu'elle a d'ailleurs conservé jusqu'à ce jour.

De fait, ce territoire minuscule — il mesure trois lieues de large et deux lieues de long — est un exemple frappant de la survivance et des coutumes d'autrefois: c'est une petite Normandie miniature datant de plus de trois cents ans.

Dès l'arrivée sur le quai, on a la sensation de débarquer sur une contrée étrangère. Ni les choses ni les gens ne ressemblent, en effet, à ce que l'on vient de quitter sur le continent voisin.

En parcourant l'île, on peut constater qu'elle est entièrement cultivée. Elle est divisée en petites propriétés qui n'ont pas changé de mains, depuis les premiers jours de la colonisation. Les maisons bâties en solide pierre de taille, il y a trois cents ans, par les premiers occupants, sont toutes du vieux style normand typique.

Evidemment, la charpente exposée aux interpéries n'est plus celle de la construction primitive. Les bardeaux, les portes et les cadres des fenêtres ont été renouvelés plusieurs fois, mais on a simplement remplacé les parties abîmées et les réparations opérées n'ont rien changé à l'aspect de la maison. Les poutres, les crevrons et les allèges qui portent encore les traces de la hache et de la scie en long ont résisté à l'usure du temps ainsi que les murs trapus et épais.

Se dressant sur une hauteur faisant face à la mer, voici la maison de Louis de Gagne, la plus vieille habitation de l'île. Elle a été réparée un certain nombre de fois et l'on a pratiqué deux lucarnes dans son toit âgé de trois siècles. Autrement, elle est restée comme elle avait été construite par son fondateur Louis de Gagne, lorsqu'il défricha la propriété qui est aujourd'hui la plus importante de l'île.

De même que la plupart de leurs demeures ont gardé leur apparence au cours des siècles, de même les générations successives ont gardé leurs anciennes coutumes. Ils cultivent le sol, font leurs moissons, élèvent leurs volailles et leur bétail, à la façon simple et primitive d'autrefois.

Les habitants emploient, comme leurs ancêtres, les boeufs pour labourer leurs champs. Ces derniers temps seulement, ils ont délaissé l'antique faucille pour adopter des moissonneuses, relativement modernes, et c'est un spectacle peu banal, surtout au Canada, de voir un fermier quittant une maison plusieurs fois centenaire assis sur le siège d'une faucheuse traînée par une paire de boeufs.

Dans tout le reste du Canada, le fléau des premiers colons a cédé la place, d'abord à la machine à vapeur, et, de nos jours, le battage s'opère par le moteur à essence, mais les habitants de l'île ne connaissent que les batteuses à vent de leurs aïeux.

Ces batteuses toutes primitives rappelant les moulins à vent n'en sont pas moins d'un bon rendement. Fonctionnant lentement, mais sûrement, elles se composent de quatre ailes longues de 3 mètres, attachées sur une grande poulie fixée elle-même sur un solide châssis à l'extérieur de la grange. La poulie est munie d'une courroie en toile passant à l'intérieur de la grange, sur une deuxième poulie, plus petite, fixée sur le moulin qu'elle met en mouvement. Ingénieux et simples à la fois, ces appareils donnent toute satisfaction aux fermiers qui ont eu soin de placer leurs maisons aux endroits les plus propices à la capture des vents saisonniers.

Un grand moulin à vent sert à moudre le grain battu. Tricentenaire, lui aussi, il n'a jamais cessé de fonctionner, à la satisfaction de ses propriétaires.

D'une surface de 8 m. 50 et d'une hauteur de 14 mètres, il est surmonté d'un curieux toit en forme de cône. Les murs en pierre de taille ont à la base une épaisseur de près d'un mètre. C'est un spécimen remarquable de maçonnerie ancienne, une preuve frappante de l'habileté des anciens constructeurs préparant de leurs propres mains la chaux et les pierres nécessaires à leurs travaux.

Situé dans la partie la plus élevée de l'île, dans un vaste estuaire connu pour la violence des rafales qui le balayent toute l'année durant, il comporte six ailes déposées symétriquement sur un arbre autour duquel elles peuvent tourner. Chaque aile est garnie de bande de toile que l'on développe plus ou moins, selon l'intensité du vent, afin de maintenir les meules à une vitesse régulière et constante.

L'appareil de mouture date de la même époque que les murs du moulin. On a dû renouveler, à diverses reprises, certaines de ses parties, mais chaque réparation a été faite d'après les parties devenues défectueuses, si bien que le moulin garde toujours son antique physionomie.

Chaque automne, ce moulin, vénérable témoin du passé qui apporte dans le paysage de l'île une note pittoresque, et qui deuis trois cents ans appartient à la même famille, moud le grain de la contrée, donnant une excellente farine avec laquelle les maîtresses de maison savent faire, dans le vénérable four communal, un pain aussi délicieux qu'appétissant.

Les habitants de l'île possèdent un petit troupeau de bétail, suffisant pour fournir le lait et le beurre à la communauté restreinte.

Pour la préparation du beurre, on utilise encore d'archaïques barattes construites pour la plupart d'après le modèle apporté de Normandie. Ces instruments comportent un barillet monté sur un bâti mobile avec lui, percé sur son axe horizontal, de façon à recevoir un arbre de couche garni de palettes échancrées sur le bord. On tourne ces palettes au moyen d'une manivelle externe fixée sur l'arbre de couche ; elles battent la crème avec une rapidité plus ou moins grande, selon la vigueur des bras qui manoeuvrent la manivelle. Dans tous les cas, pétri et lavé par les mains expertes de la maîtresse de maison, ce beurre est d'une finesse et d'une saveur incomparables.

Il existe également dans l'Isle aux Caudres un troupeau de moutons dont la laine est filée par les femmes, au moyen de bons vieux rouets dont on trouve au moins un spécimen dans chaque maison et que l'on entend ronronner durant une grande partie de la journée.

Les tissus des vêtements des habitants sont la plupart fabriqués dans le pays même sur des métiers dont le modèle remonte au XVIIe siècle. La grand'mère enseigne à sa petite-fille le maniement de ces vieux métiers, de même que son aïeule le lui a enseigné; si bien qu'à l'instar des rouets, les métiers à tisser datent, eux aussi, de trois cents ans.

Signalons aussi la présence d'un chantier de construction de bateaux créé dans les débuts de la colonisation de l'île.

On utilise les bois du pays débités par une respectable scierie manoeuvrée par un moulin à vent. Les ouvriers continuent à procéder comme leurs ancêtres, ils se servent des mêmes outils qu'eux, de sorte que, spectacle unique, à notre époque, on peut assister à la construction d'un bateau, réalisée exactement de la même façon que le furent ceux qui, en 1635, avalent transporté Jacques Cartier et ses équipages de la patrie normande dans la Nouvelle France.

Les bateaux sont utilisés, les uns pour la pêche, les autres pour transporter le surplus de la récolte sur le continuent d'où ils rapportent quelques denrées indispensables.

Enfin, quand tout imprégné encore des souvenirs antiques qu'il a eus sous les yeux, le visiteur revient au port, une dernière surprise lui est réservée. Au détour d'un chemin, il se trouve soudain en présence d'une église miniature. C'est " Notre-Dame-des-Coudres ", comme l'appellent les habitants de l'île. Un missionnaire vient y célébrer la messe tous les quinze jours, et tous, sans exception, se font un devoir d'y assister, car ils tiennent essentiellement à montrer combien ils sont restés fidèles à la foi de leurs aïeux.

Heureux habitants de l'Isle aux Coudres ! Ignorant tout du progrès, de l'agitation bruyante et trépidante des cités modernes, ils continuent à mener une vie calme et paisible, sans jamais se soucier de ce qui se passe chez leurs voisins du continent et conservent pieusement le souvenir des moeurs et des traditions de leurs ancêtres que l'amour du nouveau et de l'inconnu avait poussés à quitter leur bonne et riche terre normande.

L. KUENTZ.

(De la "Croix")

Revue de la presse

LE REFUS DE M. GORDON

Le "Nouvelliste", de Trois-Rivières, signale le fait que M. Hepburn a fait à Ottawa la même demande que M. Taschereau pour que le fédéral paie 50 pour cent des secours au chomage si la province d'Ontario en paie autant. Notre confrère trouve que dans cette affaire l'hon. M. W.-A. Gordon a répondu par un échappatoire à l'offre du Premier Ministre de Québec et qu'il a manqué de courage :

Après le premier ministre de notre province, c'est celui de l'Ontario, l'honorable Hepburn, qui offre au fédéral de faire porter à sa province la moitié du coût des secours directs si le gouvernement fédéral veut assumer une égale part du fardeau.

Dans la province d'Ontario, tout comme dans la nôtre, les municipalités n'en peuvent plus. Elles ploient scous la charge écrasante des secours directs. Un grand nombre ont fait défaut à leurs obligations, ne paient plus l'intérêt sur leurs dettes et ne font plus honneur aux obligations échues. Dans maints cas le gouvernement provincial a dû se substituer aux municipalités défaillantes. Même celles qui aujourd'hui encore ont les reins solides souhaitent ardemment qu'on les libère des secours directs.

La situation dans Ontario ressemble donc de très près à ce qu'elle est dans Québec.

Il n'est donc pas surprenant que le premier ministre de la province voisine adopte la même attitude que le premier ministre de notre province et que lui aussi offre à Ottawa de partager, à parts égales, le poids du secours direct.

L'on sait ce que l'honorable Gordon, ministre du travail, a répondu au premier ministre de notre province: "Votre offre n'est pas sérieuse. Vous l'avez faite parce que vous saviez qu'elle ne serait pas acceptée".

Piètre raisonnament!

Si l'honorable Gordon était sincère, s'il n'avait pas voulu donner le change, il aurait pu, au moins, selon ce que lui faisait observer, ces jours derniers, l'honorable Fernand Rinfret, éprouver la sincérité du premier ministre de la province de Québec. Le gouvernement fédéral n'aurait eu qu'à accepter l'offre du gouvernement de Québec. Ce dernier aurait eu à marcher s'il était sincère,— nous n'en doutons pas—, ou il aurait reculé. En ce dernier cas, Ottawa aurait eu beau jeu. Mais rien de cela. Tout ce qui reste acquis, c'est que Québec a fait une offre généreuse, de nature à libérer les municipalités d'un lourd fardeau et qu'Ottawa n'a pas eu le courage de refuser catégoriquement. On a plutôt cherché un échappatoire et pour se le procurer M. Gordon n'a pas hésité à accuser le premier ministre de notre province de manquer de sincérité.

Les chômeurs qui souffriront de la faim dans l'estomac de leurs enfants quand le secours direct disparaîtra par l'incurie du fédéral ne chanteront certes pas les louanges du ministre du travail à Ottawa, l'honorable Gordon.

L'hon. M. Taschereau a fait une nouvelle offre à Ottawa samedi dernier lorsqu'il a parlé au banquet du club Lapointe. Il a dit au gouvernement fédéral: "Donnez aux provinces l'impôt sur le revenu et nous nous chargerons de tout le fardeau du chômage". Nous n'ayons pas besoin d'attendre la réponse. Ottawa dira non, c'est entendu, car l'impôt sur le revenu lui donne plusieurs millions qu'il n'est pas prêt à abandonner aux gouvernements provinciaux. L'hon. M. Rhodes, ministre des Finances, qui a l'écorce moins rude que M. Gordon, a déclaré qu'il voulait lire le discours de M. Taschereau avant de lui répondre. M. Rhodes est un parfait gentilhomme et il ne dira certainement pas au Premier Ministre de Québec: "Votre offre n'est pas sincère". Il refusera mais poliment.

L'ELECTION DE M. BOURASSA

M. Omer Héroux publiait un commentaire dans le "Devoir" de vendredi sur le souhait formulé à la chambre par M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, que M. Henri Bourassa soit réélu par acclamation dans le comté de Labelle :

L'Ottawa Journal d'hier soir publiait la note suivante: (que nous traduisons littéralement):

"Onésime Gagnon, député conservateur de Dorchester, a exprimé hier aux Communes, l'espoir qu'Henri Bourassa, député indépendant de Labelle, aux Communes, serait de nouveau élu par acclamation aux prochaines élections générales. M. Bourassa est l'un des doyens de la Chambre et a toujours entretenu des opinions indépendantes. Il a été élu par acclamation en 1930."

L'opinion de M. Gagnon est d'autant plus intéressante que le député de Dorchester est l'un des hommes les plus en vue de son parti et qu'on le désigne couramment comme ministrable. Il est d'ailleurs probable que nombre de députés libéraux partagent sur ce point l'avis de leur collègue conservateur.

M. Bourassa occupe dans la politique fédérale une situation unique. C'est un Anglo-Canadien qui disait l'autre jour qu'il est en quelque sorte un membre at large, c'est-à-dire d'opinion général dans le pays. En fait, le député de Labelle parle souvent pour des centaines et des centaines de milliers de Canadiens, et il lui arrive souvent aussi d'exprimer des sentiments qui sont partagés par des libéraux et des conservateurs que leur attaches de parti gênent un peu dans l'expression de ces sentiments. Sa présence à la Chambre sert le pays tout entier, et sa réélection par acclamation, du consentement de tous les partis, à l'heure où de vieux adversaires confessent qu'il fut un grand Canadien, serait en même temps qu'un juste hommage, un acte de sage prévoyance.

Avec lui on peut être assuré que certaines choses seront dites qui, autrement, risqueraient de rester dans la pensée de gens moins énergiques ou moins libres de leurs mouvements.

Puis, il est juste qu'un pays utilise la science et l'expérience acquises au cours d'une longue vie. En fait, M. Bourassa est bien le type des gens parmi lesquels devrait se recruter le Sénat; mais il est peut-être plus facile pour les partis de s'entendre pour le laisser élire aux Communes que de l'envoyer au Sénat. Et, qui sait, le vieux combattant préférerait peut-être encore l'atmosphère des Communes à celle du Sénat.

Nous ignorons les intentions et

(Suite à la page 12

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

La fête du Mardi-gras

La fête du Mardi gras, qui se célèbre la veille du mercredi des cendres, était autrefois excessivement populaire en France, surtout à Paris. Bien que sa tradition remonte très loin dans l'histoire, cette fête et ses joyeuses traditions, bals masqués, mascarades et cavalcades, batailles de confetti et de serpentins disparaissent peu à peu.

Les rois de France se sont eux-mêmes mêlés à la fête du Mardi gras et au carnaval. On a vu Henri III et ses mignons, déguisés en sorciers, poursuivre les bourgeois par les rues et les battre impitoyablement.

Au XVIIe siècle, les masques avaient droit, au temps du carnaval, de pénétrer dans les maisons et d'y faire danser, une heure durant, les dames et les demoiselles. Mais, cette heure écoulée, ils devaient partir ou se démasquer.

Les mascarades publiques, les bals masqués de l'Opéra, institués par le Régent en 1715, animèrent le goût de la nation pour la moquerie et l'intrigue. Ces bals, qui avaient lieu trois fois par semaine, de la Saint-Martin (11 novembre)) à la fin du carnaval, eurent un succès prodigieux jusqu'en 1788. La Révolution les proscrivit comme "attentatoires à la dignité humaine". L'interdiction dura jusqu'au Directoire. Le carnaval de 1799 eut un éclat extraordinaire. "Tout le monde voulut se masquer, a-t-on écrit, et les fabriques de masques, loups et costumes travaillèrent nuit et jour pendant plus de trois mois. Ce fut cette année-là que l'Italien Marassi établit à Paris la première fabrique de faux visages qu'on y ait créée".

CONFETTI ET SERPENTINS

En 1891, les cuisants confetti de pâte dont on se bombardait en Italie furent remplacés par du papier. L'invention des serpentins remonte à la même année. Elle est celle d'un jeune employé du bureau des télégraphes de Paris, qui imagina de lancer sur la foule, du haut d'un balcon, des rouleaux de papier bleu destiné au télégraphe Morse. La vogue des serpentins devint tout de suite grande à Paris.

Depuis que le Mardi gras tombe en décadence, la mi-carême tend à le remplacer. A Paris, elle fut d'abord fêtée par les étudiants, les marchands des halles et les blanchisseuses, parmi lesquelles on élisait des reines. Aujourd'hui, des groupements plus généreux participent à cette fête.

En province et dans quelques villes de l'étranger, le carnaval a conservé un certain éclat, surtout à Nice, Rome, Venise, La Nouvelle-Orléans, etc.

LES CREPES DU MARDI GRAS

Pendant les jours gras et surtout le jour du Mardi gras, tous les Français mangent les crêpes traditionnelles. On les sert bien chaudes, pliées en quatre, saupoudrées de sucre et parfumées au citron. Elles doivent être minces et bien dorées.

La croyance populaire veut que ceux qui tournent la crêpe sans accident soient assurés de réussir en toutes choses. Quand on tient la queue de la poêle pour retourner la crêpe, il faut avoir la main ferme, le poignet souple, l'oeil assuré, car ainsi que le dit le proverbe:

A crêpe bien retournée
Argent vient avec santé.

LES CREPES DE NAPOLEON

Ce n'est sans doute qu'une légende, mais elle ne manque pas de saveur.

Napoléon ne manquait pas, chaque année, de manger des crêpes le Mardi gras.

Et il ne se contentait pas d'en manger; il voulait encore tenir la queue de la poêle et retourner lui-même ses crêpes; et le futur empereur, dit-on, se montrait dans ce sport culinaire d'une surprenante habileté. Jamais il ne ratait sa crêpe.

Or, la légende raconte que, le Mardi gras de 1812, l'empereur partit seul en voiture des Tuileries et se rendit à la Malmaison, où vivait Joséphine depuis leur divorce.

—Faisons des crêpes, lui dit-il... faisons des crêpes comme autrefois! L'impératrice répudiée s'empresse de préparer la pâte. Napoléon prend la queue de la poêle, l'agite d'un mouvement léger, puis, d'un coup de poignet sec, lance la crêpe en l'air. Hélas ! la crêpe retombe dans la cendre. Trois fois l'empereur recommence : trois fois il rate son coup.

Quelques mois plus tard, c'est la campagne de Russie, "c'est Moscou qui s'allume, la nuit, comme un flambeau". Le mauvais présage s'est réalisé.

(Du "Courrier des Etats-Unis")

Il y a vingt ans

5 mars 1915. — Il y a eu de la canonade, hier, de la mer à l'Aisne sur le front de l'ouest et les Allemands ont recommencé le bombardement de Reims qui avait cessé depuis quelques jours à la suite des efforts des Alliés pour libérer la ville et ses alentours. Dans l'Argonne, les Alliés se sont emparés de plusieurs positions importantes à la suite d'une série d'opérations énergiquement conduites.

Sur le front est, il n'y a eu aucun changement important. Dans le but de repousser les Russes hors de la Galicie, les Austro-Allemands ont fait plusieurs tentatives pour briser les lignes russes sans remporter de bien grands succès.

La flotte alliée continue de bombarder les Dardanelles et les Russes avancent maintenant vers la Turquie en passant par le Caucase. Les Turcs ont réuni des troupes considérables pour la défense de Constantinople et les pays balkaniques surveillent avec intérêt la situation. On comprend quel effet considérable aurait dans les Balkans la chute de Constantinople, qui depuis de nombreuses années, exerce une influence considérable sur les petits peuples qui l'entourent.

L'esprit à l'étranger

SA SEIGNEURIE. — "Buggins, téléphonez à la police."
LE CAMBRIOLEUR. — "Oui, Buggins — et dépêchez-vous !"
LONDON OPINION

Carnet Mondain

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, recevra, aujourd'hui, des félicitations de toutes parts à l'occasion de son soixante-huitième anniversaire de naissance.

M. le Gouverneur et madame E.-L. Patenaude recevront à dîner, aujourd'hui.

Madame Mirabeau, qui est la soeur de Son Excellence la Comtesse de Bessborough, et mademoiselle Mirabeau, qui ont passé quelques semaines à Rideau Hall avec Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough, arriveront aujourd'hui à Québec et descendront au Château Frontenac pour la journée, en route pour l'Europe. Madame Mirabeau et mademoiselle Mirabeau seront les invitées de madame Irénée Vautrin au déjeuner que celle-ci donnera aujourd'hui, et de mesdames Joseph-Edouard Perrault et Athanase David à leur réception de cet après-midi, au Château Frontenac.

Lord Lamington, qui a été pendant quelque temps l'invité de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough, à Rideau Hall, arrivera à Québec, aujourd'hui. Lord Lamington passera quelques jours au Château Frontenac avant de s'embarquer pour l'Angleterre.

Madame Joseph-Edouard Perrault et madame Athanase David recevront, aujourd'hui, de 5 à 7, au Château Frontenac.

Madame Irénée Vautrin recevra à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de madame L.-A. Taschereau.

Madame D.-O. L'Espérance a reçu très intimement à un brûlé et à l'heure du thé, ces jours derniers, à sa résidence, avenue Ste-Geneviève.

L'honorable juge Adjutor Rivard, de la Cour d'Appel, passe quelques jours à Montréal.

L'honorable juge C.-E. Dorion, de la Cour d'Appel, est présentement à Ottawa.

Madame R.-F. Stockwell recevra à déjeuner, au Château Frontenac, jeudi.

Le lieutenant-colonel J.-D. Brousseau, A.D.C., et madame Brousseau ont reçu à dîner, hier, à leur résidence, Grande-Allée, en l'honneur de l'honorable M. et madame R.-F. Stockwell.

Madame Gerald Monaghan recevra à déjeuner, aujourd'hui, au Château St-Louis.

M. le docteur et madame Albert Paquet, et leur jeune fille, mademoiselle Louise Paquet, sont de retour d'un séjour de quelques semaines en Floride.

Madame Jules Frémont a reçu très intimement, hier après-midi, à sa résidence, rue Ste-Ursule, en l'honneur de madame A. Duchesneau, de Montréal.

Plus de 250 personnes ont déjà réservé leur place pour le souper dansant que donnera ce soir, de 9 heures à minuit, le Château Frontenac à l'occasion du Mardi Gras.

Madame Cyrille-F. Delâge et mademoiselle Marguerite Delâge sont parties pour Montréal, où elles passeront quelques jours avant de se rendre à Ottawa, où mademoiselle Delâge, en compagnie de mademoiselle Marjorie Barrow, défendra son titre au "Dominion Badminton Championship Tournament".

M. et madame Desmond Clarke sont partis pour Miami, Floride et Nassau, où ils séjourneront pendant quelques semaines.

M. R.-L. Calder, C.R., de Montréal, passe quelques jours à Québec pour affaires professionnelles. Mtre Calder est descendu au Château Frontenac.

M. Louis Morin, C.R., de St-Joseph de Beauce, passe quelques jours en notre ville, pour affaires professionnelles.

L'honorable M. Wilfrid Gariépy, C.R., avocat de la ville des Trois-Rivières, est descendu au Château Frontenac pour quelques jours.

M. Thomas-Louis Bergeron, C.R., de Roberval, est actuellement en notre ville pour affaires professionnelles.

Madame R.-M. Watson est actuellement à Montréal, où elle séjournera quelque temps.

Mademoiselle Claire Ringuet est retournée à Rimouski après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de mademoiselle Françoise Rochette.

M. et madame E.-L. Hardy ont reçu, dimanche après-midi, à leur résidence, chemin St-Louis.

Madame Jean Lanctôt a reçu à un bridge et à l'heure du thé, hier, à sa résidence, rue Fraser.

M. l'échevin Emile Morin, C.R., et madame Morin ont reçu à dîner, dimanche, à leur résidence, en l'honneur de M. le notaire Adjutor Roy, de Lévis, et de sa fille, mademoiselle Jeanne Roy, arrivés récemment d'un voyage en Floride.

M. et madame Guy Lanctôt et leur jeune enfant sont arrivés à Québec pour quelques semaines, en visite chez M. Charles Lanctôt, C.R., assistant-procureur-général de la province.

Mademoiselle Marjorie Barrow est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours avant de se rendre à Ottawa en compagnie de mademoiselle Marguerite Delâge.

Les officiers du Royal Rifles of Canada ont reçu à l'heure du thé, dimanche, à leur "mess", Grande-Allée. Madame Murray Robertson et madame H.-N. McKinnon servaient le thé et les glaces. Parmi les invités, mentionnons: le brigadier J.-M. Prower, D.S.O., le lieutenant-colonel et madame C.-A. Young, le lieutenant-colonel Walter-J. Ray, le lieutenant-colonel W.-C.-H. Wood, le lieutenant-colonel et madame F.-G. Kemp, le lieutenant-colonel (Dr) G.-W. Parmelee, le major C.-F. Hennington, M.C., et madame Hennington, le major et madame A.-H.-C. Smith, le major et madame J.-A. Sullivan, le major et madame C.-P. Raymond, le major G.-K. Craig, mademoiselle Micheline Caron, le major C. Baillargé, mademoiselle Ruth Brodie, le capitaine S.-E. Gudgeon, le capitaine et madame A.-M. Robertson, le capitaine F.-T. Atkinson, le capitaine et madame L.-J. Teakle, le capitaine R.-L. Argue, le capitaine J.-G. Power, le lieutenant W.-G.-D. Stanley, le lieutenant A.-F. Cannon, M. et madame S.-M. Knowles, le docteur et madame A.-N. MacKinnon, mademoiselle Patricia Fraser, M. R.-G. Ray, mademoiselle Pauline MacWilliam, M. et madame Gordon-L. Pfeiffer, le capitaine W.-R. Brodie, M. Paul Mathie, mademoiselle Dora Bailey, mademoiselle Flora-Mae Mathie, M. G.-W. Murray, M. M.-A. Parker et M. R.-J. O'Neill.

Le major Hugh Bell est retourné à Montréal, en fin de semaine.

M. et madame W.-Q. Stobo sont partis pour Montréal, où ils assisteront au mariage de mademoiselle Catherine Robinson à M. Richard Webster.

M. Léo-Pol Morin, pianiste canadien, qui donnera ce soir une conférence-concert au Club Musical des Dames, sera l'invité de M. et madame Henri Gagnon, rue St-Flavien.

Mademoiselle Lucienne Dauverchain a reçu, en fin de semaine, à la résidence de ses parents, en l'honneur de ses invitées, mesdemoiselles Sheila White et Tony Leblanc, de Sydney, Cap Breton.

M. et madame Raymond Ruel-land-Dupéré ainsi que M. et madame R. Leullier, de Ste-Marie de Beauce, font actuellement un séjour en Floride. Ils se rendront également à la Nouvelle-Orléans, à la Havane et à Nassau.

Mademoiselle Alice Brassard, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de mademoiselle Florence Grenon.

Mademoiselle Marguerite Fortier est retournée à Montréal après un séjour de quelques semaines en notre ville, où elle fut l'invitée de M. et madame John Sheehy.

Mademoiselle Nancy Atkinson est revenue, hier soir, de Montréal, où elle a passé quelque temps.

Mademoiselle Lelia Pavey, de Montréal, est actuellement à Québec l'invitée de M. et madame W.-F.-V. Atkinson.

Madame A.-L. Parker, de Sherbrooke, passe quelque temps en notre ville, l'invitée de M. et madame Maurice Parker.

Mesdemoiselles Madeleine et Suzanne Bilodeau, de la Beauce, ont passé la fin de semaine à Thetford Mines, les invitées de mesdemoiselles Jeanne et Madeleine Marcoux.

Madame Warren Hale, de Montréal, a passé la fin de semaine en notre ville, au Château Frontenac.

M. et madame H.-R. Warren et mademoiselle Kathleen Warren sont retournés à Montréal après avoir passé la fin de semaine au Château Frontenac.

Mademoiselle Géraldine Rouleau est retournée à Mont-Joli, après un séjour de quelques semaines à Beauport, où elle fut l'invitée de mademoiselle Monique Dionne, à la résidence de ses parents, Mtre J.-B. Dionne et madame Dionne.

Dimanche, le 3 mars, mademoiselle Jeanne Lafontaine a reçu en l'honneur de M. Marcel Foucault, à l'occasion de son 20ème anniversaire de naissance. Les invités étaient: madame Lafontaine, mesdemoiselles B. Leblond, R. Vachon, A. Dorval, M.-A. Dorval, E. Roy, R.-A. Roy, Florence McSpiers, A. Faucher et B. Lafontaine; MM. Marcel Foucault, J. Leclerc, A. Dugal, John Laliberté, Georges Laliberté, R. Laverdière, A. Fortin, M. De Tilly, A. Lafontaine.

Votre Intérieur
par
Roger Dussault
Draperies, Rideaux
199, St-Jean—Tél.: 2-5462

POISSONS

HADDOCK frais gelé	.05
HADDOCK frais pas gelé	.08
SAUMON frais 5 à 6 livres	.14
FLETAN la livre	.16
ANGUILLE salée	.05
TURBOT la livre	.08
MORUE salée, grosse	.07
4 boîtes SARDINES salées	.25
SAUMON ROSE, 2 boîtes	.12
HOMARD 1-2 livre	.25

Arthur THIVIERGE
Epicier et Boucher
Livraison gratuite dans toutes les parties de la ville
30, rue Hermine coin de Mazenod
Tél.: 8194-8195 Viande: 3-4542

Attrayante Série d'Aubaines
Au MAGASIN de la BASSE-VILLE
DEPARTEMENT DES MARCHANDISES USAGEES

BICYCLE C. C. M. en bonne condition **$17.50**	**SET DE SALON** 5 Morceaux fini acajou. Spécial **$11.75**	**BUREAU** Avec Miroir Fini doré. Bargain **$5.00**
LAVABO Fini doré Une belle valeur à **$1.75**	**POELE A GAZ** Trois Feux Porte et dessus émaillés **$9.75**	**MOBILIER** de Boudoir 6 morceaux, dos et sièges en simili-cuir **$12.85**
SECRETAIRE Dessus roulant fini doré, 36 pouces **$15.75**	**SECRETAIRE** Dessus plat 50 pouces, fini doré **$9.45**	**LAVEUSE** Electrique MAGIC reconditionnée. **$47.00**
Lit Extensible et MATELAS Spécial. **$4.75**	**TABLE** de Centre carrée, fini doré. **$1.45**	**CHESTERFIELD** et 2 FAUTEUILS recouverts en tapisserie **$9.75**
RADIOLA 17 et Haut-Parleur Spécial à **$14.75**	**RADIO** General Electric Neuf Lampes **$39.00**	**LIT en CUIVRE** Largeur, 4¼ pieds. **$3.95**

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ LIMITEE
273 — ST-PAUL — 273

A LA RADIO

MARDI

AU POSTE CRCK (Québec)

5.30 p.m.—Disques phonographiques.
5.45 p.m.—Cotes de Bourse de Montréal et de New-York.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—"Understanding Music" (C. B. S.)
6.55 p.m.—Intermède musical.
7.00 p.m.—Causerie par M. Paul Comtois, sous les auspices de l'U. C. C. Sujet: "Questions agricoles".
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre— sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire: causerie du Juge Surveyer sur "Faucher de St-Maurice".
8.15 p.m.—"Mastering the Ceremonies"
8.30 p.m.—"Half 'Round the Clock" (de Détroit).
9.00 p.m.—La fanfare du Royal 22ème Régiment, sous la direction du Capt. O'Neill.
9.30 p.m.—L'Orchestre symphonique de Clevelan, sous la direction d'Arthur Rodzinsky.
10.30 p.m.—L'orchestre de Joe DeCourcy, de l'Hôtel Windsor.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—Résultats des joutes de hockey.

AU POSTE CHRC

9.30 p.m.—Les tablettes Baby's Own.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.45 a.m.—Programme divers, présentation Buanderie Impériale.
11.00 a.m.—Pot-Pourri musical, courtoisie l'Association des aveugles.
11.45 a.m.—Variétés, présentation Larigueur & Hutchison Enrg.
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence prononcée devant les membres du Club Rotary.
4.45 p.m.—Crown Brand Melodies, courtoisie Canada Starch Co.
6.01 p.m.—Miettes musicales, présentation Arex compound.
6.30 p.m.—Récital de violon, courtoisie J.-A. Lamy.
6.45 p.m.—Variétés, présentées par Henri Duclos Ltée.
7.00 p.m.—Programme de choix, courtoisie E. E. Lemieux Ltée.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
8.00 p.m.—Concert de la Brasserie Boswell.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—Programme du dîner.
12.15 p.m.—Les Verdonnets.
12.30 p.m.—Taxi Laval.
12.45 p.m.—Moutarde de Coleman.
1.00 p.m.—Danses Modernes.
1.15 p.m.—Musique de Symphonie.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—Variétés.
6.15 p.m.—Chansonnettes.
6.30 p.m.—Revue Passe Temps.
7.00 p.m.—Tangos.
7.30 p.m.—Piano Jazz.
7.45 p.m.—Concert.
8.00 p.m.—Le Tourbillon.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CKAC

10.30 a.m.—Les musiciens de Montparnasse.
10.45 a.m.—Etre femme.
11.00 a.m.—"The Shadow Singer".
11.15 a.m.—Ouverture de la Bourse.
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
1.00 p.m.—Orchestre.

Aidez vos reins

Si souffrant des reins ou de faiblesse de la vessie, vous avez à uriner fréquemment la nuit, êtes agité, raide, avez des vertiges, rhumatismes, douleurs cuisantes en urinant, chatouillements, urines acides, essayez l'ordonnance "Cystex". Doit vous remettre sur pied en 8 jours ou votre argent est remboursé. Chez les pharmaciens, 75 sous seulement.

Retraites Fermées

Maison Notre-Dame-du-Cénacle, 651, rue Saint-Cyrille, Québec.

Du 11 au 14 mars pour dames et du 18 au 21 mars pour jeunes filles.

Pour renseignements, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception, tél.: 9210.

COMMENT VOUS SOULAGER D'UN RHUME PRESQUE SUR-LE-CHAMP

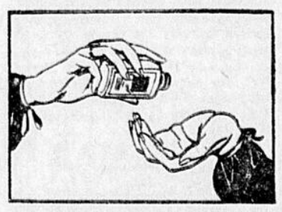

1. Prenez 2 comprimés d'aspirin

2. Buvez un plein verre d'eau. Répétez ce traitement dans 2 heures.

3. Si la gorge est irritée, écrasez 3 comprimés d'Aspirin dans le tiers d'un verre d'eau, agitez et gargarisez.

Suivez les directions suivantes pour un prompt soulagement.

Quand vous avez un rhume, rappelez-vous le traitement illustré ici... prescrit par les médecins comme le **moyen rapide et sûr.**

Les résultats sont étonnants. La douleur et la détresse s'en vont immédiatement. A cause de sa propriété de désintégration rapide, **Aspirin** "prend prise" **presqu'instantanément.** Votre rhume est soulagé aussi rapidement que lorsque vous l'avez attrapé!"

Tout ce que vous avez à faire c'est de prendre **Aspirin** et boire beaucoup **d'eau.** Faites ceci toutes les 2 ou 4 heures... si la gorge est irritée, le gargarisme d'**Aspirin** la soulagera en moins de 2 minutes.

Informez-vous chez votre médecin à ce sujet. Et soyez assurés que vous obtenez **ASPIRIN** quand vous achetez. Il est fait au Canada et tous les pharmaciens l'ont. Voyez à ce que le nom en forme de croix soit sur chaque comprimé d'**Aspirin. Aspirin** est la marque de commerce de la Compagnie Bayer, Limitée.

N'AFFECTE PAS LE COEUR

Bientôt: pour la 1ère Fois à Québec
La COLOMBE POIGNARDÉE

1.10 p.m.—Lunch du Rotary Club.
2.30 p.m.—"School of the Air" C.B.S.
3.00 p.m.—Variétés Columbia.
4.15 p.m.—Emission des "Girl Guides".
4.30 p.m.—L'Ecole du doux parler.
4.45 p.m.—Programme de mélodies.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
6.15 p.m.—Musique classique.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—L'homme du rêve.
7.45 p.m.—Sketch par Fred et Albert.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.00 p.m.—Radio-roman Molson.
9.30 p.m.—La Tribune de l'air.
9.45 p.m.—Interlude.
10.30 p.m.—Musique de danse.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

AU POSTE CFCF

4.30 p.m.—Musicale.
4.45 p.m.—Syrup Mélodies.
5.00 p.m.—Ligue de Sécurité.
5.15 p.m.—Solistes.
5.30 p.m.—Singing Lady.
5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.15 p.m.—Autour de la Ville.
6.30 p.m.—Côtes de la Bourse.
7.00 p.m.—Oncle troy.
7.30 p.m.—Danse.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
8.00 p.m.—Récital d'orgue.
8.30 p.m.—Lawrence Tibbett et Orchestre.
9.00 p.m.—Cello Quartette.
9.30 p.m.—Orchestre.
10.00 p.m.—Beauty Box Theatre.
11.00 p.m.—Hockey.
11.02 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Silence.

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 heures ce soir mardi, la poste CKAC, transmettra le programme de l'Heure Provinciale, dont voici le détail:

Directeur: M. Edouard Montpetit.
Directeur artistique: M. Henri Letondal.
Programme de musique symphonique consacré à Tchaikowsky, avec le concours de l'Orchestre de l'Heure Provinciale, sous la direction de Henri Deleellier. Solistes: Jeanne Servâtre, pianiste.

8 h. Causerie: "Georges Rodenbach" Mme E. P. Benoit

8 h. 15—Concert.
1—Suite Ballet "Casse Noisette" . . . Tchaikowsky
a) Petite Marche
b) Danse Arabe.
c) Valse des Fleurs.
2—Premier Concerto en Si Bémol Mineur Op. 23 . . . Tchaikowsky (Pour piano et orchestre)
a) Allegro non troppo et maestoso
b) Allegro con spirito
c) Alla brève
Soliste: Jeanne Servâtre
3—Deuxième mouvement de la Sixième Symphonie (Pathétique) . . . Tchaikowsky
Allegro Con Grazia
L'Orchestre de l'Heure Provinciale

POSTE CHRC

Musique Enrégistrée. Mardi, 5 mars, 1935.
9.00—Heure du Coucou. Demandes Spéciales.
10.00—Mélodies Matinales: Mons. Baucaire: Duo. Backlisherlin. La Barque d'Yves. Primor Amor.
10.15—Extraits d'Operas: Hérodiade: Air de Phanuel. La Tosca: Elle le est venue hier. La Dame Blanche: Ah! quel plaisir d'être soldat. Lakmé: Dans la forêt près de nous.
10.30—Pour les Enfants: Sur le pont du nord. Don Quichotte. Mons. Polichinelle. L'Hostelerie fleurie: Cocktail de Gosses.
10.45—L'Auto du Charbonnier. Pirouette. I Look into Your Garden. Wedding of the Rose.
11.00—Pot-Pourri: Banffy; valse. Western Allegro. Butterfly-Tox. Tu ne sais pas. Ruritania.
11.15—Fantaisies: Le Mariage Secret. Trovatore: Or Co Dadi. Rondo.
11.45—The White Dove. Sélection de Fortune Teller. Au Clair de la Lune. In a Persian Market.
12.00—Autour de la table: La Nurserie. Impatience. In the Forest.
12.15—Musique Instrumentale: Step on It. Mazurka Paysanne. The Grasshoppers' Dance. Rapsody in Blue.
12.30—Apprenez-moi des mots d'amour. Tant qu'il y a de l'amour. Mouamée d'amour, Tout petit.
12.45—Variétés: Le Courrier. Zwei Herzen. Marilyn. Two Eyes of Grey. Here We Go.
1.00—Musique du dîner: Rapsodie Mexicaine. J'aime avec mon coeur. Liebestaum: Liszt. Les Brigands: Hoffenbach.
1.15—Chanson Française: Je vais me marier. A Quoi Bon. Adieu. J'ai bu. Si je n'avais plus l'amour.
4.30—Orchestre: Speed Shoot. Happy Go Lucky. Estudiantina. Sa Valse.
5.00—Pour les Enfants: Peau d'Ane. L'Adroite princesse. Ah! vous dirais-je maman. Les Gorets.
5.15—Fantaisie: From the Canabrake. Le Farfadet. Polonaise Militaire.
5.30—Divertissements: Uncle du Pékin. Molly o; the Shore. Pacifique. Blue Pacific Moonlight. El Relecario.
5.45—Les Grands Succès: Coucou. Jeannette. Papa n'a pas voulu. Ballade du Cordonnier. Ma femme est morte.
6.00—Miettes Musicales: La voix des cloches.
6.05—La Chanson Nouvelle: Nuit charmante.
6.10—Orchestre: Flaperette. Le Secret.
6.15—Opérette: Fille de Mme Angot. Jours fortunés de notre enfance. De la Mère Angot, je suis la fille. Couplets de la dispute. Certainement, j'aime Clairette.
6.30—Récital de Violon: Près de la Cascade. Scherzo: valse. Chant Indien. Plaisir d'amour. Grave.
6.45—Variétés: Jardins de Campagne. Oh, Oh, Oh. Danse des Gouttes de Pluie. Plaisante Aventure.
7.00—Musique Instrumentale. Ma Reine. Viens dans le bois. Fleur d'Argentine. Campane a Sera.
7.15—La Chanson de Paris: Amour vainqueur. Un jour ou toujours. Le bonheur bien souvent. Evocation.

MERCREDI

AU POSTE CRCK (Québec)

5.30 p.m.—Disques phonographiques.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—
7.00 p.m.—La Renaissance campagnarde.
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre — sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.0 p.m.—La Petite Histoire: causerie du docteur Albert Lesage sur le "docteur Rottot".
8.15 p.m.—"Melody Mart".
8.30 p.m.—"Opening Nights" (de Toronto).
9.00 p.m.—Heure de la gaieté et de la romance.
10.00 p.m.—Les Maîtres de la musique: Grandes.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—Cocktel Musical.
12.15 p.m.—J.-R. Croteau.
12.30 p.m.—Taxi Idéal.
12.45 p.m.—Le Choix des Disques.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Programme musical.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—En soupant.
6.15 p.m.—Folklore.
6.30 p.m.—Une Cause Célèbre.
7.00 p.m.—Variétés.
7.15 p.m.—Danse.
7.30 p.m.—Les Gaietés du Régiment.
8.00 p.m.—Revue.
8.30 p.m.—Programme surprise.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CHRC

9.15 p.m.—Concert de la Boulangerie Nationale.
9.45 p.m.—Mélodies matinales, courtoisie Laiterie Laval.
10.00 p.m.—Variétés Crown Brand, courtoisie Canada Starch Co.
11.00 p.m.—Programme de choix, courtoisie fromage Moonbeam.
1.45 p.m.—Pour vous, mesdames, présentation Lait Eagle.
5.45 p.m.—Robin Hood; l'homme aux réponses.
6.15 p.m.—Chansons choisies, courtoisie, Henry K. Wampole Co. Ltd.
6.30 p.m.—Musique d'Orchestre, présentation J.-A. Lamy.
6.45 p.m.—Programme de choix, courtoisie M. Madden Ltée.
7.00 p.m.—Choses connues, présentation Mozart Ltée.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.

DECLARATION SOUS SERMENT

Une Femme Dit Devant Notaire Comment les Fruit-a-tives l'Ont Soulagée de la Constipation

Mme Williamson, 7420 Ave. Bloomfield, Montréal, ne veut pas que les autres continuent de souffrir comme elle a souffert. C'est pourquoi elle dit comment elle s'est complètement débarrassée de sa constipation. Et Mme Williamson a consenti à faire sa déclaration sous serment, devant notaire, afin que tous soient sûrs de la vérité. Elle déclare:—"Depuis l'âge de douze ans, je souffrais de constipation chronique. Je ne me suis jamais sentie bien portante avant de commencer à prendre des Fruit-a-tives, et maintenant, je puis dire qu'elles m'ont donné un merveilleux soulagement. J'ai retrouvé la joie de vivre et je conseille fortement à quiconque souffre du mal que j'avais d'essayer les Fruit-a-tives."

La déclaration assermentée de Mme Williamson prouve ce que les Fruit-a-tives peuvent faire. Mais c'est que les Fruit-a-tives sont vraiment différentes. Elles sont le fameux remède qui a apporté un soulagement durable à des milliers d'hommes et de femmes qui souffraient de constipation et de maux de même famille, tels que l'indigestion, etc.

Copie complète de la déclaration assermentée de Mme Williamson sera adressée sur demande. Ecrivez à Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Canada.

FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

Ad. No. 3518RF—Fin. P.—1 col. x 70 lines —Fr. Newspapers, Spring, 1935.

8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
9.00 p.m.—Programme des cigarettes Sweet Caporal.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham. (Suite à la page 10)

MARCHÉ DU POISSON DE CHOIX
TEL. 7837
190 RICHARDSON
"Le Foyer du Poisson Frais"
(Coin de la Couronne)

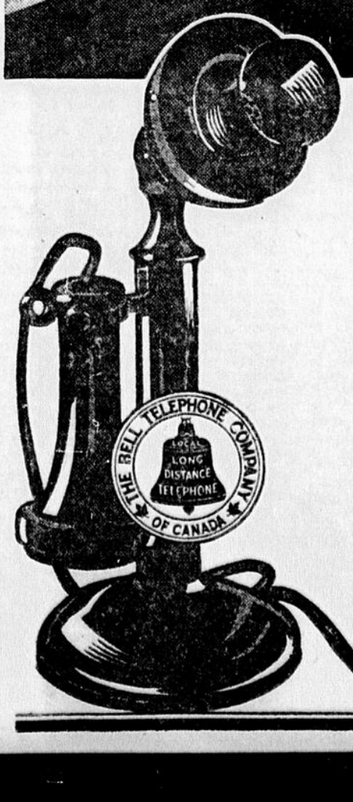

QUAND VOTRE DILIGENCE VOUS A PERMIS D'ABRÉGER VOTRE VOYAGE ...ET QUE VOUS SEREZ DE RETOUR À LA MAISON PLUS TÔT QU'ON VOUS ATTEND . . .

Partagez votre plaisir avec les vôtres. Transmettez-leur la bonne nouvelle par téléphone interurbain.

Le service interurbain s'acquitte également bien des petites et des grandes tâches. Le coût est minime. Vous pouvez communiquer à 100 milles ou près pour 30 sous. Voyez le tarif aux premières pages de l'annuaire.

M. L. BELCOURT *Gérant.*

Rapports favorables de British American Oil, Metropolitan Life Insurance Co. et des Prévoyants du Canada

LA LIVRE STERLING SE RALLIE FORTEMENT EN CLOTURE. --- LE MARCHE DES CHANGES EST INSTABLE

LE MARCHE MOBILIER EST NEGLIGE

Wall Street suit les fluctuations de la livre sterling et délaisse les actions et les obligations. — Baisse des mines.

FAIBLE ACTIVITE

(Serv. de la Presse Associée)

New York, 5. — (Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée) Les fluctuations de la livre sterling sur le marché des changes concentrent totalement l'intérêt de Wall Street, de sorte que les actions et les obligations sont généralement délaissées. La livre a reculé de 5 cents pour rebondir ensuite de 4 cents, se trouvant clôturer en perte de moins d'une cent. Le coton a baissé de 30 à 40 cents la balle. En bourse, le virement total fut de 422,930 parts seulement.

Quelques titres miniers ont fléchi, en fin de semaine, lorsque la livre a remonté. U. S. Smelting perdit 3 points à 199 1-4, et des reculs de 1 1-2 point chacun furent subis par Cerro de Pasco à 43 1-4, et American Smelting à 35 1-2. Des reculs fractionnaires furent subis par Allied Chemical à 134, Bethleem Steel à 27 1-8, Case à 56, U. S. Steel à 32 1-4, Montgomery Ward à 24 3-4, General Motors à 29 5-8, Santa Fe à 41 et Union Pacific à 93 3-4. 640 titres différents firent leur apparition sur le tableau. Là-dessus, 164 ont avancé, 309 ont reculé et 167 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 ind.	15 c.f.	15 uti.	60 t.
Hier	53.0	20.0	23.0	37.5
Samedi	53.3	21.4	23.1	37.8
Mois dern.	52.9	22.9	24.9	38.4
1934	58.3	38.9	35.9	47.8
Haut 1935	56.6	27.6	26.6	41.6
Bas 1935	52.0	20.5	22.8	37.4
Haut 1934	61.4	43.0	40.6	51.4
Bas 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les prix ont monté de 25 points ou baissé de 60 points hier sur le marché de l'argent-métal. Les ventes furent de 44 contrats.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New-York à $0.99 1-16 et la livre sterling à $4.77.

o O o

Les obligations de l'Etat ont baissé de 1-2 point à 3-4 de point sur le marché domestique.

o O o

British American Oil Company Ltd a gagné $1.05 par action en 1934 au lieu de $1.01 par action en 1933.

o O o

Consolidated Bakeries Ltd a gagné 60 1-2 cents par action l'an dernier à rapprocher de 29 cents l'année précédente.

o O o

Goodyear Tire and Rubber Co. Ltd a gagné des profits de $7.19 par action ordinaire en 1934 au lieu de profits de $6.76 par action en 1933.

o O o

La production de Siscoe Gold Mines Ltd a été en février 1935 de $192 278. à rapprocher de $192,132. en janvier 1935 et de $168,326. en février 1934.

o O o

Les placements de la Metropolitan Life Insurance Co. au Canada s'élevaient à la fin de 1934 à $256,920,068.

o O o

L'actif du fonds de pension des Prévoyants du Canada a augmenté de plus de $300 000. au cours de l'année dernière.

Harry-D. Wright, troisième vice-président et gérant au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company dont le rapport financier paraissant aujourd'hui dans nos colonnes relève une augmentation dans les placements au Canada.

BEAU PROGRES DE LA METROPOLITAN

Le montant des nouvelles assurances vendues par la Metropolitan Life en 1934 a augmenté de la somme de $112,105,895 sur 1933.

ACTIF PLUS ELEVE

Le soixante-huitième rapport annuel que la Metropolitan Life Insurance Company vient de publier, accuse des résultats très satisfaisants pour l'année 1934, et la conservation d'une solide assiette financière. On constate, à l'actif, une forte augmentation qui atteint le chiffre de $170,346,960, et l'on voit que les assurances-vie en cours se sont accrues. Par ailleurs, les prêts sur les polices sont revenus au niveau de l'avant-dépression. De plus, l'efficacité du service hygiénique et sanitaire de la Compagnie s'est manifestée dans une plus forte diminution du taux de la mortalité.

Ce rapport de la Metropolitan, qui est une compagnie à forme exclusivement mutuelle, montre que la somme totale des dividendes comprenant l'attribution de 1935, et payés aux assurés depuis le début des opérations, dépassera le milliard.

"Fidèles à la pratique établie dans nos opérations au Canada", dit M. Wright, troisième vice-président et gérant pour le Canada, "nous avons payé et placé au pays, au cours de l'année, environ $10,000,000 de plus que nous n'avons reçu en primes. C'est dire que pendant nos soixante-trois années de travail au Canada, nous avons ainsi payé et placé à peu près $126,000,000 de plus que les primes touchées." M. Wright faisait remarquer que les placements de la Metropolitan ont augmenté, au Canada, en 1934, et qu'ils forment maintenant un total de $256,920,068 dont $173,744,148 sont placés dans des obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral, ou par les gouvernements provinciaux, ou par les municipalités. "On ne saurait trop apprécier," ajoute M. Wright, "la double valeur de ce gence de placement. En effet, ce ne sont pas seulement des placements sûrs pour les fonds des assurés; ce sont encore des placements qui concourent au développement de notre pays et à l'amélioration des conditions des groupements établis par tout le Canada."

Le montant d'assurances en cours au Canada se chiffre actuellement à $1,022,859,931, soit un gain substantiel sur l'année précédente. En 1934, les sommes payées aux assurés canadiens et à leurs bénéficiaires ont atteint le total de $28,263,755. En outre, au cours de l'année, les infirmières ont fait plus de 400,000 visites gratuites, au Canada, à des assurés à la Branche Industrielle et à la Branche Collective.

On trouve une preuve manifeste de l'amélioration des affaires, au

(Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Tendance en Bourse

Voici comment "L'Economiste Canadien", organe de la maison L.-G. Beaubien & Cie, traite de la tendance actuelle sur le marché mobilier :

"Contrairement à l'an dernier où février accentua la détente commencée en janvier, le mois qui vient de finir n'a rien apporté de saillant à la Bourse. Les séances se sont succédé dans une atmosphère d'indifférence, plus exactement d'expectative et les cours ne présentent, en conséquence, aucun changement appréciable Est-il nécessaire de rappeler pourquoi ? Le bruit fait autour de la clause-or joint à l'effritement des prix à Wall Street ont en quelque sorte paralysé l'activité de notre place. Dans la crainte qu'une décision adverse de la Cour Suprême n'eût des répercussions graves sur les marchés des valeurs mobilières et des matières premières, la spéculation et le placement ont ralenti leurs opérations et, faute de demande, la cote a langui. Si à New-York elle s'est repliée, ici elle a offert une résistance de bon augure. Tout au plus s'est-elle tassée dans quelques compartiments sans que l'on ait pu discerner le moindre signe de liquidation.

"Il s'agit là d'une attitude prudente que l'on ne saurait blâmer. En période d'incertitude, il vaut mieux retarder ses engagements, encore que parfois il puisse s'y présenter des occasions intéressantes. Quoiqu'il en soit, l'essentiel est que le marché ait tenu bon, que les offres peu nombreuses qui se sont produites aient immédiatement trouvé preneur. Depuis le printemps dernier, la Bourse est loin d'avoir entièrement réfléchi les progrès de la détente économique. Les comptes-rendus parus à date n'ont pas exercé sur les cours une influence aussi grande qu'on aurait pu l'espérer. Il y a donc, sans parler des capitaux de plus en plus nombreux à la recherche d'un emploi rémunérateur, de bonnes raisons de faire confiance à l'avenir. La seule réserve que nous nous permettrions concerne les valeurs d'or. L'abandon du gold-standard par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis a donné au métal jaune un prix qui n'a rien de définitif. En sorte que les bénéfices que réalisent en ce moment les producteurs d'or dépendent de causes très aléatoires. C'est la continuation de la crise des changes qui les rend possibles. Que celle-ci se résolve par la stabilisation des monnaies, et l'on devine aisément quelle brusque contraction des recettes elle entrainerait particulièrement dans les entreprises dont le minerai n'est pas d'une haute teneur. Partant de là, sans liquider toutes les valeurs d'or il nous paraitrait de sage prévoyance d'en alléger son portefeuille, de les arbitrager pour des titres plus stables."

Les changes

Le jugement de la Cour Suprême a fait naitre l'espoir d'une stabilisation des monnaies. Avant que ne fût connue la décision des tribunaux, la Trésorerie a cru bon de rassurer l'opinion en faisant savoir qu'elle manoeuvrerait sa masse de deux milliards pour protéger la devise américaine sur les places étrangères. Déclaration qui a eu pour effet d'enrayer aussitôt la baisse du dollar. A l'heure actuelle, les Etats-Unis détiennent 39% des stocks d'or mondiaux. L'avoir des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne s'élève à 69% de l'encaisse mondiale. Celle-ci s'est accrue, en 1934, de 1 milliard 491 millions. Le tableau suivant résume les changements survenus, en millions de dollars, dans les stocks des principaux pays :

	1934	1933		
Etats-Unis	$8,239	$6,742	*	$1,497
France	5,445	5,120	"	325
G.-Bretagne	1,584	1,571	"	13
Espagne	740	739	"	1
Russie	716	704	"	12
Suisse	624	653	**	29
Belgique	590	643	"	53
Hollande	573	626	"	53
Italie	517	633	"	116
Argentine	403	405	"	2
Japon	392	359	*	33
Allemagne	32	156	**	124

(*) augmentation
(**) diminution

Cours moyens des titres à Montréal en février

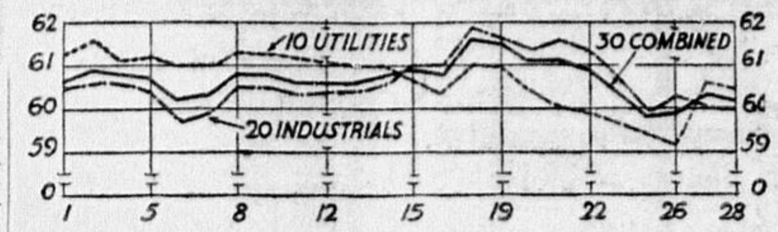

Le graphique ci-dessus décrit les fluctuations des valeurs sur la Bourse de Montréal durant le cours du mois dernier. On peut voir que les fluctuations furent étroites. Le cours moyen de 30 titres combinés a baissé d'un point à 60.2. L'indice des titres d'utilités publiques a baissé de 61.8 à 60.5 bien qu'il se fut rallié à la fin du mois. Cet indice avait baissé à 59.1 le 26 février dernier. L'indice des titres industriels a baissé de 0.9 à 60.0.

NOTES & BRÈVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L. G. Beaubien & Cie, Québec).

La revue Steel rapporte que la production de fonte aux Etats-Unis a augmenté de 9.2 pour cent en février par rapport à janvier. La semaine dernière, les opérations ont diminué de 2 pour cent à 48 pour cent de la capacité.

L'or en barres a monté au nouveau prix record de 148 shillings 10 pence à Londres, hier, l'équivalent de $35.53 en fonds canadiens.

American Iron & Steel Institute rapporte que la production sidérurgique durant la semaine commençant le 4 mars 1935 est de 48.2 pour cent de la capacité au lieu de 47.9 pour cent la semaine précédente.

Coca Cola Company a gagné $12,312,176. en 1934 au lieu de $8,189,753. en 1933.

Les ventes de Sears Roebuck ont augmenté de 13.5 pour cent durant la période de quatre semaines finissant le 26 février 1935 par rapport à la même période de 1934.

Fisk Rubber Corporation a gagné en 1934 des profits de $728,697. au lieu de $1,279,765. durant la période allant du 20 mai au 31 décembre 1933.

B. F. Goodrich Co. a gagné l'an dernier des profits de 41 cents par action ordinaire au lieu de 18 cents en 1933.

Le département du Trésor offre d'échanger les $1,850,000,000. d'obligations à 4 1-4 pour cent rachetables le 15 avril prochain pour des obligations portant 2 7-8 pour cent d'intérêt et remboursables en 1955-1960. Le Trésor offre aussi des billets à cinq ans à 1 5-8 pour cent pour les billets à 2 1-2 pour cent treize mois échus le 15 mars prochain.

La production d'huile brute de la Californie a été la semaine du 2 mars 1935 de 466,200 barils par jour au lieu de 494,000 barils la semaine précédente.

General Corporation a subi en 1934 une perte nette de $526,078. au lieu d'une perte de $2,044,186. en 1933.

LA PRODUCTION DE SISCOE AUGMENTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Siscoe Gold Mines Limited a produit en février dernier de l'or pour une valeur de $192,278. ce qui représente un nouveau record. En janvier 1935, la mine avait produit pour $192.132. d'or et la production de février 1934 avait été de $168,326. Le tonnage a été le mois dernier de 11,392 tonnes au lieu de 12,607 tonnes en janvier et la récupération a été de $17.48 par tonne comparativement à $15.70 en janvier.

CONVENTIONS DE LA CONFEDERATION LIFE

Toronto, Ont., 5. — A l'occasion du 65ème anniversaire de sa fondation, en 1871, la Confederation Life Association dont le bureau-chef est situé à Toronto et qui est l'une des plus vieilles et des plus importantes compagnies d'assurance du Canada avec des succursales dans plusieurs pays étrangers annonce la tenue de quatre conventions de vendeurs en 1936. Il y aura une convention pour les vendeurs de l'est du Canada, une autre pour les vendeurs de l'ouest du Canada, une pour les vendeurs de la Grande Bretagne et une quatrième convention pour les vendeurs de Cuba, du Mexique, de l'Amérique Centrale et des Indes Occidentales. La convention des vendeurs de l'est du Canada sera tenue à St. Andrews-by-the-Sea, au Nouveau Brunswick, et celle des vendeurs de l'ouest du Canada sera tenue à Jasper Park Lodge, en Alberta. Les vendeurs qui se qualifieront pour ces conventions devront faire leurs preuves en 1935. Ces mêmes vendeurs pourront amener leurs épouses à la convention en doublant cette année le montant minimum de nouvelles polices d'assurances requis.

REVENUS DU C. N.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les revenus bruts du Canadien National durant la semaine du 28 février 1935 furent de $3,275,640. alors qu'ils avaient été de $3,238,264. durant la semaine correspondante de 1934 soit une augmentation de $37,346.

DIVIDENDES

Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd, 1 pour cent payable le 25 mars aux actionnaires inscrits le 9 mars.

Imperial Tobacco Company of Canada Limited, 3 pour cent par action privilégiée payable le 30 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd, 1 pour cent payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 9 mars.

Ottawa Traction Co. Ltd, 50 cents par action payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

International Nickel, 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 1er avril.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 5. — Le dollar canadien a baissé de 9-16 de cent, hier, à $0.99 1-16 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling baissa jusqu'à $4.73 3-8 mais rebondit en fin de séance à $4.77, où elle ferma en perte de 1 1-4 cent. Le franc français a fermé à $0.0668. A Montréal, la livre sterling haussa de 1 11-16 cent à $4.81 3-16, le franc français ferma à $0.0674 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 7-8 de un pour cent au lieu d'une prime de 11-32 de un pour cent samedi.

BRITISH AMERICAN OIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 5. — Le rapport financier de British American Oil Company Ltd pour l'année 1934 indique une augmentation dans les ventes, dans les revenus et dans l'actif total. Les recettes nettes furent de $2,756,024. en 1934 au lieu de $2,660,317. en 1933. Ces recettes représentaient $1.05 par action l'an dernier contre $1.01 en 1933. Après la dépréciation, les taxes et les jetons de présence des directeurs, la compagnie a gagné 13.42 fois le montant des intérêts sur ses débentures. Le surplus pour l'année sous revue a été de $657,910. Le fonds de roulement est de $4,280,935. contre $4,375,227. Les actionnaires de la compagnie seront appelés à ratifier l'émission de $5 000,000. d'obligations à 4 pour cent. Une émission de ces montants avait été autorisée en 1932 mais elle n'avait pas été lancée alors parce que les conditions du marché n'étaient pas favorables.

M. A.-F. MUTH, ACTUAIRE DE L'INDUSTRIAL LIFE

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Alfred-F. Muth, B. A., F. A. I A., F. A. S., vient d'être nommé actuaire de la compagnie d'assurance Industrielle dont les quartiers-généraux sont à Québec. Cette compagnie prospère rapidement et sera bientôt au nombre des importantes institutions financières de la province de Québec. M. Muth est un diplômé de l'Université de Saskatchewan d'où il sortit en 1927. Depuis lors il était attaché au département des actuaires de la London Life Insurance Company, de London Canada. Il devint membre de l'Institut américain des Actuaires et l'"Actuarial Society", en 1934.

L'Industrial Life est heureuse d'avoir pu se réserver les services d'un actuaire possédant une si belle expérience.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 5. — Les prix des peaux ont baissé de 3-4 de point à 10 points sur le marché de Chicago, hier. Les ventes furent de 33 lots. Mars 9.-10-20 ; juin 9.46-50 ; septembre 9.80 tr. ; décembre 10.08-15 et mars 10.-40-45.

MARCHE DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Le marché des obligations était généralement plus faible hier après-midi. La faiblesse des titres d'utilités publiques a affecté la liste. Les banquiers rapportaient tout de même plus de stabilité dans les cours de Beauharnois, Gatineau, MacLaren et International Hydro-Electric. On rapporte que Toronto vend toujours tandis que Montréal achète. Les bons de l'Etat ont baissé de 1-2 point à 3-4 de point. Les obligations du Canadien National ont baissé mais sans activité. Les valeurs provinciales fléchirent comme les autres. Les valeurs industrielles sont négligées pour le moment.

RECULS SUR LES DEUX MARCHES DE CEREALES

Les cours ont fléchi de 1-4 de cent à 1-8 de cent à Winnipeg. — A Chicago, le blé a baissé de 1-2 cent à 1 1-8 cent le boisseau.

BAISSE DES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 5. — La baisse de la devise britannique a nui aux ventes de blé canadienn à Liverpool. Les cours ont fléchi, hier, de 1-4 de cent à 1-8 de cent, Le blé de mai cotait 83 7-8 cents et le blé de juillet 83 3-8 cents. Liverpool a monté d'un point à 3-8 de point. C'était congé, hier, à Buenos Ayres. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	84¼ à 84	84¼	83¾a	83⅞b
Juil	83½ à ⅝	83⅝	83⅜	83⅜b
AVOINES:				
Mai	41⅜ à ¼	41⅜	41⅛a	41⅛b
Juil	41	41¼	41	41⅛a
ORGE:				
Mai	50¼	50¼	50	50 b
Juil	50⅜	50⅜	50⅛	50¼a
LIN:				
Mai	145⅝	..	..	144⅝
Juil	143½	143½	142¾a	142¾a
SEIGLE:				
Mai	54¼ à ⅛	54⅜b	54	a 54¼
Juil	53½	55½	55⅛	55⅜b

A CHICAGO

Chicago, 5. — Le blé et le maïs ont cédé près d'une cent le boisseau, hier; sur le marché de Chicago. Les acheteurs brillaient par leur absence. Les opérateurs ont ignoré une diminution de 3,364,000 boisseaux dans le surplus visible de blé aux Etats-Unis. Le blé perdit 1-2 cent à 1 1-8 cent, le maïs baissa de 1-2 cent à 1 1-2 cent, les avoines ont baissé de 1-2 cent à 5-8 de cent et les provisions ont haussé de 2 à 5 cents. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	97 à 97¼	97½	96¾	97 à 97⅛
Juil	91½ à ⅝	91⅞	91⅛	91¼ à ½
Sep	90¾ à ⅞	91	90⅝	90⅝ à ¾
MAIS:				
Mai	..	..	..	85½
Mai	83⅝ à ¾	83¾	83⅛	83⅜ à ½
Juil	79⅜ à ½	79½	79⅛	79⅜
Sep	76⅛	76⅛	75⅝	75⅞
AVOINES:				
Mai	50 à 50¼	50¼	49½	49¾
Juil	43¼	43¼	42¾	43
Sep	40¾	41⅛	40⅝	41
SEIGLE:				
Mai	64¾	64¾	64	64⅛
Juil	64¾	64¾	64	64
Sep	65½	65½	64¼	64¼
ORGE:				
Mai	..	..	..	75½
Juil	..	..	..	68
SAINDOUX:				
Mai	13.65	13.65	13.60	13.65
Juil	13.72	13.77	13.72	13.77
Sep	13.81	13.90	13.80	13.85

LES DENREES

Montréal, 5. — Les oeufs ont encore baissé, hier, à Montréal, de 2 cents la douzaine. Ils se vendaient, suivant la qualité, à 27-28 cents, 25-26 cents, 23-24 cents, 20 cents, 19 cents et 17-18 cents la douzaine. Les arrivages furent de 663 caisses. Les arrivages de beurre furent de 32 boites. Il n'y a pas eu d'arrivage de fromage.

UNE BONNE ANNEE DES PREVOYANTS DU CANADA

L'assemblée générale annuelle des Prévoyants du Canada a été tenue hier après-midi aux bureaux de la société, 56, rue St-Pierre. M. Louis St-Laurent, C.R., présidait. Les directeurs furent réélus à l'unanimité. Ce sont : M. Louis St-Laurent, C. R. président, M. C.-E. D'Auteuil, vice-président, et MM. Napoléon-G. Kirouac, Dr P.-H. Bédard, l'honorable Lucien Moraud, J.-A. Grenier et le notaire Yves Montreuil, directeurs. M. Antoni Lesage a été réélu gérant-général.

Le rapport financier de la société a également été présenté pour l'année 1934. Ce rapport indique une bonne amélioration des affaires sur l'année précédente. L'actif du fonds de pension a augmenté durant les douze mois de 1934 de plus de $300,000. en dépit de la distribution en rentes d'un montant de $340,000. au cours de la même année.

RECETTES DU P. C.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal 5. — Les recettes de trafic du Pacifique Canadien durant la semaine du 28 février 1935 furent de $2,148,000. alors qu'elles avaient été de $2,177,000. durant la semaine correspondante de 1934, ce qui représente une diminution de $29,000.

CONSOLIDATED BAKERIES

Toronto, Ont., 5. — Les profits nets de Consolidated Bakeries Ltd s'élevaient l'an dernier à $192,723., soit l'équivalent de 60 1-2 cents par action alors qu'ils avaient été de $93,928. ou de 29 cents par action l'année précédente. Les profits d'exploitation furent de $306,038.

ÊTES-VOUS L'UN DE CEUX-LÀ

Trésorier d'une Compagnie Industrielle, d'une Organisation Religieuse ou Charitable, d'une Ecole, d'une Loge, d'un Club, etc., désireux que les fonds dont vous êtes responsable soient administrés d'une façon sûre.

Homme ou Femme engagé dans l'exercice d'une profession.

Homme d'Affaires tellement pris par vos fonctions exécutives que vous ne pouvez accorder à vos placements l'attention voulue.

Homme à la Retraite ayant atteint ce stage de la vie où vous désirez vous libérer du tracas des affaires.

ALORS.. Vous devriez recourir au Service de Gestion de The Royal Trust Company.

Faites venir un exemplaire de notre brochure: "Notre Service de Gestion"

THE ROYAL TRUST Co

EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES

58, rue St-Paul, Québec

BUREAU DE DIRECTION À QUÉBEC

J. H. Fortier Eugène Haberer R. P. Kernan A. C. M. Thomson, C.R.

Gérant: René C. de Lery

Succursales

CALGARY HAMILTON SAINT JOHN, N.-B. VANCOUVER
EDMONTON MONTRÉAL ST. JOHN'S, T.-N. VICTORIA
HALIFAX OTTAWA TORONTO WINNIPEG
LONDRES, ANGLETERRE

Agence à CHARLOTTETOWN, I.P.-E.

LES BIENS ACTUELLEMENT SOUS ADMINISTRATION DÉPASSENT $736,000,000

M. Alfred-F. Muth qui vient d'être choisi comme actuaire de la compagnie d'assurance Industrielle dont les quartiers-généraux sont à Québec.

LES MINES ONT CEDE DU TERRAIN

Hollinger a baissé à $18.25 à Toronto après avoir coté $20.25 à l'ouverture.—Dome cède $1.25 et Lake Shore $1.00.

DOMINION TAR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — La séance a été très active, hier, sur le marché minier. Les cours fluctuèrent d'une façon irrégulière toutefois. Noranda monta à $36.00 mais ferma inchangé à $35.50. Bulolo a baissé de $2. à celui de $36. Siscoe baissa de 10 cents à $3.15 après avoir coté jusqu'à $3.29. Wright Hargreaves a perdu 5 cents à $9.80. Teck Hughes a monté de 15 cents à $4.50.

Les actions privilégiées de Dominion Tar ont monté de 1-2 point au cours de 70 et les actions communes de cette compagnie ont gagné la même fraction à 6 1-2. English Electric haussa d'un demi point à 11 1-2 et Hiram Walker d'un quart de point à 9 3-4. Canadian Vinegars a gagné 1 point à 27. Bathurst B perdit 25 cents à $1.75 et Distillers Seagram 1-8 de point à 16 7-8.

A TORONTO

Toronto, Ont., 5. — Les prises de bénéfices ont fait fléchir les actions de mines d'or à Toronto. Le roulement dépassa un million de parts pour la première fois en quatre mois. Les titres avaient été très forts à l'ouverture à cause d'une nouvelle hausse dans le prix de l'or. Hollinger, qui avait coté $20.25 hier matin, ferma à $18.25, en recul de $1.80 avec un virement de 22,000 parts. Dome baissa de $1.25 tandis que Lake Shore perdit $1., McIntyre 45 cents, Bralorne 30 cents, Pioneer 15 cents, Teck Hughes 13 cents et Wright Hargreaves 5 cents.

LES VENDEURS S'ATTAQUENT A HOLLINGER

La compagnie minière n'a pas déclaré de boni comme d'habitude et l'on craint les nouvelles taxes du gouvernement provincial.

LES UTILITES

Montréal, 5. — Les acheteurs s'intéressaient moins activement, hier, aux actions de mines d'or, de sorte que ces titres ont fléchi à cause des prises de profits. Le roulement a augmenté à près de 16,200 parts. Hollinger a été vendu pour deux raisons : la compagnie a discontinué le paiement d'un boni en plus de son dividende en annonçant que si les conditions dans l'industrie minière sont encore favorables elles ne sont pas aussi brillantes qu'autrefois, et le gouvernement provincial a laissé savoir qu'il entendait taxer davantage les profits des entreprises minières. Hollinger recula donc de $2. au cours de $18.00.

Les vendeurs s'attaquèrent encore une fois aux titres d'utilités publiques. Les pertes ne furent pas très importantes cependant. Canadian Hydro-Electric privilégié céda 1-2 point à 62 1-2 et Canada Northern Power perdit la même fraction au cours de 19 1-2. Southern Canada Power baissa de 3-8 de point à 11 1-8. Montreal Power a cédé une petite fraction. Les valeurs de grand marché ont fluctué étroitement. Nickel perdit 1-2 point à 23 1-2 tandis que Pacifique Canadien et Brazilian Traction ont baissé d'un huitième de point chacun. Canadian Industrial Alcohol, Imperial Tobacco et National Breweries étaient plus faibles. Par contre, St. Lawrence Flour gagna 1 point à 37, B. C. Power B monta d'un demi point à 4, et de faibles gains furent enregistrés par Building Products, Steel of Canada et Massey Harris. Le roulement total fut de 16,197 parts et les ventes d'obligations furent de $9,300. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal :

	10 uti.	20 ind.	30 comb.
Hier	x59.2	x58.9	x59.0
Samedi	59.8	59.8	59.8
Sem. dern.	59.4	59.9	59.8
Mois dern.	61.1	60.6	60.8
Haut 1935	63.4	63.1	63.0
Bas 1935	59.1	59.0	59.8

(x) Nouveau bas pour 1935.

PIECES D'OR

Je suis acheteur de pièces d'or au plus haut prix du marché.

42, L'Evénement, Québec

Ecrivez à Casier

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIES

Liquidateurs de faillites

147, côte de la Montagne,

QUEBEC

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés

Chartered Accountants

Liquidateurs de Faillites

J.-A. LaRue, C.A. — M. Chartré, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. — J. LaRue, C.A.
M. Boulanger, C.A. — J.-P. Gauthier, C.A.
Lionel Rousseau, C.A. — L.-P. Beaulieu, C.A.
R. Chagnon, C.A.
L.-P. Belzile, C.A.

Québec - St-Jean, P.Q. - Montréal

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-1521.

SEANCE DU 4 MARS 1935 — Ventes : 16,197 parts.

65	Agnew Surpass	8½	8½	8½	8½
3	Alberta Pac. Grain pd	21	21	21	21
50	Ass. Breweries	12¼	12¼	12¼	12¼
40	Bathurst A	5¾	5¾	5¾	5¾
62	Bell Telephone	133	133	133	133
670	Brazilian Traction	8⅝	8⅝	8½	8½
35	B. C. Power A	25½	25½	25¼	25½
40	B. C. Power B	4	4	4	4
175	Bruck Silk	16½	17	16½	17
80	Building Prod. A	29¼	29¼	29¼	29¼
95	Canada Cement	6⅝	6⅝	6½	6½
115	Can. North. Power	19½	19½	19½	19½
245	Canadian Car	7½	7½	7½	7½
25	Canadian Car pfd	15	15	15	15
40	Can. Celanese	20½	20⅝	20½	20⅝
40	Can. Celanese pfd	110	110	110	110
150	Can. Celan. Rts pfd	19	19	19	19
50	Canadian Gen. El. pd	61	61	61	61
379	Canadian Hy. El. pfd	62½	62½	62½	62½
352	Can. Ind. Alc. A	8¾	8¾	8¼	8¼
145	Can. Ind. Alc. B	7¾	7¾	7½	7½
5	Can. Locomotive	3	3	3	3
176	Can. Pacific Ry	11	11	11	11
30	Cons. Smelters	138¾	138¾	135½	135½
30	Dominion Bridge	26¾	27	26¾	27
66	Dominion Coal pfd	138	138	136	136
520	Dominion S. & C. B.	5	5	4⅞	4⅞
55	Dominion Textile	79	79	79	79
10	Dominion Textile pfd	146½	146½	146½	146½
25	Dryden Paper	4½	4½	4½	4½
20	Famous Players	14	14	14	14
10	Gen. Steel Wares	4¼	4¼	4¼	4¼
5	Gurd, Charles	6	6	6	6
6,345	Hollinger G. Mines	20.05	20.05	18.00	18.00
140	Howard Smith	12½	12½	12	12
397	Imperial Tobacco	12¾	12⅞	12¾	12⅞
165	Int. Nickel	23¾	23¾	23¼	23½
25	Massey Harris	4½	4½	4½	4½
70	McColl Frontenac	15	15	14⅞	14⅞
1,982	Mont. Power	29⅛	29¼	29	29
10	Montreal Teleg.	57	57	57	57
1,098	National Brew.	33	33	32½	32½
5	National Steel Car	16¼	16¼	16¼	16¼
1	Ogilvie	170	170	170	170
5	Penmans	62¾	62¾	62¾	62¾
35	Power Corp.	8¾	8¾	8¾	8¾
30	Quebec Pawer	16	16	16	16
50	St. Law. Corp.	1.55	1.55	1.55	1.55
5	St. Law. Corp. A pfd.	6	6	6	6
100	St. Law. Flour	37	37	37	37
25	St. Law. Paper pfd	13¼	13¼	13¼	13¼
165	Shawinigan	17	17	16¾	16¾
3	Sherwin Will. pfd	106	106	106	106
25	Simon & Sons	11¼	11¼	11¼	11¼
60	South. Can. Power	11⅛	11⅛	11⅛	11⅛
135	Steel of Canada	43¼	43¼	43¼	43¼
5	Tuckett Tob. pfd	137	137	137	137
10	Woods Mfg pfd	70	70	70	70
	OBLIGATIONS :				
8,200	Power Debs	48½	48½	48½	48½
500	Abit. 1 mts 1933	34	34	34	34
	BANQUES :				
1	Canadienne	130	130	130	130
3	Commerce	160	160	160	160
27	Montréal	197	197	197	197
21	Nouvelle-Ecosse	290	290	290	290
74	Canada	57	57	57	57

Commandes Exécutées sur tous les Echanges Canadiens

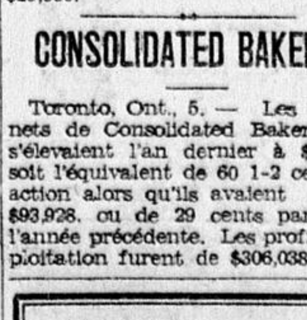

Toutes transactions d'affaires aux échanges de Montréal, Toronto et Vancouver, promptement exécutées et rapportées. Aussi, communication privée avec New-York.

Greenshields & Co

Membres de la Bourse de Montréal et du Curb de Montréal

105, Côte de la Montagne, Québec

MONTREAL OTTAWA TORONTO SHERBROOKE

38QF

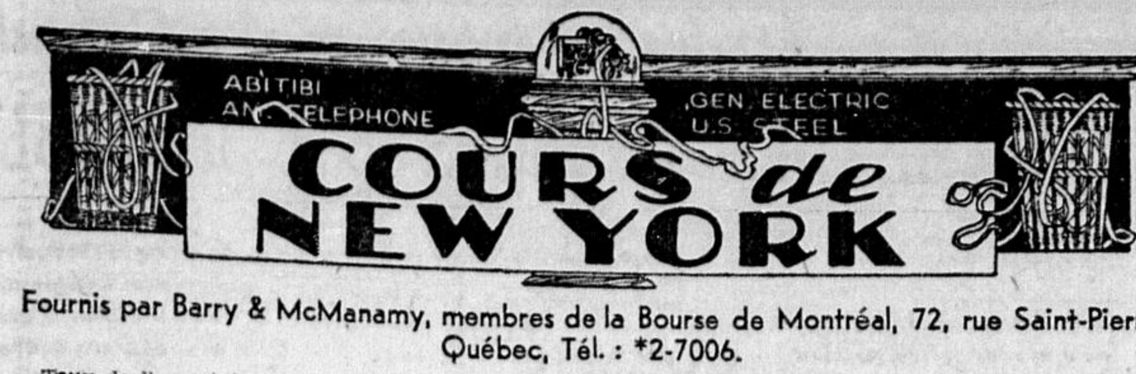

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 4 MARS 1935 — Ventes : 422,930 parts.

A				
Adams Export. AE	5¾	5¾	5¾	5¾
Air Reduction ADN	112¾	112¾	112	112
Alaska Juneau JU	17¾	17⅞	17⅜	17⅜
Allied Chemical ACD	134	134	134	134
Alleghany Corp. AYY	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
American Can AC	117½	117½	116¾	116¾
American Car & F. AF	14½	14½	14½	14½
American & For. P. AFW	2⅞	2⅞	2¾	2¾
American Loco ALO	12½	12½	12	12
American M. & F. AFX	20¾	20⅞	20¾	20⅞
American Radiator ADT	12½	12½	12	12
American Smelting AR	36⅞	36⅞	35½	35½
American Sugar ASR	68¼	69	68	68½
American T. & T. T	105¼	105¾	105¾	105½
American Tobacco B AT.B	81¼	81¼	81¼	81¼
Amerada ARC	56¼	56¼	56	56
Anaconda Copper C	10⅛	10⅛	9¾	9⅞
Associated Dry Goods DG	9¾	9¾	9½	9½
Atchison Railway A	41	41⅜	40⅞	41
Atlantic Refining AFI	23	23¼	22⅞	23¼
Auburn Auto AAC	22	22¼	22	22
American Rolling Mills	19¾	19¾	19½	19½
B				
Baldwin Loco B	1⅞	2	1⅞	2
Baltimore & Ohio BO	10⅛	10⅛	9⅞	9⅞
Barnsdall A BDL	6¼	6¼	6¼	6¼
Bendix Aviation BEX	14⅞	14⅞	14½	14½
Best & Co. BST	36¼	36¼	36¼	36¼
Bethleem Steel BS	27	27¼	26⅞	27¼
Borg. Warner BGW	32⅝	33⅛	32⅝	32¾
Briggs Manufacturing BGI	28⅛	28⅜	28⅛	28¼
Brooklyn M. T. BMT	40¾	40¾	40	40½
Burroughs Adding BGH	15	15	15	15
Byers A. M. ABY	14½	14⅞	14½	14⅞
C				
California Packing CFP	41½	41½	41	41
Canada Dry DGL	10¾	10¾	10⅜	10½
Canadian Pacific CP	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞
Case J. I. CTM	57⅛	57⅛	55½	56
Celanese Corp. of Am. CLZ	28⅞	28⅞	28⅜	28⅜
Cerro de Pasco CDP	44⅞	45	43¼	43¼
Chesapeake & Ohio CDP	42⅛	42⅛	41½	41¾
Chic. M. & St. Paul ST	2	2	2	2
Chrysler K	36	36¼	35⅞	36
Coca-Cola KO	178½	178½	178½	178½
Columbia Gas CG	5	5	4¾	4⅞
Com. Solvents CV	21	21⅛	21	21
Com. & South. CW	1	1	1	1
Congoleum COG	30½	30½	30⅜	30⅜
Consolidated Gas G	17¾	17⅞	17½	17¾
Consolidated Oil Corp. CNI	7⅝	7⅝	7½	7½
Continental Can CH	71½	71⅞	71	71⅞
Corn Products CRF	64½	64½	64½	64½
Crucible Steel XA	19	19	19	19
D				
Drug Inc. DRU	10	10⅛	10	10⅛
Dominion Stores DOS	10¼	10¼	10¼	10¼
Dupont de Nemours DD	93½	93½	92⅞	93½
Delaware Lackawanna	13¾	14	13⅜	13⅞
E				
Electric P & L. EL	1¾	1⅞	1¾	1⅞
Electric & Mus. EMI	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Erie E	9¾	9¾	9¾	9¾
F				
Firestone pfd FIRpr	94	94	94	94
Fox Film A F	10	10	10	10
Freeport Texas FT	21¼	21⅜	21¼	21¼
Firestone com.	15½	15½	15⅜	15⅜
G				
General Electric GL	23⅜	23⅜	23	23½
General Foods GF	34⅞	35	34⅞	34½
General Gas GGS "A"	⅜	⅜	⅜	⅜
General Motors GM	29⅝	29¾	29⅜	29⅝
General Ry Signal GRS	23	23	21⅝	22
Gillette Safety GIL	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
Gold Dust GK	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
Goodrich Tire GG	9	9⅜	9	9⅜
Goodyear Tire GOR	20½	21	20½	21
Graham Paige GHR	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
H				
Hudson Motors HMT	9½	9½	9⅜	9⅜
Hupp Motors H	2	2⅛	2	2⅛
I				
International Harvester HR	39¼	39½	39⅛	39⅛
International Nickel N	23⅜	23⅜	23¼	23⅜
Interboro IRT	14	14	12⅞	12⅞
International Shoe. ISS	44	44	43¾	43¾
International Tel. & T. IT	7½	7½	7⅛	7⅛
J				
Johns Manville JMP	46	46	44	44½
K				
Kansas City S. KSU	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Kelvinator KLV	17⅛	17⅛	16⅝	16⅝
Kennecott KN	15⅞	15⅞	15⅝	15¾
Kroger Groc'y KR	23⅝	23¾	23½	23¾
L				
Lambert Co. LAM	27½	28	27½	28
Loew's Inc. LW	35½	35⅞	35½	35¾
Loose Wiles LO	35	35	35	35
Lorillard Tob. LOR	20⅝	20⅝	20⅛	20⅛
Lehigh Valley	7	7	7	7
M				
Macks Trucks MQ	22¾	22¾	22⅝	22¾
Mexican Seaboard MSX	23	23	22⅜	22⅜
Montgomery Ward M	25	25	24¾	24¾
N				
Nash Motors NSS	14¾	14¾	14½	14½
National Biscuit BI	26⅛	26⅛	25⅞	26⅛
National Cash R. NCR	15⅝	15⅝	15⅝	15⅝
National Dairy NPT	16¾	16¾	16¾	16¾
National Distillers NAD	27⅜	27⅜	26⅝	27⅛
National P. & L. NPL	5½	5½	5¼	5⅜
National Tea NTY	9	9	9	9
New York Central CN	15½	15½	14⅝	14⅝
New Yorw New Haven V	4½	4½	4½	4½
Noranda Mines NML	36⅜	36⅜	35	35
Norfolk & Western NFK	164½	165	164	164
North American NA	11¼	11½	11½	11⅜
Northern Pacific NP	15¾	15¾	15½	15½
P				
Pac. Gas & E. PCG	13½	13½	13⅜	13⅜
Packard Motor PAK	4	4⅛	4	4
Penick & Fed PFK	67¾	67¾	67½	67½
Pennsylvania RR. PA	20¼	20¼	20¼	20¼
Philipps Pete P	15	15	14⅞	15
Pierce Arrow PZ	¾	¾	¾	¾
Public Service N. J. PUB	21¼	21½	21¼	21¼
Pullman Inc. PU	47	47¼	47	47
Pure Oil PUY	6¾	6¾	6¾	6¾
Paramount Publix	3⅝	3⅝	3½	3½
R				
Radio Corp. R	4⅞	5	4⅞	4⅞
Radio Keith RKO	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Remington R. RR	9	9	8⅞	9
Reo Motor RY	3	3	3	3
Republic Steel RBC	12	12	11¾	11⅞
Reynolds Tobacco RJR "B"	47¾	47⅞	47½	47⅞
S				
St. Jos. Lead JO.	13¼	13¼	13¼	13¼
Sears Roebuck S	32⅝	33⅛	32½	32½
Servel Inc. SVL	8⅞	8⅞	8⅝	8⅝
Simmons Co. SIM	8	8	8	8
Socony Vacuum SCV	13	13	13	13
Southern Pac. SX	14⅞	15	14⅞	15
South Porto Rico PSU	24¼	24¼	24	24
Southern Railway SZ	9¾	9¾	9½	9½
Standard Brands SB	17	17	16⅞	16⅞
Standard G. & E. SG	2¾	2¾	2¾	2¾
Standard Oil of C. SCD	29¾	29¾	29½	29½
Standard Oil N. J. J	39	39	38⅞	39
Stone & Webster SW	3⅜	3½	3⅛	3⅛
Std. Oil of Indiana	24½	24¾	24⅜	24⅜
T				
Texas Corporation TX	19⅝	19⅝	19½	19½
Texas Gulf Sul. TG	32⅜	32⅜	32⅜	32⅜
Timken Roller Bearing TKR	32½	32½	32½	32½
U				
Union Carbide UN	47⅜	47⅜	47¼	47¼
Union Pacific UP	94	94	93¾	93¾
United Air Craft UAF	12¼	12¼	12	12
United Corporation U	2	2	2	2
United Fruit UF	81½	81½	81	81
United Gas I. UGI	9⅞	10	9⅞	10
United States Ind. Alc. UD	40¼	40¼	39¾	39¾
United States Realty UZ	4¾	4¾	4¾	4¾
United States Steel X	32¼	32⅜	32	32¼
W				
Warner Bros P. WB	3¼	3¼	3¼	3¼
Western Union W	25¼	25¼	24¾	25¼
Westinghouse Elec WX	38¼	38¼	37¾	38
Woolworth Z	54¾	55⅛	54⅝	55⅛
Y				
Yellow Truck "B" YC	3¼	3¼	3¼	3¼

BOURSE DE TORONTO
(Section des Mines)

(Cours fournis par J.-A. Hébert & Cie, agents de change, 65, rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 2-2796)

Séance du 4 mars 1935

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
1600	Acme Oil	21	20½	21
800	Ajax Oil	86	86	86
1000	Alex	1¾	1¾	1¾
16500	Algoma	6⅛	5½	5½
590	Anglo H	380	380	380
3000	Astoria	4	4	4
10400	Bagamac	9¾	9	9
4175	Barry H	6	6	6
850	Base Met	43	40	41
1000	Bear	17½	16½	16½
7890	Beattie	216	210	210
9396	Big Miss	39½	38	39½
13225	Bobjo	34½	31	31
400	Bradian	230	225	225
1135	Bralorne	1050	1010	1010
1500	B R X	21	21	21
2200	Buff Ank	330	320	323
100	Bunk Hill	5	5	5
11587	Can Mal	72	69	69
240	Cariboo	140	139	140
4850	Castle T	69	67	67
59860	Cen Pat	145	134	138
620	Chem Res	224	210	224
18100	Chiboug	13½	12	13½
1000	Clericy	2¾	2¾	2¾
600	Colum	9	9	9
1150	Coniagas	315	300	305
1550	Coniarum	244	220	220
1730	D Mines	4150	4025	4025
3250	Dom Expl	5½	5½	5½
10340	Eldorado	142	130	132
1260	Falcon	395	385	395
24909	God's Lake	180	168	168
2200	Goldale	18	17	17
500	Goodfish	10	10	10
2000	Graham	2½	2½	2½
8900	Granada	14	13½	13½
4300	Greene	28	25	25
1000	Grull	6½	6½	6½
20600	Gunnar	86	77	78
1000	Halcrow	4	3½	3½
12100	Harker	8	7	7
21655	Hollinger	2025	1810	1825
11035	Howey	107	100	100
100	Int M C	610	610	610
10120	J M Cons	14	13	14
200	Kirk Cons	10	10	10
44600	K'rk Lake	65	61	61
19500	Lakeland	2⅛	1⅞	2⅛
2150	L Shore	5800	5700	5700
10000	Lamaque	6	5⅞	6
19000	Lee Gold	5	4¾	4¾
3435	Little L L	725	695	700
10065	Macassa	265	250	251
13000	Man & E	5	4⅞	4⅞
5100	Maple L	8½	8½	8½
360	McIntyre	4550	4505	4505
11550	McKenzie	135	125	125
34400	McMillan	31	29	29½
4586	McVittie	30	30	30
167375	McWatts	155	140	155
100	Merl Oil	19	19	19
350	Min Corp	98	95	95
3000	Moff Hall	2½	2½	2½
1500	Moneta	15½	15½	15½
1000	Murphy	1	1	1
4000	Newbec	2	2	2
1555	Nipissing	247	240	243
3458	Noranda	3610	3525	3525
6200	North Can	30½	30	30
1600	Olga Oil	3½	3½	3½
5200	Paymaster	19½	19	19
8000	Pet Cob	2½	2	2
7300	Pick Cro	264	256	256
810	Pioneer	1100	1085	1095
12000	Premier	174	166	166
2900	Pros Air	260	245	245
11360	Read Auth	90	78	80
8575	Reno Gold	167	155	155
6600	Roche	8¾	8	8
75	Royalite	2200	2175	2200
5332	San Ant	520	485	485
6100	Sheep Cr	123	117	18
3000	Sherritt	52	51	51
33665	Siscoe	328	306	315
1150	Sou Am	400	385	385
4300	Sou Tib	9½	8½	8½
8950	St Anth	32	30	31
1250	Sud Bas	150	147	147
8000	Sud Cont	9½	8½	8½
13100	Sullivan	63	60	62
12520	Sylvanite	270	252	253
13375	Teck H	470	440	443
2150	Toburn	138	130	130
2600	Towag	26½	24½	24½
200	Treadwell	16	16	16
30100	Ventures	107	99	103
173	Waite Amu	55	55	55
54800	Wayside	12	11	11½
7500	White Eag	4½	3¾	3¾
1500	Wiltsey C	5½	5½	5½
7460	Wright H	990	975	975

Argent : 58⅛.
Total : 1,222,000.

HORS-LISTE:

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
1300	Aldermac	8	8	8
500	Assoc Oil	12	12	12
500	Baltac	2½	2½	2½
5000	Brownlee	2⅜	2¼	2¼
4000	Can Kirk	2¼	2¼	2¼
3200	Cen Man	7	6½	6½
1000	Church H	3½	3½	3½
8000	Cobalt	3	2⅞	3
100	Dal Oil	25	25	25
13500	Dom Kirk	1½	1½	1½
1000	East Cr	6½	6½	6½
2000	Gilbec	2	1¾	1¾
800	Home Oil	66	65	65
400	Hud Bay	1225	1225	1225
2000	Kirk Town	27½	27½	27½
6500	Lawe Mar	4	3¾	3¾
24300	Lebel Oro	5¼	4¾	5
8500	Malrobic	2	1⅞	1⅞
20000	McLeod	2	1⅞	2
1500	N Hawk	2	2	2
3200	Oil Sel	4	4	4
4300	Park Hill	30	29	29
1000	Pawnee K	1	1	1
1000	Pend Ore	54	54	54
10500	Porc Cro	4	4	4
7500	Robb Mont	3	2¾	3
4500	So Keora	5	5	5
27700	Stada	24¾	21	24
77500	Sud Min	6	5⅛	6
8000	Vickers	2¼	2	2

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 4 MARS 1935

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
3000	Argentine 6 1961	93¾	93¾	93⅛	93½	93⅛	94¾
126000	Australia 5 1955	101½	101½	99⅛	99⅛	99⅛	100
	Belgium 6 1-2 1949					107½	107¾
	Do 6 1955					106	106¾
3000	Bolivia 7 1958	5⅛	5⅛	5	5	5	5½
3000	Brazil 6 1-2 1957	27	27	26¼	26¼	26	27
2000	Do 7 1952	26⅛	26⅛	26⅛	26⅛	26½	27⅛
3000	Buenos Aires 6 1961	58	58⅜	58	58	57¼	58
	Chile 6 1961					12⅝	13
3000	Colombia 6 1961	29¾	29⅜	29⅜	29⅜	29¾	30
	Cundi 6 1-2 1959					11	11¼
2000	Dom of Can 5 1952	112⅞	112⅞	112⅞	112⅞	112⅞	113⅛
	French 7 1-2 1941					188	190
1000	Do 7 1949	186½	186½	186½	186½	185	186
33000	German 5 1-2 1965	33½	33¾	33½	33½	34	34¾
1000	Haiti 6 1952	83	83	83	83	83	85
40000	Italy 7 1951	90	90¼	90	90	90	90⅝
22000	Japanese 5 1-2 1965	81⅛	81⅛	80¾	80¾	80½	81¼
2000	Medellin 6 1-2 1954					8⅝	9
	Milan 6 1-2 1952					79	80¾
	Parana 7 1958					14	16
11000	Peru 6 1960	9	9	8⅞	8⅞	9	9¼
	Poland 6 1940					78½	79
5000	Do 7 1947	124½	124½	124½	124½	124½	126½
	Rio de Jan 6 1-2 1959					13	17
3000	Do 1953	16⅛	16¼	16⅛	16¼	16¼	17
2000	Rio G Do S 6 1968	19¾	19⅞	19¾	19¾	19¾	20½
	Rome 6 1-2 1952					81¼	81⅞
1000	San Paulo 7 1940	85	85	85	85	86	87
	Serbe 7 1962					36½	
	Soissons 6 1936					167	
15000	United K 5 1-2 1937	112	112	111¼	112	111	112

PRIX DE GROS
A MONTREAL

Séance du 4 mars 1935

Blé Nord No 1	0.91
Blé Nord No 2	0.87
Avoine Ouest No 3	0.46
Avoine d'engrais No 1	0.44
Orge Ouest No 3	0.60
Graine moulue à engrais :	
Son	$27.25
Gru rouge	$28.25
Gru blanc extra	$32.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Grain séché de brasserie $24.00 par tonne, au détail $26.00.	
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 livres au détail	$3.05
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix, au wagon par baril	$4.30 $4.40
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.70 $4.90
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrés	$5.80 - $6.00
Farine de blé du printemps :	
Première qualité	$5.40
Deuxième patente	$5.00
Patente à Boulanger	$4.90
Foin pressé :	
Extra No 2	$14.50
No 2 Timothy	$13.50
No 3 Timothy	$12.00
Patates :	
Ile du P. E.	$0.60-$0.65
Nouveau-Brunswick	$0.60-$0.62½
Québec No 1	$0.50-$0.55
Québec No 2	$0.45-$0.50
Oeufs :	
A-1 gros en cartons	0.39
A-gros	0.33
A-1 medium	0.37
A-1 poulettes	0.35
A-medium	0.31
A-poulettes	0.30
B-gros	0.24
B-medium	0.23
C	0.21
Beurre:	
No 1	25 25¼
Fromage :	
Ontario No 1	11¼ 11½
Ontario, de l'été	12¼ 12½
Mélasse :	
Canne à sucre, par gallon, Indes Occidentales (final blackstrap) f.o.b. Montréal, quantités de 34 à 60 barils par wagon (y compris barils de 45 gallons)	0.13
Wagons-citernes (approximativement 6,700 gallons)	0.10
Volailles :	
Volailles pour bouillir	24-28
Dindons pour rôtir	22-23
Poulets nourris au lait	23-25
Oies	13-16
Cannetons domestiques	17-18
Poulets de choix	22-24
Volailles	16-18

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal)

Séance du 4 mars 1935

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
2 1-2 15 Oct 1939	100½	
3 15 Oct 1952	101⅞	102¾
3 1-2 15 Oct 1944-49	101	101¾
4 15 Oct 1935	101	
Do 1939	106¼	107¼
Do 1943-45	105	106
5 1-2 1 Dec 1937	110¼	111¼
5 15 Oct 1947-52	104	105
5 1 Mar 1937	107	108
5 15 Oct 1943	112¾	113¾
4 1-2 1 Sep 1940	109¾	110¾
4 1-2 1 Oct 1944	109¾	110¾
4 1-2 1 Feb 1946	109¾	110¾
4 1-2 1 Nov 1946-56	107½	108½
Do 1947-57	107¾	108¾
Do 1948-58	108⅛	108⅞
Do 1949-59	108¼	109
5 15 Nov 1936	105¼	106
5 1 Nov 1941	111¾	112¾
Garanties par le Dominion:		
C N R 3 1945-50	97½	98¾
Do 4 1-2 1951	110	111
Do 1935-54	103½	104½
Do 1956	111	112
Do 1957	110	111
Do 1935-68	103¾	104¾
Do 4 3-4 1955	114	115
Do 5 1954	114¼	115¼
Do 1949-69	115	117
Provinciales:		
Alberta 6 1947	107¼	109¼
C B 5 1-2 1945	100	102
Manitoba 6 1947	107½	109½
N B 4 1-2 1961	107¼	109¼
N E 4 1-2 1960	109½	111¼
Ont 4 1-2 1949	107¼	108¾
Que 4 1-2 1954	111½	113
Do 4 1954	103½	105½
Sask 5 1-2 1952	100	102
Compagnies:		
Abitibi 5 1953	34½	36
Beauhar 6 1959	71	..
Do 5 1-2 1973	94½	97
Do 5 1973	57	60
Can Cem 5 1-2 1947	100½	103½
C P R 5 1954	103½	105½
Cons Pap 5 1-2 1961	18	20
Duke Price 6 1966	98½	101
Gat Pow 5 1956	87	89
Do 5 1941	81	82
Int H Elec 6 1944	37	40
M L H & P 5 1970	106	107½
Do 1951	105	107
Mtl Tram 5 1955	78	80
Price Bros 6 1943	99	101½
Que Pow 5 1968	103½	105½
Shaw W & P 6 1937	101	103
Do 4 1-2 1970	95	97½
Do 5 1970	102	104
United Secs 5 1-2 1952	77	80

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 106, côte de la Montagne, Québec.

Séance du 4 mars 1935	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	40½	40½
Am Cyanam B	17	16⅞
Am Gas & Elec	18⅛	19
Am Superpower	⅞	¾
Cities Service	1	1
Cord	3⅝	3⅜
Elec Bond & Share	4⅝	4¼
Gulf Oil	56	56
Imperial Oil	16¾	16¾
Int Mining	14½	14½
Niagara & Hudson	3⅛	3¼
Penn Road R Y	1⅝	1¾
Pittsburgh Brew Priv	..	1
St Regis Paper	1¼	1¼

COURS DES CHANGES

Séance du 4 mars 1935
Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la Banque de Montréal.

Angleterre demandé	4.77 ½
Câbles	4.77 ⅝
Australie	3.81 ½
Nouvelle-Zélande	3.84 9-16
France	0.0668
Belgique	0.2369
Italie	0.0846
Suisse	0.3290
Hollande	0.6860
Espagne	0.1385
Allemagne	0.4076
Suède	0.2462
Norvège	0.2399
Danemark	0.2134
T.-Slovaquie	0.0422
Brésil	0.0850
Pologne	0.1912
Autriche	0.1910
Hong Kong	0.5000
Yen	0.2795

Dollar canadien : 13-16 pour cent escompte.

Séance du 4 mars 1935
Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2547
Australie, livre	3.8436
Autriche, schilling	0.1932
Belgique, belga	0.2389
Brésil, milreis	0.0646
Chine, Hong Kong dollars	0.5034
T.-Slovaquie, couronne	0.0427
Danemark, krone	0.2131
France, franc	0.0674
Allemagne, reichsmark	0.4111
G.-Bretagne, livre	4.8117
Hollande, florin	0.6922
Hongrie, pengo	0.3036
Inde, rupee	0.3632
Italie, lire	0.0853
Japon, yen	0.2825
Yougoslavie, dinar	0.0233
Nouvelle-Z., livre	3.8823
Norvège, krone	0.2419
Pologne, zloti	0.1938
Roumanie, leu	0.0104
Sud Afrique, livre	4.7901
Espagne, peseta	0.1397
Suède, krone	0.2482
Suisse, franc	0.3317

Etats-Unis : Dollar : 7-8 pour cent prime.

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec).

Séance du 4 mars 1935

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
200	Assoc Oil	11	10½	11
1024	Beauhar	5⅛	5	5
280	B A Oil	15⅛	15	15
35	B C Pack pfd	16	16	16
10	Can N P pfd	105	105	105
30	Can Vineg	27	27	27
10	Can Dred	21	21	21
15	Can Vick	150	150	150
100	Champ pfd	7½	7¼	7¼
110	City Gas	2	2	2
110	Dist Seag	16⅞	16⅞	16⅞
15	D Stores	10½	10¼	10½
1535	Dom Tar	6¾	6	6½
75	Do pfd	70	70	70
40	Eng El A	11½	11½	11½
35	Fraser	4	4	4
206	Imp Oil	16⅜	16½	16⅜
25	Int Paints A	4	4	4
85	Int Pete	30½	30½	30½
20	Melchers A	8¾	8⅝	8¾
10	Mitchell R	4½	4½	4½
55	Reg Knit	5	5	5
10	Thrift	100	100	100
205	Walkerville	325	315	315
100	Walkers	29¼	29¼	29¼
15	Do pfd	17¾	17¾	17¾
	Mines:			
1750	Big Miss	39	39	39
3500	Brazil G	32	30	31
400	Buiolo	3800	3700	3700
3000	Cart Mal	3	3	3
50	Falcon	395	395	395
500	Francoeur	13	12	13
4500	Greene St	26½	25	26½
2800	J M Cons	14¼	13	14¼
35	Lake Shore	5700	5700	5700
9000	Lebel Oro	4¾	4¾	4¾
922	Noranda	3600	3525	3550
3300	Parkhill	30	29	29
200	Pickle Cr	261	261	261
14300	Queb Gold	24	23	23
4675	Read Auth	88	80	85
7160	Siscoe	329	307	315
7100	Sullivan	63	60	60
775	Teck-Hugh	450	450	450
1000	Towag	25	25	25
725	Wright H	980	970	980
	Hors-liste:			
100	Abitibi	125	125	125
320	Brew Corp	3½	3¼	3¼
545	Do pfd	17¼	16	16¾
35	Can Malt	30¼	30¼	30¼
50	Clau Neon	25	25	25
105	Cons Pap	160	160	160
125	Ford A	29½	29¼	29¼
136	Steel W pfd	52	50	52
10	Loblaw A	18⅛	18⅛	18⅛
125	Royal Oil	2200	2200	2200
200	Weston	40	39¾	40
	Mines hors-liste:			
2000	Bobjo	31	31	31
400	Can Mal	75	75	75
1600	Cent Pat	142	140	141
4800	Duparquet	10⅞	10½	10½
200	Eldorado	130	130	130
925	Macassa	260	250	250
7000	McWatts	154	138	154
54100	Stadacona	24½	21	23
700	Sylvanite	265	250	250

L'ARGENT-METAL

Séance du 4 mars 1935

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
	(en centins)			
Mars	58.35 B.	58.75	58.50	58.75
Mai	59.46	59.74	59.20	59.20 B.
Juil.	60.29	60.39	59.80	60.12 B.
Sep.	60.93	60.93	60.93	60.50 B.
Nov.	61.35 B.	60.80	60.80	61.00 B.

Ventes : Hier 44 contrats ; Mars 11 ; Mai 13 ; Juillet 15 ; Septembre 3 ; Novembre 2 (chaque contrat équivaut à 10,000 onces).

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 5. -- Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 4 mars 1935 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 cf	10 ind	10 uti	10 étr
Hier	82.6	94.5	88.7	69.3
Samedi	82.8	94.9	88.7	70.1
Mois dern	85.2	94.4	87.9	69.7
1934	85.8	84.8	82.0	67.7
Haut 1935	87.8	95.9	88.9	70.4
Bas 1935	82.4	93.0	84.5	68.6
Haut 1934	89.4	92.9	88.9	70.0
Bas 1934	74.5	73.7	68.2	60.2
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5

Obligations:	
Hier	x110.3
Samedi	110.2
Mois dernier	108.7
1934	104.0
Haut 1935	110.3
Bas 1935	107.9
Haut 1934	108.3
Bas 1934	99.1
Haut 1928	104.4
Bas 1932	86.8

(x) Nouveau sommet pour 1935.

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 4 mars 1935	Off.	Dem.
Diversified Trust A		
Do B	6¾	-
Do C	2.75	2.80
Do D	4¼	4⅜
Cdn Intl Trust	4½	5
Cdn Inv Fund	3.30	3.55
N A Trust 1953	1.80	-
Do 1955	2.14	2.19
Do 1956	2.12	2.17
Do 1958	2.15	2.25
Cumulative Trust	3.55	3.65
New Corp Tr Cum	2.15	2.20
Do Dist	2.15	2.20
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.20	1.25

BEAU PROGRES DE LA METROPOLITAN

(Suite de la page 6)

Canada et aux Etats-Unis, dans l'accroissement du chiffre total des assurances en vigueur, des revenus et de l'actif.

Le montant des nouvelles assurances, y compris les assurances rétablies et accrues pendant l'année, se chiffra à $3,287,100,370, ce qui excéda de $112,105,895 le montant de l'année passée. Cet accroissement est un signe évident d'un progrès solide dans les affaires, tout particulièrement, si l'on tient compte que les demandes d'emprunts sur polices ont touché au niveau de l'avant-dépression, et que les requêtes pour valeurs de rachats en espèces ont considérablement ralenti. En 1934, les opérations de la Compagnie s'effectuèrent à une allure moyenne, pour chaque jour ouvrier, de 19,900 polices au montant total de $10,884,438 en contrats nouvellement émis, réintégrés ou majorés.

Un autre indice de temps meilleurs c'est, dans le chiffre des assurances-vie en cours, une augmentation de plus de six-cent quatre-vingt-six millions de dollars. A la fin de 1934, la Compagnie comptait 41,970,561 polices en cours sur la vie d'environ vingt-sept millions de personnes pour une somme totale de $19,489,805,475. Le montant total des assurances en cours dans la Branche Ordinaire dépasse actuellement dix milliards de dollars.

Grâce aux versements faits aux assurés et à leurs bénéficiaires, de fortes sommes d'argent furent mises en circulation, chaque jour, au cours de 1934. Le total de ces versements effectués au cours de l'année, a dépassé cinq cent vingt-cinq millions de dollars dont plus des deux tiers furent touchés par des assurés vivants. Ces versements ont été effectués à raison de $4,351.73 par minute de chaque jour ouvrier de l'année.

MARCHES DES BESTIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier matin : 1,103 . La tendance est à la hhausse sur ce marché. Cotations : bouvillons pesant 1,050 livres et moins ; choix et première qualité $5.75 à $6.50 ; moyenne $4.50 à $5.50 ; commune $4 à $4.50. Bouvillons de plus de 1,050 livres, choix et première qualité $5.75 à $6.50 ; qualité moyenne $4.50 à $5.50; qualité commune $4 à $4.50. Taures, choix et première qualité $5 à $5.50 ; qualité moyenne $4 à $4.75 ; commume $3 à $3.75. Vaches, bonne qualité $4 à $4.25 ; moyenne $3.25 à $3.75 ; commune $2.25 à $3. Pour la coupe et la salaison $1.50 à $2.00. Taureaux, bonne qualité $3.50 à $4.50; commune $2.50 à $3.25.

Arrivages de veaux : 1,071. Cotations : bonne qualité et choix $8.25 à $8.50 les 100 livres ; commune et moyenne $4.50 à $8. Veaux d'herbe $3.

Arrivages de moutons : 161. Cotations : brebis $3. à $5. Agneaux de belle qualité $6. à $6.75.

Arrivages de porcs : 1,689. Il y a eu baisse de 25c à 35c les 100 lbs sur ce marché hier matin le bacon cotant $8.25 les 100lbs (porcs nourris et abreuvés), avec $1 de prime par tête sur les plus beaux. Pour la boucherie les pesants et les légers on payait $7.75 hier matin et pour les extra pesants $7.25. Les truies obtenaient de $6.50 à $7.50.

GOODYEAR TIRE & RUBBER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 5. — Goodyear Tire and Rubber Company Ltd a gagné en 1934 des recettes de $7.19 par action ordinaire alors que la compagnie avait gagné $6.76 par action en 1933. Les profits nets furent de $2,028,310. au lieu de $1,991,510. en 1933. Le surplus après les charges fut de $181,514. Il avait été de $509,-765. en 1933 mais alors la compagnie avait payé un plus faible dividende aux actionnaires ordinaires et elle n'avait rien réservé pour les pensions. Le fonds de roulement est aujourd'hui de $9,783,499. au lieu de $10,183,061. à la fin de 1933.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 5. — Le ton était assez actif en Bourse, hier. Les actions de mines d'or ont monté à cause de la hausse de l'or en barres. Les valeurs étrangères étaient supportées et les titres industriels ont avancé. Les valeurs de premier choix baissèrent à cause du peu d'intérêt qu'elles suscitaient. Le marché était irrégulier en fermeture. Les rentes ont dirigé un mouvement de recul sur la Bourse de Paris à cause de la faiblesse de la livre sterling. Les actions de mines d'or étaient plus lourdes et toutes les actions d'entreprises de la Grèce ont baissé. Le marché était lourd en clôture.

EXCURSION
de QUÉBEC

par tous les trains réguliers

SAMEDI, 16 MARS
DIMANCHE MATIN, 17 MARS

prix d'aller et retour aù:

TROIS-RIVIÈRES	$1.60
SHAWINIGAN FALLS	1.80
GRAND'MÈRE	1.80
JOLIETTE	2.60
ST-GABRIEL	3.04

et les gares intermédiaires

RETOUR; Par tous les trains réguliers jusqu'au LUNDI soir—18 mars.

Voitures de 1ère seulement.
Aucun baggage enrégistré.
1483-F

Pacifique Canadien

PROTÉGEZ LES VÔTRES
au moyen de
L'ASSURANCE-VIE

Cette police vous rencontre à mi-chemin

En vigueur immédiatement (1935). A partir de 1940, vous payez au taux indiqué dans le tableau ci-dessous. D'ici là, vous ne payez que la *MOITIÉ DE CE PRIX.*

TAUX ANNUEL POUR **$5,000**

5 premières années	Age	6ème année et après	Age		Age	
Trouvez le chiffre de votre âge dans ce tableau, puis	20	$91.10	31	$121.50	42	$180.90
	21	93.40	32	125.50	43	188.70
	22	95.80	33	129.60	44	196.70
	23	98.10	34	134.10	45	205.30
	24	100.50	35	138.80	46	214.50
	25	103.00	36	143.80	47	224.10
DIVISEZ PAR 2	26	105.10	37	149.10	48	234.50
$	27	107.90	38	154.70	49	245.50
	28	111.10	39	160.70	50	257.20
	29	114.40	40	167.00	*Aussi émise*	
________ *par année*	30	117.70	41	173.90	*aux âges de 51 à 60 ans.*	

Cette police a déjà aidé des milliers de personnes depuis dix ans. Elle est aujourd'hui plus populaire que jamais.

Le plus tôt vous commencerez, le mieux ce sera!

Consultez l'agent ou le bureau local, ou le bureau central

GEORGES PAQUET, gérant
Département de l'ordinaire
Edifice Lindsay.

EDMOND BOURASSA, surintendant.
Edifice Quebec Power (Merger)

QUEBEC

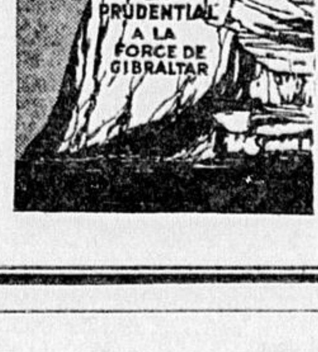

The Prudential Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD
Président

Bureau Central
NEWARK, NEW-JERSEY

Succursales dans toutes les principales villes du Canada.

DENISE

Episode No E-8

Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc.)

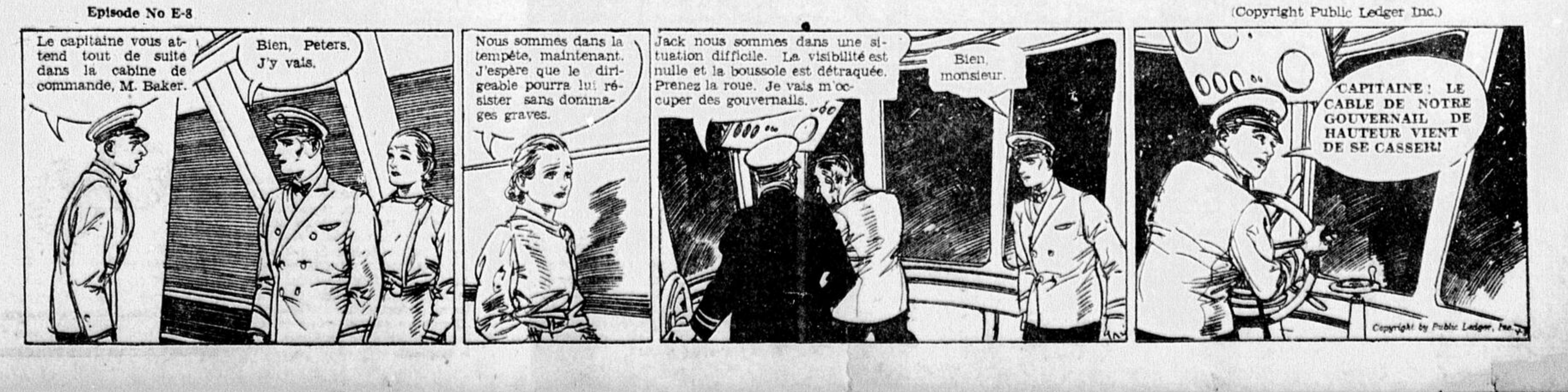

D'une nuit à l'autre

Le record de Cox

Abie Cox, l'acrobatique cerbère des Castors, tient toujours le premier plan dans la ligue Canado-Américaine. En effet, en quarante parties, la lumière rouge n'a scintillé que quatre-vingt-seize fois en arrière de la cage des Castors. Son plus proche concurrent est Percy Jackson, des Boston Cubs, qui a 105 points à son actif. Il est vrai qu'Abie a deux parties de plus que Jackson à jouer, mais il est certain qu'on ne lui scorera pas neuf points au cours de ces deux joutes.

Il est donc assuré "pour un bout de temps encore" de la suprématie chez les gardiens de buts du circuit Dooley.

Une course originale

Samedi soir, je crois, il y avait un grand festival sportif à Ste Anne de la Pocatière. Les spectateurs eurent l'occasion d'avoir un numéro qui n'était pas au programme, mais qui ne manquait pas d'originalité. Cela commença par un pari, entre deux particuliers. Finalement, on passa le chapeau pour constituer un petit fonds pour le vainqueur, puis l'on vit cinq ou six citoyens se déchausser et entreprendre, nu-pieds, une course de trois tours de la patinoire!

Ce fut une course comme on n'en voit pas souvent.

Dans le "bas du fleuve"

On dit que le hockey est populaire à Québec et à Montréal, mais je vous assure que ce n'est rien, comparé à la faveur dont il jouit dans cette partie de notre province que l'on appelle communément "le bas du fleuve".

Quand on voit des centaines de personnes faire quinze, vingt ou vingt-cinq milles en chemin de fer, pour aller passer une après-midi les pieds dans un banc de neige y bravant le vent et le froid, il faut donc que le sport national les intéresse joliment.

La rivalité sportive entre municipalités est une chose qu'on connait mal ici, à Québec. Elle existe, dans "le bas du fleuve". Qu'importent le froid, le vent, la neige, les voyages en chemins de fer, pourvu qu'on assiste à la joute. Evidemment, il y a bien des façons de se réchauffer (!), mais la plus sûre est de suivre attentivement la partie. Alors, on crie, on applaudit (cela réchauffe les mains!), et on bat de la semelle entre les périodes. Et puis, "on s'habille pour"...!

L'enthousiasme des amateurs de hockey du "bas du fleuve" est quelque chose qui mérite le qualificatif "magnifique". C'est un quelque chose qui n'existe pas ici. C'est que là-bas, on s'occupe du "club de la place" et on lui accorde son support du commencement à la fin de la saison.

C'est si bien comme à Québec....!

La patinoire de Mont-Joli

La patinoire de Mont-Joli remporterait probablement le premier prix si on tenait un concours dans la province! La surface de glace est de 202 pieds de longueur, par 87 de largeur. La glace est d'un blanc laiteux et les lignes bleus sont tracées avec soin. Les buts sont du style Art Ross, et la rampe, fort solide, aux coins arrondis, a fait amplement connaissance avec la peinture blanche elle aussi.

Il y a un chalet assez spacieux et une autre bâtisse, sur le côté nord de la patinoire, où il y a deux chambres et une espèce de véranda où les substituts des clubs prennent place, durant la partie, aux côtés des officiels. Chaque juge de but a aussi sa petite guérite blanche. Entre la palissade qui entoure le terrain, et la rampe, il y a assez de place pour loger 2,500 personnes.

On m'a dit que la patinoire de Mont-Joli a coûté $3,000.00. Sa construction est une initiative de l'A. C. J. C. Remarquez bien que cette somme de trois mille piastres n'a été affectée qu'à l'achat des matériaux. La main d'oeuvre fut obtenue gratuitement.

On ne pourra certainement pas dire que Mont-Joli ne s'intéresse pas au hockey. Il ne lui manque qu'une chose, cependant, et c'est un club champion. Cela viendra !

La deuxième position

Les Castors attendent de pied ferme les Reds de Billy Coutu qui viendront les visiter demain et vendredi. Les hommes d'Albert Leduc ont maintenant un autre objectif à atteindre: la seconde position, dans la ligue Canado-Américaine.

En gagnant cette dernière série contre les Reds, les québecois s'assureront d'une avance, très légère, soit, mais fort ennuyeuse pour les gars de Providence.

Il ne peut être question d'essayer de rejoindre les Cubs, qui sont assurés de la première position, pourvu qu'ils gagnent quelques parties d'ici la fin de leur cédule. Le mot d'ordre est celui-ci, délogeons Providence de la seconde place.

Ca ne coûte pas cher pour essayer...

Retour de voyage

MM. Amédée Demers et Nap. Côté propriétaires de l'Arena ainsi que Philippe Gimael, sportsman bien connu, sont revenus hier soir d'un voyage de plusieurs semaines aux Etats-Unis.

Performance convaincante

En remportant les honneurs du Dog Derby d'Ottawa, Ovide Carrier, le pilote de la compagnie Paquet, a prouvé de façon indiscutable la valeur de son équipe.

Le fait d'avoir abaissé le record établi par Emile St-Goddard ajoute considérablement à l'éclat de sa victoire.

Nous nous en réjouissons parce que ce succès de l'attelage de la Cie Paquet fait honneur à la ville de Québec et aussi parce qu'il nous permet de constater que nous n'avons pas chanté le coq inutilement, lors du Dog-Derby International..... n'est-ce pas, M. Laurin! Après avoir constaté .. de visu l'excellence de l'organisation du chenil de la compagnie Paquet, je ne pouvais pas ne pas anticiper une victoire.... Ca y est!

LIONEL LeBEL.

La série finale des Bons Sports va s'ouvrir ce soir

La confiance règne chez le Carignan et le 22ième Régiment

Le Royal 22ème Régiment et le Carignan feront ce soir l'ouverture de la série de championnat du circuit de hockey des Bons Sports à l'Arena, à 8 heures précises. Cette rencontre sera la première d'un 2 dans 3 pour le titre et la magnifique coupe Boswell.

Les nombreux supporteurs des Bons Sports ne voudront pas manquer une seule de ces joutes car les deux clubs sont en mesure de fournir du jeu sensationnel, c'est-à-dire de la même qualité que celui qu'ils présentèrent au cours de la saison régulière.

Les Miliciens sont légèrement favoris parce qu'ils terminèrent la saison au premier rang. Ils sont, sans aucun doute, de taille à soutenir leur réputation et terminer la saison de façon régulière et normale. Ils auront cependant à compter avec le solide Carignan qui élimina le Silver Granite dans la semi-finale. Les gars du Carignan sont des gens peu nerveux qui envisagent froidement la situation et les adversaires. Tout en étant de calibres supérieurs pour la défensive, ils n'en sont pas moins très dangereux à l'attaque.

Nous ne doutons pas que le Circuit de Pierre Lachance n'enregistre un record d'assistance ce soir car le conflit Royal 22ème-Carignan suscite de nombreux commentaires et nous sommes assurés que les supporteurs des deux équipes ne manqueront pas d'aller encourager leurs favoris.

Les prix d'admission réguliers seront en vigueur, soit 25 sous pour les hommes et 15 sous pour les dames.

Une excellente joute d'exhibition fera suite à la partie de championnat.

RECEPTION AU "MUSHER" DE LA COMPAGNIE PAQUET

Ovide Carrier, le "musher" de la compagnie Paquet Ltée., a été hier après-midi l'objet d'une enthousiaste réception, lorsqu'il débarqua du train qui le ramenait d'Ottawa où il a gagné le Dog-Derby en battant le record établi par Emile St-Goddard. Ovide était accompagné de son aide, M. Fortin, et du "musher" Albert Giguère, qui ont fait le voyage avec lui.

Dans le groupe qui accueillit Carrier à la gare, on remarquait M. Jos. Laurin, président de la compagnie Paquet ; MM. G.-E. Létourneau, président du Dog-Derby International, et son organisateur-en-chef, Antonio Lelièvre, MM. J. A. Légaré et Lucien Brousseau, directeur du club de derby de chiens de la province.

Ovide est revenu avec la coupe en or du C. N. R., emblème du championnat de la vallée d'Ottawa, et une bourse en argent de $75.00.

RALLIEMENT DU VERDUN

Montréal, 5. (P.C.) — Les Verdun Maple Leafs ont scoré trois points, dans la période finale, pour gagner 4-3 contre les Victorias, et rendre une troisième partie nécessaire pour décider du championnat junior amateur de Montréal. Deux mille personnes ont assisté à la partie.

Une plainte a été portée à la Q.A.H.A. relativement à l'âge de l'un des joueurs du Verdun. Son certificat de naissance est entre les mains du président Alcide Gagnon. Si le Verdun est disqualifié, les Royals, qu'il avait éliminés demanderont le privilège de rencontrer les Victorias, dans une nouvelle série finale.

MISE AU POINT

Il a été publié dans L'Evénement de jeudi dernier que le club "Bélanger", ayant perdu la première partie de détail aux mains du "Bouboule", refusait de jouer les deux autres parties "de peur de blanchissage". La deuxième partie de détail n'était aucunement cédulée, et le "Bélanger" n'était pas tenu de la jouer, d'autant plus que deux de ses meilleurs joueurs, Laverdière et Laval Paquet, étaient alors malades. Les joueurs du "Bélanger" sont maintenant rétablis et ils sont prêts à jouer les parties de détail et maintenant le club "Bouboule" a démissionné; c'est dire que le "Bouboule", après avoir essayé de s'approprier la coupe "Ford" plus ou moins par intrigues, surtout d'essayer de faire perdre cette partie par défaut alors que les joueurs du "Bélanger étaient malades, ont maintenant peur de jouer les dernières parties.

Le donateur de cette coupe, M. J.-L.-A. Normand, et M. Georges Collin ont décidé de ne l'accorder que si ces parties étaient jouées; c'est dire que le "Bouboule" ne l'a pas encore. Les directeurs de l'Association Sportive de Montmagny doivent se réunir et préparer la cédule pour ces deux parties. Nous espérons que les joueurs du "Bouboule" respecteront la décision des directeurs et qu'ils seront assez sports pour jouer ces deux parties et donner à la population de Montmagny l'occasion de voir deux belles joutes. L'esprit sportif commande au "Bouboule" de revenir sur sa décision s'il ne veut pas décourager à tout jamais notre beau sport national d'hiver à Montmagny. Nous voulons que la coupe soit gagnée honorablement et non pas par la peur ou par défaut.

Le Salon Moderne, de St-Grégoire, a défait le Castor par 3-1, dimanche soir, à l'Aréna. Hier il est allé rendre visite au Campagnard, de Courville, et lui a infligé un score de 4-1.

LE "DERBY" DE ST-MALO LE 10

Le Dog-Derby provincial de St-Malo sera couru dimanche, le dix mars prochain, sur une distance de 30 milles.

Il réunira les meilleurs "mushers" du district, et des attelages de trois à cinq chiens.

Ovide Carrier, de la compagnie Paquet, qui vient de gagner le derby d'Ottawa ; Emile Martel, de la maison F.-Canac Marquis, champion international de 1934, et Almanzor Hardy, le pilote de B. J. Kaine, détenteur du championnat provincial, seront les vedettes de cette course.

Albert Giguère, qui s'est emparé de la seconde position, dans le derby international de cette année, sera aussi en lice, tout comme les Blouin, les Dompierre et les Létourneau.

Le tirage sera fait demain soir, à l'Hôtel St-Malo. Pour toutes informations, on est prié de communiquer avec Antonio Lelièvre, 204, avenue des Oblats, tél. 4-0086, ou Robert Larue, 214 Ste-Thérèse.

STE-TITE DES CAPS

Va-et-vient.—MM. Alfred Leclerc, P. Lachance, Johnny Asselin et Gédéon Bouchard sont allés à Québec, pour affaires parlementaires.

—Mlles Marie-Rose Lachance et Antoinette Gauthier sont allées passer quelques semaines, à Québec.

—Mlles Juliette-Eva Morency et M. Morency, de St-Féréol, sont en visite chez M. Joseph Tremblay.

—Mme Joseph Perreault est allée assister aux funérailles de sa mère, Mme Rioux, au Bic.

—MM. Adélard Ferland, Arthur Audet et Gérard Crépeault sont allés à Québec.

—Mlle Marie-Ange Ferland est de retour chez ses parents, après quelques mois d'absence.

—Mlle Thérèse Audet est allée à Québec.

—Mme Adrien Crépeault, de Beauport, est en visite chez MM. Pierre Bouchard et Louis Crépeault.

"SPORTRAITS"

par Chuck Templeton

LE CONCOURS MACDONALD BRIER S'OUVRIRA CE MATIN A TORONTO

La compétition qui décidera du championnat du Canada, au curling, promet d'être fort contestée. — Le "rink" de Roy-T. Pritchard, du club Killarney, du Manitoba, champion de 1934, jouera ce matin contre son "runner-up" de l'an dernier : Gordon Campbell, du Hamilton Thistle.

HUIT EQUIPES SONT EN LICE

Toronto, 5. — (P.C.) Deux des plus formidables équipes inscrites dans le concours pour le trophée Macdonald Brier, emblème du championnat canadien du curling, se rencontreront ce matin, comme résultat du hasard du tirage. L'équipe de Gordon Campbell, du club Thistle, de Hamilton, "runner up" de l'an dernier, jouera sa première partie, dans cette série "round robin", contre le détenteur du championnat, le "rink" de Roy T. Pritchard, du club Killarney, du Manitoba.

Nick Thibodeau, du club Bathurst, représentant du Nouveau-Brunswik, jouera contre W. G. McGerrigle, d'Ormstown, qui portera les couleurs de la province de Québec. Charles W. Durant, de Halifax, représentant de la Nouvelle-Ecosse, jouera contre Jimmy Black, du Nutana Curling Club, de Saskatoon.

Les huit équipes sont arrivées hier, et la plupart ont pratiqué pour étudier les glaces.

Voici le résultat du tirage:

CE MATIN

New-Brunswick vs Québec ; Ontario vs Manitoba ; Nova Scotia vs Saskatchewan ; Alberta vs Northern Ontario.

CET APRES-MIDI

Manitoba vs Saskatchewan; Québec vs Alberta ; Ontario vs Northern Ontario ; New-Brunswick vs Nova Scotia.

DEMAIN MATIN

Québec vs Northern Ontario; Ontario vs Nova Scotia ; Alberta vs Manitoba ; New-Brunswick vs Saskatchewan.

DEMAIN APRES-MIDI

Manitoba vs Nova Scotia ; Alberta vs Saskatchewan ; New-Brunswick vs Northern Ontario ; Québec vs Ontario.

DEMAIN SOIR

Saskatchewan vs Northern Ontario ; New-Brunswick vs Ontario ; Québec vs Manitoba ; Nova Scotia vs Alberta.

JEUDI MATIN

Alberta vs Ontario ; Nova Scotia vs Northern Ontario ; Manitoba vs New-Brunswick ; Saskatchewan vs Québec.

JEUDI APRES-MIDI

Québec vs Nova Scotia ; Alberta vs New-Brunswick ; Ontario vs Saskatchewan ; Manitoba vs Northern Ontario.

CAFE LAVAL CONTRE IMP. J.-B. BEDARD

Le Café Laval et l'Imprimerie J. B. Bédard, qui ont annulé au score de 4-4, leur première partie de détail, dans la ligue de Limoilou, se reprendront ce soir, à huit heures, à la patinoire de St-Fidèle.

LE NATIONAL

Le club de baseball National tiendra ce soir sa pratique hebdomadaire, à l'Association Sportive de Québec, 1090, rue St-Vallier. Tous les intéressés sont priés d'en prendre note.

LES STANDINGS DE LA C.-AMERICAINE

Après les parties de fin de semaine, voici quel est le standing des clubs de la Canado-Américaine :

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	42	24	12	6	147	105	54
Providence	39	17	12	10	101	103	44
Québec	40	19	16	5	120	96	43
New-Haven	41	13	20	8	102	125	34
Philadelphie	42	13	26	3	100	141	29

LE COURVILLE

Le Courville a annulé avec le B. B., dimanche. Demain soir, il recevra le Bergemont.

Providence ouvrira sa dernière série locale demain, à l'Arena

Les Reds joueront demain et vendredi, contre les Castors, et ces rencontres suscitent un intérêt considérable chez les amateurs. — Les Coqs de Billy Coutu ont remporté trois victoires sur les Québecois, à Québec même, au cours de leurs récents engagements ici. — Les équipiers d'Albert Leduc se promettent de leur donner le change.

LA SECONDE POSITION SERA EN JEU

La seconde position de la ligue Canado-Américaine sera l'enjeu de la dernière série que se disputeront à Québec les Castors d'Albert Leduc, et les Rhode Island Reds de Billy Coutu.

Les parties seront jouées demain et vendredi, à l'Aréna, et promettent d'attirer une foule considérable, car les amateurs s'intéressent vivement à cette série.

Les Reds nous arriveront avec un point d'avance sur les Castors, et avec une partie de plus à jouer qu'eux, d'ici la fin de la cédule. Si les Castors gagnent les deux joutes — vous pouvez être assurés qu'ils vont essayer ! — cela leur donnera une avance de trois points sur leurs rivaux. Les deux clubs fileront ensuite à Providence pour se rencontrer une dernière fois, suivant la cédule. Le sort des deux clubs se scellera définitivement en cet endroit, car, si le Québec gagne, là aussi, sa marge sera de cinq points sur Providence.

Mais, revenons à la série de cette semaine. Le club Providence est celui qui a infligé aux Castors trois de ses quatre défaites locales. Voilà quelque chose qu'il faut venger, et pas plus tard que cette semaine.

Notre équipe aura une dernière pratique, ce matin, sous la direction d'Albert Leduc.

Disons en passant qu'Albert a refusé carrément, hier soir, de faire des pronostics sur cette série. Il a néanmoins la physionomie d'un homme bien décidé à gagner.

Le moral de l'équipe locale est excellent, et nos hommes ne se gênent pas pour dire — à l'insu de leur mentor ! ! — qu'ils vont essayer de faire un "cadeau" de deux victoires aux amateurs de Québec, cette semaine, avant de partir pour entreprendre leur dernière tournée aux Etats-Unis.

LES RED WINGS PROFITENT DE LEUR REORGANISATION

Le Détroit a gagné deux fois la semaine dernière et ses équipiers ont scoré 10 points. — Sorrell, Aurie, Howe et Lewis se suivent de près aux premières places. — Charlie Conacher tient encore haut la main le premier rang.

SCHRINER EST LE MEILLEUR DES JEUNES

Montréal, 5. — (P.C.) Les Detroit Red Wings, l'équipe qui sait si bien surprendre les experts, ont scoré 10 points et gagné deux parties au cours de la semaine dernière, avec le résultat que leurs meilleurs scoreurs suivent de près Frank Boucher, centre des New York Rangers, dans la liste des compteurs de la section américaine de la N. H. L.

Johnny Sorrell, allier du Détroit, eut le meilleur résultat avec 5 points pendant que Larry Aurie n'est plus qu'un point en arrière de Boucher avec 15 buts, 23 "assists", pour un total de 38 points tandis que Frankie est à 10-29—39. Syd Howe, 16-21—37, et Herb Lewis, 13-22—35, détiennent les positions suivantes.

Le gros Charlie Conacher, habile allier droit des Toronto Maple Leafs, mène encore le circuit avec une forte avance. Son 27-20—47 lui donne encore une avance de 8 points sur son plus proche concurrent : il a, à date, scoré 6 points de plus que Harvey Jackson, du Toronto, et que Cecil Dillon, des Rangers, lesquels ont chacun 21.

Dave Schriner, des New York Americans, est fort en avant parmi les recrues de l'année, avec 16 points et 18 passes. Bert Connolly, des ex-Moncton Hawks, vient ensuite avec 9-10—19.

Voici maintenant la liste des positions des clubs :

DIVISION INTERNATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	43	26	13	4	132	95	56
Montréal	43	23	17	3	115	83	49
Canadiens	40	17	18	5	86	106	39
Americans	42	11	23	8	88	123	30
St-Louis	44	9	29	6	76	130	24

DIVISION AMERICAINE

Boston	41	21	14	6	104	92	48
Chicago	42	22	16	4	95	76	48
Rangers	41	21	15	5	120	114	37
Détroit	42	15	20	7	103	100	37

LE CAP ST-IGNACE BAT LE ST-JEAN PORT-JOLI

Dimanche dernier, le club de hockey de Cap St-Ignace reçut la visite du St-Jean Port-Joli et le battit au score de 6 à 3.

Legros, le sensationnel gardien de buts des visiteurs, fut littéralement débordé et dut permettre 6 points à ses adversaires.

Les locaux prirent rapidement l'avantage et terminèrent la première période avec un score de 4-0. Les visiteurs se rallièrent cependant et surent éviter un écrasement en règle.

La joute fut totalement dénuée de rudesse et très bien arbitrée par Sirois, de Ste-Anne de la Pocatière.

CEDULE DU JOUR

La N.H.L. :
Toronto à Canadien.
Americans à Chicago.
Rangers à Boston.
Canado-Américaine :
Aucune joute.

LES DAMISTES

Tous ceux qui désirent prendre part au grand tournoi pour trouver un adversaire à Antonio Bédard pour le championnat de Québec, au franc-jeu, sont priés de prendre note que les entrées seront fermées le 8 courant, à 8 heures. Le prix d'inscription est de un dollar et 50 sous seront remis à ceux qui termineront le tournoi. Inf. : 110, rue du Pont.

ECHOS DU SUCCES DU CLUB R.C.N.V.R.

Les joueurs du R. C. N. V. R., qui, durant la saison de balle molle de la ligue Navale et Militaire, n'ont perdu qu'une seule partie, ont démontré de façon décisive, mardi et vendredi derniers, au milieu d'une foule d'amateurs, qu'ils ne craignaient nullement de rencontrer leurs adversaires. Ils battirent d'abord le 22e Régiment, aspirant au championnat de la ligue, mardi, au score de 16 à 15, et vendredi, lui infligèrent une défaite humiliante au score de 20 à 4. Ce qui veut dire que le 22e Régiment n'eut aucune chance de gagner la coupe offerte au champion de la ligue par le brigadier-général Prower.

La direction du club, ainsi que le capitaine, l'entraîneur et tous les joueurs tiennent à remercier tous les amateurs qui les ont encouragés durant la saison qui vient de se terminer.

Suit l'alignement du club R. C. N. V. R. : A. Rouleau, receveur; A. Noël, lanceur; D. Phillips, 1er but; B. Cormier, 2e but; L. Tardif, 3e but; H. Rouleau, court-arrêt; W. Lyons, capitaine, champ gauche; J.-P. Noël, champ centre; L. Racette, champ droite; W. Daigle, coach.

LES "MILLIONNAIRES"

Le bureau des "Millionnaires" sera ouvert ce soir, à l'hôtel Saint-Roch, de 6 heures à 8 heures 30. Ceux qui n'ont pas encore échangé leurs cartes pourront le faire.

YMCA AUJOURD'HUI

4.15 - 5.15 P.M.—Classe de Culture Physique et de Natation des Ecoliers.
5.30 - 6.00 P.M.—Classe de Culture Physique des Hommes d'Affaires.
6.15 P.M.—Souper Hebdomadaire du Y's Men's Club.
8.30 P.M.—Classe de Culture Physique des Jeunes Gens.

UN FESTIVAL A L'ARENA LE 12

Nous avons appris hier soir que la Garde Montcalm est à organiser un grand festival qui aura lieu à l'Arena mardi le 12 mars prochain.

L'Hebdo-Laval jouera contre le Silver Granite et il y aura plusieurs courses intéressantes ouvertes aux gardes du district et aux clubs de raquette.

VICTOR DELAMARRE A PERDU SA MERE

Victor Delamarre, l'hercule du Lac Bouchette, vient d'être plongé dans un grand deuil.

En effet, il a perdu sa mère, madame Charles Delamarre, qui est décédée à sa résidence, dimanche soir, à l'âge de 82 ans, à la suite d'une courte maladie.

Les funérailles auront lieu demain matin, au Lac Bouchette.

Nous prions Victor, ainsi que sa famille, d'accepter nos plus sincères sympathies dans le deuil qui vient de les frapper.

L. L.

CASTORS VS N.D.V.

Les Castors de la Basse-Ville ont triomphé, dimanche matin, au score de 7-6 des N.D.V. "Has Been" dans la première partie d'une série de deux dans trois.

Les deux clubs se rencontreront de nouveau ce soir, sur la patinoire de l'Académie Commerciale.

LE POOL

Jean Blanchet a relevé le défi de Euclide Verret pour une rencontre au pool de 350 points avec un enjeu de $25. Le champion ne craint pas de mettre son titre au jeu. La rencontre aura lieu jeudi soir, à 8 heures.

LE CLUB ROBERT

Le club de hockey du Dr Robert a rendu visite au "Château Richer" et l'a défait au score de 4-3, dimanche après-midi. Les visiteurs remercient le "Château" pour son accueillante hospitalité.

ATTENTION

La vente de

FAILLITE

dans le stock de

HARDES- FAITES et MERCERIES, de

Lucien Verret

bat son plein

Rendez-vous en foule et économisez

33% à 90%

182 rue St-Jean

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 409

Par Charles B. Driscoll

Copyright McNaught Syndicate.

Jérôme Hart, la peau bronzée par les rayons qu'il avait absorbés depuis son arrivée au Pays du Soleil, passait presque tout son temps à observer et examiner les passages, les murs, les plafonds et les machines. Il était libre d'errer à son gré, car le conseil royal en avait décidé ainsi.

Au cours de ses pérégrinations, il fit la rencontre de Prudence, qui errait également à l'aventure. Les deux anciens compagnons furent charmés de se revoir. "On dirait que vous avez grandie, Prudence", dit-il. "Oui", répondit-elle. "J'ai l'impression d'être devenue une grande dame ici."

Ils marchèrent en silence pendant quelques instants. "Savez-vous quand doit avoir lieu la cérémonie?" demanda Jérôme, en hésitant. "Non", dit-elle. "Mais je crois pouvoir l'apprendre. Allons à la Tour du Temps dans le Temple du Soleil."

"Mais, c'est impossible !" s'exclama le jeune garçon. "Personne n'a le droit d'y aller excepté les plus vieux parmi les prêtres." "Tu oublies, Jerry", dit Prudence, "que rien ne m'est défendu. C'est là l'un des avantages d'être la victime du prochain sacrifice !"

CAMPBELL S'EST PLAINT DE LA PISTE

Sir Malcolm Campbell

Sir MALCOLM CAMPBELL, que l'on voit ci-dessus près de son "Bluebird" en compagnie de ses mécaniciens, n'a pas encore réussi cette année à abaisser son fameux record de 272 miles 46 à l'heure. Dans sa tentative de samedi dernier, il lança son bolide à 270 milles à l'heure mais ne put dépasser cette marque. Campbell a tout de même été à un cheveu de son but Sir Malcolm a l'intention de se reprendre, car il eut à se plaindre de la piste de Daytona.

LES LEGIONNAIRES ET LES VETERANS DANS LA LIGUE DE QUILLES SUR TAPIS

La saison de quilles sur tapis a débuté samedi dernier au magnifique local de la Légion Canadienne quand les joueurs de l'Army and Navy Veterans Association vinrent rencontrer les L-gionnaires au local de la rue St-Augustin. Plus habitués les visiteurs remportèrent la victoire mais non sans difficulté.

Une centaine de spectateurs et de joueurs étaient réunis au lieu de la rencontre et se virent adresser la parole par le Commandant Richard Boulanger, directeur de la ligue, le lieutenant colonel J.-D. Brousseau, président de la Légion Canadienne, le major Pierre DeGuise, président du club, le sergent-major Bilodeau, de l'Army and Navy, M. Joe Power, membre de l'Assemblée Législative et capitaine d'un club, les colonels Kemp et Ouellet.

Voici maintenant la cédule de la saison:

Mars
10—Club Robert vs Beattie, P. Drouin, Fusk.
12—Club Beattie vs Boulanger, Lepage.
17—Club Drouin vs Beattie, Lepage, Fusk.
19—Club Lepage vs Boulanger, Robert.
24—Club Boulanger vs Robert, Drouin, Fusk.
26—Club Fusk vs Beattie, Lepage.
31—Club Beattie vs Drouin, Lepage, Robert.

Avril
2—Club Drouin vs Boulanger, Fusk.
7—Club Lepage vs Drouin, Boulanger, Robert.
9—Club Boulanger vs Beatie, Fusk.
14—Club Fusk vs Beattie, Lepage, Robert.
16—Club Robert vs Drouin, Boulanger.
21—Club Drouin vs Lepage, Boulanger, Beattie.
23—Club Lepage vs Fusk, Robert.
28—Club Boulanger vs Lepage, Fusk, Beattie.
30—Club Fusk vs Drouin, Robert.

Mai
5—Club Robert vs Drouin, Boulanger, Beattie.
7—Club Beattie vs Lepage, Fusk.
12—Club Lepage vs Boulanger, Fusk, Drouin.
14—Club Boulanger vs Robert, Beattie.
19—Club Fusk vs Boulanger, Robert, Drouin.
21—Club Robert vs Lepage, Beattie.
12—Club Beattie vs Lepage, Fusk, Drouin.
28—Club Drouin vs Boulanger.

LE CLUB DE VICTORIAVILLE TERMINE SA SAISON DIMANCHE PAR UN BANQUET

Victoriaville, 5. (D.N.C.) — Dimanche dernier, l'Association Sportive de hockey de Victoriaville donnait un banquet, au Manoir Victoria, en l'honneur du club de Victoriaville, pour clôre la saison sportive.

En cette circonstance, tous les groupes de Victoriaville étaient représentés, y compris les dames et demoiselles qui ont contribué à rehausser l'éclat de ce banquet. On communiqua aux officiers de l'Association Sportive un enthousiasme pour l'avenir, qui les décidera peut-être à convaincre les autorités industrielles et financières de la construction d'un aréna à Victoriaville.

M. Edouard Alain, industriel de Victoriaville, et directeur de l'Association Sportive, en a dit quelques mots, favorisant ce projet.

M. Onésime Kirouac, président du club Warwick, un vrai bon sport, était présent à cette fête intime et a encouragé tous les sportsmen à se donner la main et à maintenir la Ligue des Bois-Francs. Le club Warwick est arrivé en tête de la ligue durant la saison et le club Plessisville, qui remporta le championnat, sait que Warwick était un peu là.

A ce banquet, il y eut plusieurs santés de proposées et, tous, d'un commun accord, furent unanimes à féliciter les vaillants joueurs du club de Victoriaville ainsi que leur coach Maurice Dumas, qui ont donné à la population de cet endroit du vrai beau hockey. Le Victoriaville, quoique n'ayant pas pris part au détail, a prouvé qu'il était le club qui méritait un championnat : c'est ce que l'avenir dira ?

M. Robert Astell, le président du Victoriaville, a présidé le banquet, et par l'enthousiasme qui y a régné, l'assistance a démontré que l'Association Sportive de Victoriaville avait fait un bon choix.

Les orateurs suivants furent priés de dire quelques mots par le président Astell : Ph. Marchand, avocat, Nap. Laliberté, avocat, Rolland Provencher, président de la Ligue des Bois-Francs, Germain Lacoursière, avocat, secrétaire de la ligue, J. Plourde, ancien président de la ligue, P.-E. Bergeron, N.P., Camille Duguay, de "La Voix des Bois-Francs". Mme Camille Duguay parla au nom des dames avec tact. Ensuite, M. Albert Morissette, trésorier du club, le maire J.-A. Carignan, Onésime Kirouac, manufacturier et président du Warwick, le dentiste L. Doyon adressèrent la parole.

QUEBEC SKI CLUB

Les membres et les amis du Quebec Ski Club sont cordialement invités à prendre part à la partie de glissade qui aura lieu ce soir, à l'occasion du Mardi-Gras, sur la Terrasse Dufferin.

Après la soirée, les invités se réuniront dans la rotonde "Ski Room" du Château, où un goûter leur sera servi.

On peut se procurer des cartes chez M. Jean-Yves Simard, et à la porte, ce soir même.

LE C.D.G.

Le C.D.G., de Giffard, a reçu la visite du club de L'Action Catholique, dimanche après-midi, et l'a défait au score de 7-0. Le jeune Daigle a été tout simplement sensationnel devant ses filets.

LES PICHENOLLES

L'ouverture du tournoi de pichenolles aura lieu demain soir, au local du club St-Charles de Limoilou. 49, de la Canardière. Le gagnant de ce tournoi sera déclaré champion de Limoilou. Quinze concurrents seront en lice pour le tournoi.

Voici le programme de la soirée, qui commencera à 8 heures :

8 heures : Lucien Noel vs G. Mathurin ; 8 heures 30 : R. Robitaille vs M. Noel ; 9e heures : G. Mathurin vs L. Noel ; 9 heures 30 : M. Noel vs R. Robitaille.

Chaque partie sera de 50 points.

LES BLACK HAWKS

Les Black Hawks ont rencontré le Salaberry, de Beauport, dimanche dernier, et l'ont défait au score de 3-2 dans une partie très contestée.

Longue Vie et Sécurité

LA Metropolitan Life Insurance Company commença la publication des "Conseils sur l'Hygiène" à l'usage de ses détenteurs de polices en 1871, et elle n'a jamais cessé depuis ses efforts en faveur de l'amélioration de la santé.

La Compagnie a prêté son concours aux fonctionnaires du gouvernement dans une campagne contre la menace d'une épidémie de choléra en 1892, et commença ainsi son travail en commun avec les organisations d'hygiène publique.

Poussant plus loin ses opérations dans le domaine de l'hygiène, la Metropolitan organisait en 1909 sa Division de Bien-Être Social, et instituait vers la même époque un service d'infirmières à travers tout le pays pour ses détenteurs de Polices Industrielles. Par la suite, les statistiques ayant trait à l'hygiène ont démontré la valeur de ces services.

Pendant toutes ces années, la Compagnie a travaillé de concert avec les organisations nationales, provinciales et locales pour supprimer les maladies évitables.

La mortalité s'est établie à un niveau encore abaissé en 1934 pour la plupart des maladies contre lesquelles les forces de la santé publique ont dirigé des efforts préventifs particuliers — notamment la typhoïde, la tuberculose, la diphtérie et les maladies afférentes à l'enfance et à la maternité. Pendant l'année en cours, les bons résultats des années précédentes continuent à se manifester chez les détenteurs de polices de la Metropolitan.

Rapport pour l'exercice terminé le 31 décembre 1934

(selon le rapport annuel déposé au Département des Assurances de l'Etat de New-York)

Actif		$4,031,108,151.53
Passif:		
Réserves statutaires des polices		$3,521,295,348.00
Réserve pour dividendes payables en 1935 sur		
Polices Industrielles	$44,192,450.00	
Polices Ordinaires	50,397,036.00	
Polices Maladie et Accidents	2,676,000.00	
Réserve totale pour dividendes		97,265,486.00
Tout autre passif		127,615,961.40
Réserve pour les éventualités		40,000,000.00
Fonds non attribués (surplus)		244,931,356.13
		$4,031,108,151.53
Revenu en 1934		$903,754,216.09
Accroissement de l'actif en 1934		$170,346,960.14
Dividendes payés aux détenteurs de police à ce jour, plus les déclarations pour l'année 1935		$1,015,352,341.86

Assurance-vie en cours:	
Assurance Ordinaire	$10,216,839,377.00
Assurance Industrielle (primes à mode hebdomadaire ou à mode mensuel)	6,617,508,665.00
Assurance Collective	2,655,457,433.00
En tout	$19,489,805,475.00
Polices en cours (y compris 1,496,612 certificats d'assurance collective)	41,970,561

Assurances-vie émises, remises en vigueur et accrues en 1934, $3,287,100,370. Ordinaires $1,524,348,452; Industrielles $1,487,231,699; Collectives (radiations déduites) $275,520,219.

Assurances Maladie et Accidents en cours:	
Secours principal assuré	$1,332,000,950.00
Indemnité hebdomadaire	$13,842,855.00

AFFAIRES CANADIENNES

Assurance-vie en cours au Canada à la fin de 1934	$1,022,859,931	Placements au Canada	$256,920,068.60
Ordinaires	$582,800,767	Obligations du Dominion et autres, garanties par le gouvernement	$60,249,902.38
Industrielles	372,836,553	Obligations Provinciales et Municipales, garanties par les provinces et les municipalités	113,494,246.31
Collectives	67,222,611	Autres Placements	83,175,919.91
Assurances-vie émises au Canada en 1934 (*y compris les assurances remises en vigueur et accrues*)	$191,594,734	Polices en cours au Canada (*y compris 57,047 Certificats d'Assurance Collective*)	2,647,406
Visites gratuites des gardes-malades aux détenteurs de polices canadiens, en 1934	406,975	Ordinaires	400,735
Publications sur l'hygiène distribuées au Canada, en 1934	3,970,218	Industrielles	2,209,624
		Collectives (certificats)	37,047
		Paiements aux détenteurs de polices canadiens, en 1934	$28,263,755.64

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Siège Social: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER
président

LEROY A. LINCOLN
vice-président et avocat-conseil général

Bureau Chef Canadien: OTTAWA

HARRY D. WRIGHT
troisième vice-président et gérant pour le Canada

La Metropolitan est une organisation mutuelle. Ses biens sont gardés au profit de ses porteurs de police, et tout surplus divisible est remis à ses porteurs de police sous forme de dividendes.

L'Homme d'affaire sage sait apprécier la puissance d'une annonce classifiée

TARIF

Des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertions, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue . Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 49 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier, Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . Tél.:	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146 3e Rue . . . . Tél.:	4-0320
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François. . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595, de la Canardière . . . Tél.:	4-0051
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne . . Tél.:	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . . Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.:	4-0083
Succursale No 7, 436 rue St-Jean . . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . Tél.:	2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue . . . . Tél.:	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph, . Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . Tél.:	2-0117

PERDU

MONTANT de $35.00 en billets neufs de $5.00 (Du Dominion) perdu le 25 fév. à la Haute-ville. Prière de téléphoner **à 2-8101**, local 357. Récompense promise. 229-6—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits, METALMATCH l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. **METALMATCH COMPANY**, Edna Ave. West Toronto. 229-26—5

ARGENT DEMANDE

ARGENT DEMANDE à emprunter de préférence d'un particulier $1,600.00 sur 1ère hypothèque, ou vente par énuméré sur propriété évaluer à $7,000. Ecrire à **CASIER** No. 41 L'Evénement. 229-6—6

AUTOMOBILES DEMANDEES

FORD COUPE ou Chevrolet 1930-31-32, avec siège-arrière demandé. Ecrire **CASIER** No. 44 L'Evénement, donnez adresse ou No. de téléphone. 234-3—7

CORRESPONDANCE

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeune Français résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie) pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à **CASIER No. 300**, L'Evénement, ou s'adresser **Dept. des Petites Annonces**, L'Evénement. 202-26—3

DEMANDES D'EMPLOIS

MECANICIEN ou chauffeur privé, jeune homme distingué, sobre et honnête, demande une position, pouvant fournir de sérieuses et bonnes références, pourrait aussi fournir char pour livraison moyennant salaire raisonnable. S'adresser par téléphone à 4-2966.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité, Cours commercial complet classique, préparatoire pour brevets et tous les examens de la province. **INSTITUT J. THOMAS** No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. 227-26—11

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser **au No. 93 RUE CREMAZIE**, tél.: 9571.

FEMMES DEMANDEES

CUISINIERE avec références demandée. S'adresser **492 ST-CYRILLE**, tél.: 9013. 234-6—11

DAMES OU JEUNES FILLES DEMANDEES. — Une proposition fort intéressante deviendrait captivante pour dames ou jeunes filles qui veulent se créer un avenir lucratif. S'adresser à **64 ST-JOSEPH**, Bloc Orkin. Chambre 31, de 9 heures à 11 heures a. m., de 4 heures à 5 heures 30 p. m. 232-3—11

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser **4 RUE CARILLON, Qué.** 234-1—11

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde-main. Un gros profit et très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à **58, ST-DOMINIQUE** Québec. 209-26—12

ON DEMANDE DIVERS

AVEZ-VOUS de vieux habits ou lingeries pour dame, nous les achetons à un prix raisonnable. S'adresser à **M. GILBERT**, 88 St-Valier, tél.: 2-7216. 229-6—15

ACHETONS CARTES DE TURRET à 15c. la série complète ou 25c. pour 100 cartes mélangées. S'adresser **PHARMACIES DUBE**, 152, St-Jean, 269, St-Joseph ou 212, 3e avenue. 232-26—15

OR! OR! OR! J'achète n'importe quel or, tels: bagues, chaines, dents en or, bracelets, pièces, etc. Assurez-vous d'obtenir le plus haut prix chez **BERNARD**, 90½, St-Joseph, tél. 4-3941 (en face de chez Pollack). 227-26—15

VIEIL OR, — Achetons vieux bijoux, montres, chaines, dents or pièce d'or. Evaluation gratis, nous payons plus haut prix. **RAFFINERIE DE L'EST**, 74 St-Joseph, Ch. 10 Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 212-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

AVENUE LAURIER, No. 324, 2e étage, 6 pièces, chambre de bain, chauffé, frigidaire, concierge, eau chaude à l'année, localité de choix. Tél. à l'heure des repas à 3-1044. 209-26—18

APPARTEMENTS STE-FOY coin Murray et Ch. Ste-Foy, 4-5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très moderne. Rue Saunders, 5 chambres, plus bain, pas chauffé. S'adresser **No. 1 AVE. MURRAY**, Appt. 3, tél.: 2-4962. 224-26—18

APPARTEMENT MONTCALM 115 Claire Fontaine, logement 7 pièces chauffé eau chaude à l'année service de concierge exempt taxe et vidange. S'adresser **J.-H. BOISVERT** 3-1281. 214-26—18

LINCOLN appartements 14 St-Denis pour 1er mai, appartement 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge. **TEL.**, 2-5075. 217-26—18

RUE ST-CYRILLE, No. 149, App. No. 4, 5 plain-pied 3 pièces, App. No. 2, 1 pièce, chauffé, éclairé, meublé, gaz, plancher dur. S'adresser **82 ST-GABRIEL**, tél.: 6448. 232-6—18

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, Edifice Seifert rue de la Fabrique. S'adresser au **MAGASIN SEIFERT**. 232-6—19

CHAMBRES A LOUER

BELLES GRANDES et petites chambres à louer, lavabo, eau courante, eau chaude, garde-robes, usage du bain et du téléphone. S'adresser au **No. 4 RUE CHRISTIE**, tél.: 2-1967. 234-6—20

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, avec usage du téléphone et chambre de bain sur le même plancher. S'adresser à **76A AVE. DE SALABERRY.**

COTE D'ABRAHAM, No. 89½, chambre avec eau chaude, usage du téléphone sur le même plancher, confort du chez-soi. S'adresser sur les lieux **TEL.**: 2-5845.

RUE ST-GABRIEL, No. 34, chambre à louer, usage bain sur le même étage, usage téléphone, gaz si désiré. S'adresser sur les lieux **TEL.**: 2-3151. 234-6—20

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER chambres simples et doubles, dans une maison tranquille et confortable. Pension si désirée. S'adresser **71, RUE ST-LOUIS**, tél.: 2-7994. 231-6—21

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux: aumônier, chapelle, sacrements édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, **682 CHEMIN STE-FOY, Québec.** 217-26—21

HOTEL LORRAINE (Carré Hôtel de Ville). Chambres doubles avec pension, $55, $58 et $60. Chambres simples avec pension, $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension, $18, $20 et $25 par mois. Chambres simples sans pension, $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bain privé si désiré. Bière et vins, service d'ascenseur. Usage du téléphone. Une visite est sollicitée. 211-26—21

Restaurant Peking Oriental

99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Prix spéciaux pour les mois d'hiver. Déjeuner club à partir de 20c. Repas réguliers, 40c. Table d'hôte, 75c. Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENTS 4 et 5 pièces chauffés, améliorations modernes, eau chaude à l'année, à "Beaumanoir", 208, avenue des Erables; S'adresser au concierge sur les lieux. **TELS.**: 2-1475; le soir: 3-1498. 233-26—24

AVENUE MURRAY No. 22, 3ème étage logement ensoleillé, 6 pièces, plus chambre bain, dépense, galerie vitrée, balcon, chauffé eau chaude, garage. S'adresser **SUN-TRUST**, 132 St-Pierre, tél.: 2-3751. 228-14—24

AVENUE CARTIER, No. 45, 6 pièces et chambre de bain, chauffé. Ave des Laurentides, No. 9, appt. 1, 5 pièces et chambre de bain chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique avec ou sans garage chauffés. Ave. Belvédère: logements de 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, Rue Latourelle 187 et 187½, 4 et 5 pièces non chauffé. S'adresser **à CHRYSANTE JOBIN**, Tél. 5338 ou le soir tél.: 6985 ou 3-1701. 233-6—24

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos. 100- logement sept pièces, plus chambre de bain chauffé, très moderne. S'adresser **HENRI FALARDEAU**, 324½, Richelieu, tél.: 5494. 233-26—24

AVENUE BOUGAINVILLE Nos. 13-23 36 Côte d'Abraham, No. 89 Marquette, No. 95, St-Patrick, No. 78; logements 3-5-6 pièces plus chambre bain, chauffé ou non, prix modéré, garage. S'adresser **EMILE FRENETTE**, 1 Des Braves, 53 Brown, tél.: 7946—6933—3-4840. 213-26—24

AVENUE DES ERABLES, maison seule, 8 chambres plus chambre de bain. Avenue Bourlamaque, 6 pièces chauffées. Latourelle, 4 pièces. St-Sauveur, 3-4 pièces. S'adresser **24, BOURLAMAQUE**, tél.: 6779. 232-6—24

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AV. DE BERNIERES, magnifique logement, 8 pièces plus 2 chambres de bain très moderne. S'adresser **20 AVE. DE BERNIERES**, tél.: 7504. 225-26—24

DEUX LOGEMENTS à louer, 6 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser à **253 SAINT-CYRILLE**, tél.: 3-2640.

LOGEMENT A LOUER. Sept pièces plus chambre de bain. Eau chaude à l'année. Chauffé. S'adresser **101 AVENUE CARTIER**, tél.: 6830.

LOGEMENTS 3 à 6 pièces plus chambre Bain. St-Olivier 83-85. Richelieu 72-102-216½-24lb. Sutherland 5 Latourelle 43, Lachevrotière 33. **JOS. ROBITAILLE, Enrg.**, 108 Richelieu, 2-3288, soir: 3-2687, 2-7837. 215-26—24

RUE DOLBEAU No. 15, logement chauffé, eau chaude à l'année. 7 pièces plus chambre de bain, avec ou sans garage. S'adresser sur les lieux ou **ROY, BAILLARGEON & TURGEON** Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 230-6—24

RUE ABERDEEN et Lockwell, plain-pied 4, 5, 6 et 7 pièces plus chambre de bain dépense, plancher bois dur, chauffé. S'adresser par **TEL.**: 6632. 234-6—24

RUE STE-URSULE No 15, beau logement de 7 pièces aux deux étages du haut. Grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Réduit à $40 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 h. à 5 heures. Ecrire ou téléphoner **à J.-A. PAINCHAUD**, Cap-Santé, ou Château Champlain, Qué. 219-26—24

RUE LOCKWELL, No. 137, logement 10 pièces plus 2 chambres de bain, chauffé. S'adresser par **TEL.**: 4-3992. 230-6—24

RUE ST-LOUIS, No. 45, logement, 7 pièces, plus chambre de bain, meublée, chauffé, réfrigération électrique. Pour informations **R. LABRIE**, 47 St-Louis, tél.: 2-7972—2-6403, le soir: 3-1345. 232-26—24

240, FRASER, 1er étage: plain-pied, 7 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes; garage. Inf.: **J.-A. JOLICOEUR**, 93, St-Pierre, tels: 2-5625, rés.: 5875. 231-26—24

BAS DE LA VILLE

ANCIEN CHANTIER, No. 9, 2ème, 4 chambres; 3ème, 4 chambres; 4ème 4 chambres; 5ème, 4 chambres; 9½, bas, 4 chambres. **V. PLAMONDON**, tél.: 2-8352—2-2977. **180 ST-JEAN.** 224-26—24

DE LA RONDE, 164, bas, 6 chambres et bain; 166, 2ème, 5 chambres et bain; 166½, 3ème, 4 chambres et bain; 168, bas, 6 chambres et bain; 170, 2ème 5 chambres et bain; 170½, 3ème 4 chambres et bain. **SUCC. A. PLAMONDON**, tels.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—24

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, situés St-Roch et Limoilou, 2 maisons de 9-10 chambres, au centre de la Haute-Ville. Plusieurs logements modernes et chauffés, dans différents quartiers de la ville. S'adresser **ROY, BAILLARGEON & TURGEON** Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 234-6—24

RUE DAULAC, No. 32, bas, 4 chambres, 2ème et 3ème, 7 chambres et bain; 34, bas, 4 chambres; 2ème et 3ème 7 chambres et bain. **SUCC. A. PLAMONDON**, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—24

RUE PRINCE-EDOUARD No. 256, logement, 4 pièces plus chambre de bain, 2ème étage. S'adresser **ROBERT LABRIE**, la Cie Commerciale de Québec tels.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 217-26—24

RUE ST-JOSEPH 264½, 10 pièces chambre de bain, chauffé, conviendrait très bien pour maison de pension S'adresser **264½ ST-JOSEPH**, tél.: 4-3241. 211-26—24

RUE ST-NICOLAS, No. 34, 2ème, 5 chambres 4ème, 5 chambres et bain. S'adresser **Dr V. PLAMONDON**, 180 St-Jean, tél.: 2-8352—2-2977. 224-26—24

RUE D'ARGENSON, No. 11, logements chauffés ou non, 4 à 6 pièces, en parfait ordre. S'adresser **ROBERT LABRIE**, La Cie Commerciale de Québec, tels.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 217-26—24

RUE ST-VALIER, No. 88½, 3ème étage, 4 pièces, prix modéré. S'adresser V. PLAMONDON, 180 St-Jean, tels: 2-8352 ou 2-2977. 224-26—24

RUE ST-VALIER 636, 638, 640 et 644, logements chauffés variant de 5 à 7 pièces en parfait ordre. S'adresser **ROBERT LABRIE**, La Cie Commerciale de Québec, tels.: 2-6403, 2-7972, le soir: 3-1345. 217-26—24

LA BANLIEUE

CHEMIN GOMIN, 2 logements 1ère et 2ème étage, 5 pièces, plus chambre de bain, plancher bois dur, près des tramways $20.00 par mois S'adresser **M. FOURNIER** (Ballet) 304 St-Jean, tél.: 2-4745. 234-6—24

COTTAGE A LOUER, 10 Avenue du Couvent ville Beauport, 8 pièces, chambre bain, passage, véranda, fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser **JOSEPH GAGNON**, 207 Ave. Royale, tél.: 2-6552. 230-6—24

LOGEMENT de 7 pièces, grand magasin avec cave et hangar situés No. 49, 51, rue St-Georges Lévis. S'adresser **ELZEAR FORTIER**, Ltée, 115 St-Dominique, Québec, tél.: 4-3934. 222-6—24

ST-ROMUALD, maison à louer 8 chambre, et maison à la campagne pour la saison d'été. S'adresser **ROY, BAILLARGEON & TURGEON, N. P.**, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 228-6—25

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER No. 6, de la Fabrique. Pour information. S'adresser **LAROCHE & Co.** 4 de la Fabrique, tél.: 2-1658. 230-6—26

RUE LACROIX 13 et 13¾, magasins à louer. S'adresser **Succ. A. PLAMONDON**, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—26

MAGASIN A LOUER

RUE ST-JEAN, 536-538 magasin très propre, 2 vitrines, planchers bois dur, chauffé, pouvant être divisés les deux. S'adresser **Dr J.-W. DUFOUR**, 540 St-Jean, tél.: 3-2392. 219-26—25

Le Petit Curieux — Ou les femmes sont exclues — Par Paul Pim

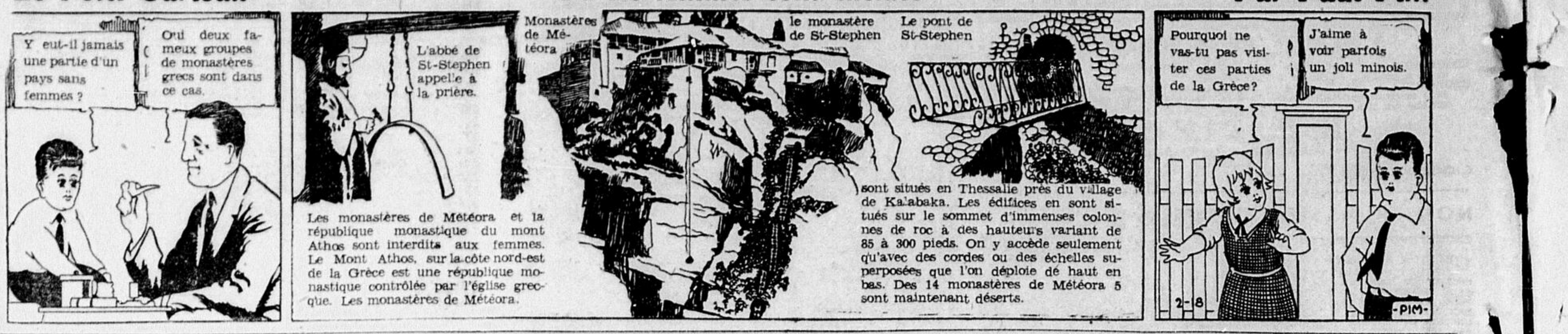

A LOUER

MAISONS DE CAMPAGNE

LAC ST-JOSEPH à louer, résidence d'été et plusieurs chalets tous meublés. S'adresser au **Dr L.-J. MONTREUIL** 48 rue St-Louis. 231-6—25

MANUFACTURE A LOUER

PETITE manufacture de chaussures, de 3 étages, située au numéro 50, rue d'Argenson (près de la rue St-Joseph) et occupée présentement par Adéiard Guay, Enr., à louer. S'adresser à **FERD. AUDET**, notaire, 147 Blvd Langelier, Québec, tél.: 3-3378. 227-26—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque Aussi beaux logements à louer en ville et à Courville. Propriété à vendre. S'adresser **L.-E. FORTIER** 87 de l'Eglise, tél.: 9540, rés.: 4-5312. 225-26—31

ARGENT A PRETER, $4,000 à $4,500 intérêt 6 p.c. sur 1er hypothèque sur propriété en ville.. S'adresser **TEL.**: 7952. 232-6—31

MASSAGE

SI VOTRE TRAVAIL vous fatigue physiquement ou moralement, prenez un bon massage de corps, votre jeunesse, énergie, vitalité, vous sera retourné. **Mlle VOGEL**, Masseuse diplômée au Château Frontenac, 4003, **TEL.**: 3-2223. 228-12—40

MEDECIN

DOCTEUR CHS. RINFRET voies genito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. **71 ST-JOSEPH**. Heures de bureau 9 à 11 h. a.m. 2 à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 222-26—39

NETTOYAGE

CONFIEZ-NOUS votre nettoyage à sec pressage, teinture de vêtements pour dames et messieurs, service prompt dans toute la ville. Acceptons commande par malle. **TEINTURERIE MATHIEU** 13 St-Albert, tél.: 4-1600. 217-26—37

TEINTURERIE DORCHESTER. Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. **NOS 116-120, RUE DORCHESTER**, tél.: 4-2484. 232-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

ATTENTION! Réparations de radios par maison établie depuis dix ans. prix modérés, inspection gratuite. Vente radios Marconi, De Forest-Crosley. **J.-A. BRETON**, nouveau local, 32 Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 231-26—40

ASSUREZ-VOUS d'une meilleure réception. Permettez-nous de faire l'inspection de votre radio. Nous faisons ce travail gratuitement. **ST-GEORGES GAGNON** 10 ans d'expérience, 18 St-Joseph, **TEL.**: 2-0322. 231-26—42

REPARATIONS

AIME LACROIX, Spécialité: couture de tapis, pose de prélart et réparations de meubles, outillé pour toutes sortes de réparations de tapis. **74, SIGNAI**, tél.: 3-3347.

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. **TEL.: 3-0503. 167 Avenue Renaud.** 207-26—40

REPARATIONS DE MATELAS, Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. **LOUIS ROUSSEAU**, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 24—40

SALONS DE COIFFURE

AU SALON SALABERRY, nouveau prix, ondulation à l'eau, Komol .35c, Shampoo .25c, samedi compris Marcel 25c, excepté samedi. **Mlles ROY et FORTIN** 617½ St-Jean, tél.: 3-4780. 210-26—44

AU SALON BELLA tél.: 2-3284, No. 16 St-Flavien grand spécial pour une semaine seulement. Permanent de $1.50 pour .75c. Aussi tous genre de coiffure. **Mme B. COTE.** 231-6—44

ATTENTION: Permanent $2.00, $3.00 et $4.00; Marcel 25c, excepté le samedi; Komol, Shampooo, Ondulation à l'eau .35c. **SALON MAISONNEUVE**, 196 Ave Maisonneuve. Tél.: 4-0185. 233-12—44

NOUVEAU SALON

GRATIS, 3 Ondulations à l'eau, avec chaque permanent à l'huile $1.00 à $5.00 garanti. Aussi permanents 50c. Coiffure de tous genres. **Mlles F. BERGERON** autrefois du Salon Alma. **Mlle ALICE BOUCHER**, prop., invitent leurs nombreuses clientèles. Pour appointement **TEL.**: 4-0610. No. 453 3ème Avenue. 228-12—44

REDUCTION sans égale permanent bouclé 50c. Garanti à l'huile $1.00. Autre spécial pour tous les cheveux régulier $5.00 pour $2.00. Cours de coiffures. **SALON GAIETE**, 521A St-Jean, tél.: 3-4029. 218-26—44

TAXIS

FRONTENAC TAXIS 2-6818

A 25 SOUS la course dans nos limites. En appelant une de nos voitures, vous êtes assurés d'avoir une voiture spacieuse, soit 7 ou 5 passagers. Nos automobiles sont inspectées tous les mois, freins et mécanique toujours en parfait ordre. 223-26—49

TAXIS ROYAL .25c 9494

PRIX SPECIAUX pour compérages, enterrements, mariages. Courses en dehors de la ville, téléphonez à 2-3911 ou 9494. Service jour et nuit. 50 chars à votre disposition. Poste partout en ville. 211-26—56

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

LES ENCHERES MARCEAU

ACHETENT, VENDENT et échangent toutes espèces de meubles marchandises, vaisselles, poêles, pianos, etc. Prennent marchandises en consignation. Demandez notre estimateur et nous vous garantissons satisfaction. **LES ENCHERES MARCEAU**, 12, rue St-Joseph, tél.: 5301. 230-16—46

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILISTES, voyez ces aubaines, Perless sédan 1930, Essex sédan 1932, 2 Hupmobile sédan 1931, Hupmobile Cabriolet 1930, Ford Tudor 1932, Ford Tudor 1929, Ford Tudor 1934, 2 Ford Tudor D. L., 1934, Plymouth coach 1934, 2 Chevrolet coach 1934, Oldsmobile coach 1931, Chevrolet coach 1932, Chevrolet sédan 1930, Ford coach 1933, 2 Ford Coupé 1933, Ford Tudor 1931, Essex sédan 1932, Ford Tudor 1931, Essex sédan 1932, Ford Tudor 1930, Terraplane 1932, Ford Sédan 1930 Ford Sédan 1930, Ford Tudor 1931 Ford Sédan de Luxe 1933. Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. 312 St-Joseph ou à **LAURENTIDE AUTO** Inc., tél.: 8181. 231-6—47

CHEVROLET Sédan de luxe 1931, n'ayant que 14,000 milles de parcouru, propre et dans l'état d'un neuf. Occasion à $325.00. S'adresser **QUEBEC USED CARS Ltd.**, 230 de la Couronne, tél.: 3-1915. 234-6—47

Quebec Nash Lafayette Reg'd

OCCASION EXCEPTIONNEL Chevrolet 1931 de luxe sédan $350.00, Coach 1931 de luxe $275.00; Ford 1930, $150.00, quantité d'autres chars, bon marché 541 **ST-VALIER**, tél.: 3-4306. 229-12—47

MOTORS LIMITED

DISTRIBUTEURS de Studebaker, Plymouth Sedan De Luxe modèle 1935 complètement neuf à vendre $1,027.00 lequel est le prix de vente à Toronto. Aussi autos usagés tels que Hupmobile sedan 7 pass, Hudson sedan, Nash sedan, Franklin sedan, Chevrolet coach, Ford de livraison, Dodge sedan, Studebaker et autres marques **MOTORS LIMITED** 15 De La Couronne tél.: 6185 ouvert tous les soirs. 230-6—47

VISITEZ NOTRE SALON d'autos d'occasions, 45 chars de choix vous sont offerts en vente ou à échanger à de bonnes conditions. **UNIVERSAL AUTO, LIMITED, 27-33, de la Couronne** 217-26—47

ACCESSOIRES D'AUTOS

RADIATEURS D'AUTOMOBILE, réparations et remplacement de cellules, nettoyage, soudure autogène tous les métaux, ouvrage garanti. **ALARIE & TESSIER**, J.-P.-Alb. Alarie, prop., 0½ St-Vallier, tél.: 9456. 214-26—41

ANIMAUX DOMESTIQUES

JEUNES CHIENS COCKER NOIR, âgés de 3 mois Aussi jeune Fox-Terrier à vendre. S'adresser **50 COTE STE-GENEVIEVE.** 229-6—49

50 BELLES VACHES Holstein, prêtes à reproduire. Une vache Jersey, 5 ans, prête à reproduire. Deux belles vaches Ayrshire, prêtes à reproduire. Six chvaux, trois noirs, trois bruns. Vendra le lot a prix d'occasion. S'adresser **ARTHUR TARDIF**, 1216, St-Vallier. Tél.: 7605. 230-6—49

BOIS ET CHARBON

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 12 pouces $2.65, 2 pieds $4.50 scié, $5.00 livré. Résidence **85½ ST-MATHIAS**, tél.: 9481, cour, 39 **ST-BENOIT**. 211-26—51

ATTENTION. — Erables, merisier 2 pds $4.25, corde 12 pouces $2.50. Croûte bois mou $2.00, Stove, Chesnut 75c, tonne $14.50, Coke 3 sacs $1.00, tonne $10.50. Livraison en ville. **BOUCHARD & CLAVEAU Enrg.** 112 3ème Rue, tél.: 3-1978. 230-26—51

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde 2½ pds $5.50 la corde. Slab bois mou $1.90 le voyage, livré à domicile **M. DESHARNAIS**, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 225-26—51

BOIS à $2.25 le gros voyage: croûtes $2.00 et $2.50 le voyage; merisier, érable, $5.00 et $6.00 la corde scié et fendu, 6 grosses poches de bois pour $1.00 charbon $13.00 et 3 poches Coke $1.00. **J. RACINE**, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 228-26—43

CHEVAUX ET VOITURES

DEUX CHARS de chevaux domptés double ou simple, âgés de 4 à 8 ans, pesanteur 1,100 à 1,700 livres, vendus garantis. **PIERRE SAVARD**, 93, St-Bernard, tél.: 7783. 232-6—52

JE VIENS DE RECEVOIR 2 chars de magnifiques chevaux, très bons pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant 1,200 à 1,700 livres. Une visite vous convaincra. **F.-M. BERNIER**, 1055, St-Vallier. 232-26—52

COMMERCE A VENDRE

HOMMES AMBITIEUX. Les affaires reprennent. Petite industrie à vendre avec agence faisant de bonnes affaires pas de morte saison. Cause départ. S'adresser **O. BEDARD**, Château-Frontenac, tél.: 2-6625. 234-6—53

LIVRES

LIVRES de différents auteur canadien, roman de toutes sortes, à vendre, achetons et échangeons les livres. S'adresser **M. GILBERT**, 88 St-Vallier tél.: 2-7216. 229-6—56

OCCASIONS

ALLES DE QUILLES (4) à vendre à bas prix. Faites une offre. Table de Pool 4½ x 9 5 x 10, billards anglais 6 x 12. S'adresser **EUG. BROCHU**, 63 St-Jean, tél.: 2-1365. 219-26—58

A VENDRE

OCCASIONS

KODAK No. 3A Autographique avec double lentilles anastignat f. 7. 7. Grandeur 3¼ x 5½ (modèle carte postale) Prix avantageux. Aussi musique en feuilles, méthodes sonates études, etc. S'adresser à **29 ST-STANISLAS**, Tél.: 2-7897.

MESDAMES, grande occasion 1000 Robes. Habillez vous et vos enfants à 60 p. c. meilleur marché avec linge seconde mains. Manteaux de printemps pour femme $1.25, paletots printemps homme $1.25. Chapeaux hommes $.050, pantalon $.050. Aussi jolie robes 0.35 ou 3 pour $1.00. Commandez aujourd'hui et vous serez satisfaite. Agents demandés **COMPTOIR POSTAL**, St-Zacharie, Co. Beauce, P. Q. 228-6—58

PIANO COTTAGE, marque Bell, 1 set de salon antique, 5 morceaux, 2 magnifiques peintures à l'huile et différents autres articles trop longs à énumérer à vendre pour cause de mortalité. S'adresser **4 RUE D'IBERVILLE.** 204-12—58

VERITABLE OCCASION, grande assortiment, robes .35c, blouses pour garçons .49c, manteaux de printemps .99c, pardessus et pantalons, etc. Prix très bas, malle gratis, pour la campagne, prix spécial en gros **ONTARIO JOBBING**, 36 St-Nicolas. 230-26—58

A LA RADIO

(Suite de la page 5)

rapports de hockey et nouvelles générales.

AU POSTE CKAC

10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—"Cuisinons un peu".
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.15 p.m.—L'Actualité féminine.
1.30 p.m.—Chansonnettes.
1.45 p.m.—Eddie Dunstedter, organiste. C.B.S.
2.00 p.m.—Programme de variétés.
2.30 p.m.—"American School of the Air. —C.B.S.
3.00 p.m.—Le programme de Kate Smith—C.B.S.
4.00 p.m.—Claudette de Sève et la beauté.
4.15 p.m.—Emission du "Curtis Institute of Music"—C.B.S.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Récital de piano.
6.15 p.m.—Programme musical.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.15 p.m.—Le curé du village.
8.00 p.m.—Le programme Sweet Caporal.
9.00 p.m.—Le talisman de Romagnol.
9.30 p.m.—Drames vécus.
10.00 p.m.—Soirée d'amateurs.
10.30 p.m.—Concert—C.B.S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 p.m.—Fin des émissions.

AU POSTE CFCF

5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.15 p.m.—Autour de la Ville.
6.30 p.m.—Côtes de la Bourse.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.30 p.m.—Joe de Courcy, Orchestre.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
8.00 p.m.—Mary Pickford.
8.30 p.m.—Studio.
9.00 p.m.—Linger Awhile.
9.30 p.m.—Service Municipal.
10.15 p.m.—Austin Program.
10.30 p.m.—Chas. Dornberger.
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Silence.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(5 mars 1856)

SUICIDE DU PRINCE CAMERETA

Dans ses "Mémoires" l'ancien Commissaire Claude prétend que le prince Camereta fut tué sur l'ordre de l'empereur par un de ses agents à tout faire parce qu'il était amoureux de l'impératrice. C'est là une légende démentie par une lettre même du jeune prince écrite quelques heures avant son suicide d'un coup de pistolet non par chagrin d'amour, mais par suite d'une dette de jeu de 300,000 francs qu'il ne pouvait payer, ce qui l'aurait conduit à la prison pour dettes tout cousin de Napoléon III qu'il fut.

Le prince auditeur au Conseil d'Etat était le fils de la comtesse Camereta et petit-fils d'Elisa, grande duchesse de Toscane et soeur de Napoléon 1er. Très patriote, elle avait failli enlever le duc de Reichtadt dont elle était fort éprise. Au moment du drame, elle vivait séparée de son mari; elle était fort riche et elle avait dans sa vie mangé des millions. (Mémoires du comte de Vieil Castel, II p. 141).

"Le prince a écrit l'actrice Judith, était charmant, spirituel et plein de coeur". (Mémoires p. 147). De plus il était très intelligent, joueur, il avait perdu à la Bourse 200,000 francs, pour se liquider il s'adressa à sa mère qui mit comme condition qu'il quittât une jeune actrice des Variétés, Marthe Letissier dont ce jeune homme de 27 ans était fort épris et qu'il voulait même épouser. Camereta s'adressa alors au prince Jérôme qui lui devait 400 000 francs. Celui-ci frère de Napoléon 1er, refusa de rien donner. Le jeune homme ne fut pas plus heureux auprès du prince Napoléon et auprès de l'Empereur. A la mort de son père il aurait eu quatre millions sans compter ce que lui aurait laissé sa mère dont la fortune était considérable.

Le matin on trouva le prince mort; il s'était tué d'un coup de pistolet.

A peine était-il mort que le prince Napoléon se rendit chez la petite artiste des Variétés et lui demanda de lui remettre les lettres de Camereta; celle-ci refusa avec énergie.

—Non dit-elle. Si vous voulez les bijoux que le prince m'a donnés, les voici. Mais les lettres sont ma propriété et je les garde.

—C'est bien, lui dit le prince, la police viendra les prendre.

En effet des agents en bourgeois envahirent le petit appartement, le fouillèrent de fond en comble et emportèrent la correspondance.

Sans ressources, traquée par la police, écrasée de douleurs, quinze jours après la malheureuse allumait un réchaud de charbons et se suicidait à son tour.

(Reproduction interdite)

Jean BERNARD.

NON CLASSIFIEES

SABLAGE SANS POUSSIERE

PLANCHER en bois dur posé et sablé par un expert. Application du meilleur produit au monde pour la conservation permanent des planchers. **E. DUFOUR** 99 3-4 d'Aiguillon, tél.: 3-3237. 230-26—n.c.

THE ROYAL TRUST Company

58, RUE ST-PAUL

TEL.: 2-4031

Logements A Louer

RUE D'ARTIGNY, No. 41.—9 chambres, plus chambre de bain non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469A.—3 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—3 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—2 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—4 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—7 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE DES REMPARTS, 2 app. no 4, 5 pièces plus chambre de bain, frigidaire, chauffé.
RUE DES REMPARTS, 2 app. no 6, 5 chambres, plus chambre de bain, frigidaire, chauffé.
RUE ST-JEAN No. 237, 7 pièces et bain non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 265.—10 chambres, chambre de bain, chauffé, (pouvant servir de bureau et logement privé.)
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 3.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 5.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
RUE DES PRAIRIES, No. 144.—4 chambres, non chauffé.
RUE DU PONT, No. 25. — 4 chambres, non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 93.—5 chambres, non chauffé.
DE LA RONDE No. 52, 4 pièces plus chambre de bain non chauffé.
DE LA RONDE 52½, 4 pièces plus chambre de bain, non chauffé.
RUE LALIBERTE, No. 142.—4 chambres, non chauffé.
RUE STE-JULIE 56, 6 pièces plus chambre de bain non chauffé.
DeBREBOEUF No. 6, 10 pièces plus chambre de bain non chauffé.
GIFFARD QUE. 2 logements, 4 pièces non chauffé.
GIFFARD QUE. Maison 8 pièces et chambre de bain, non chauffé.
BEAUPORT, 320 Ave. Royale, 5 pièces et chambre de bain non chauffé.
BEAUPORT, 322 Ave. Royale, 5 pièces et chambre de bain non chauffé.

Divers

RUE ST-PAUL, No. 253.—Grand magasin, chauffé.
RUE ST-PIERRE, No. 101.—Bureau sur le deuxième plancher, chauffé.
RUE ST-PIERRE No. 103.—Tout le premier plancher, chauffé, (pouvant servir de magasin et bureaux).
RUE ST-JEAN, No. 235.—Local pouvant servir de magasin ou restaurant non chauffé.
RUE RAMSAY, No. 111-2.—Grand garage, plancher en beton, non chauffé.
RUE RICHARDSON, No. 84.—Entrepôt non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 137.—Entrepôt non chauffé.

S'adresser à

THE ROYAL TRUST Co.
58 rue St-Paul, — **Tél.: 2-4031**
229-6—n.c.

NON CLASSIFIEES

Soc. Prêts-Placements Québec

81, Rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1362

LOGEMENTS

ST-SACREMENT
LOGEMENTS de 3-4-5-6-7 chambres, plus chambres de bain, chauffés.
LOGEMENT de 5 chambres, plus chambre de bain, non chauffé.
ST-DOMINIQUE
93-95 RUE FRASER, 5 chambres, plus chambres de bain.
ST-COEUR DE MARIE
107 RUE ARTILLERIE, 6 chambres, plus chambre de bain
23, RUE LACHEVROTIERE, 5 chambres, plus chambre de bain.
BERGERVILLE
50, RUE FORGET, maison 6 chambres, cottage;
RUE MAXFIELD, maison de 8 chambres
LIMOILOU
152-156-160,162, 8eme AVENUE, logements de 6 et 7 chambres, plus chambres de bain;
180, LA COLOMBIERE, 3ème étage, 6 chambres, plus chambre de bain;
56, 2ème RUE, 3 logements de 4 chambres, plus chambres de bain;
11, 2ème RUE, 2ème étage, 5 chambres.
ST-PASCAL BAYLON
59, RUE CHAMPFLEURI, maison de 8 chambres, plus chambre de bain;
364, DE LA RONDE, logement de 6 chambres, plus chambre de bain;
198, RUE VITRE, logement de 5 chambres.
ST-MALO
193, AVE DES OBLATS, logement de 12 chambres, plus chambre de bain, chauffé;
47, RUE MONTMAGNY, logement de 4 chambres;
49, RUE MONTMAGNY, logement de 5 chambres;
181, RUE LAFAYETTE, 3 logements de 4 chambres.
ST-JOSEPH
241, RUE NAPOLEON, logement de 3 chambres;
241, RUE NAPOLEON, salle ou boutique;
316-316½-318, RUE MORIN, 3 logements de 3-4-5 chambres.
STADACONA
105-107 RUE DEMEULES, logements de 5 chambres plus chambres de bain;
33 DE LA MARTINIERE, logements de 5 chambres plus chambre de bain.
BASSE-VILLE
10, ESCALIER CHAMPLAIN, 3 logements de 5 chambres plus chambre de bain.
LEVIS
14, RUE DEZIEL, logement de 4 chambres, plus chambre de bain.
Ces logements sont en très bonne condition.

MAGASINS

ST-MALO
191, AVE DES OBLATS, magasin chauffé.
BASSE-VILLE
12, ESCALIER CHAMPLAIN;
28-30-34, MARCHE CHAMPLAIN;
29, SOUS LE FORT;
35, RUE ST-PIERRE.

S'ADRESSER A LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
81, RUE ST-PIERRE — TEL.: 2-1362

St-Hyacinthe, 4. — M. Louis Brouillette, âgé de 74 ans, de St-Hyacinthe, est décédé à l'hôpital hier. Lui survivent neuf fils dont le R. P. Paul Brouillette, missionnaire en Chine, et deux filles.

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

Voulez-vous rire ?

L'ALMANACH DU FOU-RIRE est tordant. Enorme succès parmi amateurs, historiettes comiques 30c l'exemplaire. Remise libérale sur commande importante. Ecrivez immédiatement **PIRONNE**, 14 Fabrique, Québec. 233-6—G.

ENCADREMENT

Studio J.-C. Rousseau

POUR TOUS GENRES de cadres consultez-nous. Grande variété de gravures, pointe sèche, eau fortes, cadres à très bas prix. Studio **J.-C. ROUSSEAU**, 14 St-Joachim, tél.: 2-7794. 231-6—G.

FANTAISIE ! FANTAISIE !

La Petite Lingère

REPARATIONS de tous genres, réajustage, lingerie de maison, réparations. Spécialité: vêtement, layette, etc., etc Prix modéré **59 MANRESE** tels.: 3-4019—2-3648. 212-26—G.

ACROSTICHE

ACROSTICHE, quatrain pour cartes de fête et pour autographes. Allocutions: santé des Dames, Noces d'or, etc. Aussi, traductions. Ecrire à **CASIER** 20 L'Evénement. 231-6—G.

RESTAURANT

Café l'Aigle Canadien

LE MEILLEUR REPAS Canadien en ville pour .25c. Belles chambres à louer la place pour un bon chez-soi. **J.-EMILE BOIVIN** prop. 30 St-Nicolas, tél.: 2-0259. 230-26—G.

GRAINES, PLANTS, FLEURS

PLANTEZ vos bégonias maintenant. Ils vous donneront des fleurs de mai jusqu'aux gelées. Beaux bégonias doubles, écarlates, blancs, jaunes ou nuances pastel mélangées. — 3 bulbes pour 35 cts ; 12 bulbes, $1.10, franco. Liste d'arbustes, plantes vivaces, plantes de rocher, sur demande. **Joseph Aiken**, Shannon, Portneuf, Cté Portneuf. 233-6—G.

LA REVUE DU DROIT

Sommaire du numéro de février 1935

M. le juge J.-Hugues Fortier, juge en chef de la Cour des Sessions de la paix, étudie un aspect du contre-interrogatoire en droit criminel; il démontre qu'en droit criminel, contrairement à la règle du droit civil, on peut contre-interroger un témoin en dehors du cadre de l'interrogatoire principal, du moment que le contre-interrogatoire se rapporte à des faits pertinents.

Me Antoine Rivard, C. R., avocat au Barreau de Québec, présente un historique du droit d'appel en matière criminelle, en Angleterre et au Canada; il se prononce contre l'amendement du Code criminel, touchant l'admissibilité des aveux.

Dans la première partie de la Chronique mensuelle de Jurisprudence, Me Lionel Roy, avocat au Barreau de Québec, passe en revue la doctrine et la jurisprudence touchant la tacite reconduction en matière de contrat de travail, et, dans la seconde partie, le Directeur de la Revue, Me Léo Pelland, fait l'exament de la jurisprudence relative aux syndicats professionnels.

Le numéro se termine par quelques pages du Cours de feu L.-A. Jetté sur les successions et par la Chronique mensuelle intitulée *Gazette de Themis.*

On s'abonne moyennant la somme de $6.00 par année, en s'adressant à: "La Revue du Droit", 59, rue Saint-Joseph, Québec.

M. FERGUSON MALADE

Londres, 4.—L'honorable G. Howard Ferguson, haut commissaire canadien ici, est retenu à sa chambre par une attaque de grippe depuis hier.

Montréal, 4. — M. Odilon Desalliers, âgé de 69 ans, s'est affaissé soudainement pendant la messe et il mort avant qu'on ait pu lui porter secours. Les médecins attribuent son décès à une affection cardiaque. Une enquête doit avoir lieu aujourd'hui.

IMMEUBLE

A VENDRE OU A ECHANGER

COMMERCES A VENDRE, tels que: Hotels, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
PROPRIETES A VENDRE avec paiements faciles, dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue; Aussi terres, terrains les mieux placés; prix et conditions des plus avantageux.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES & ASSURANCES
QUEBEC
E. COTE D'ABRAHAM TELEPHONE: 5169

NON CLASSIFIEES

CHEVAUX A VENDRE. — Je tiens à avertir ma clientèle que je viens de recevoir un beau char de chevaux venant directement des fermes de l'Ontario, pesant de 1,100 à 1,400 livres, à des prix très modérés. Z. BLOUIN, commerçant de chevaux, 84 Victoria, Québec, tél. : 3-0579.

VOLEE. — Une peau de mascotte a été volée, hier soir, dans une automobile, en face du No 105 de la rue Dollard. L'homme qui l'a prise a été vu. Si dans trois jours elle n'est pas rapportée à sa propriétaire, le voleur sera arrêté. Rapporter à 105 Dollard.

SERVANTE GENERALE DEMANDEE, sachant faire la cuisine. Références exigées, dans une famille privée. S'adresser à 464 rue St-Cyrille. Tél. : 7721.

LE CAREME DANS NOS PAROISSES

(Suite de la page 12)

le soir. La première retraite, celle des Dames, commencera le 10 mars prochain. Viendront ensuite celles des hommes, des jeunes filles et des jeunes gens.

A SAINT-FRANCOIS D'ASSISE

C'est le Révérend Père Lévi Côté, O.M.I., et un autre religieux Oblat qui prêcheront les retraites paroissiales aux hommes et jeunes gens dans la paroisse Saint-François d'Assise. La retraite des hommes aura lieu le 7 avril et celle des jeunes gens, la semaine suivante, le 14 avril.

A SAINT-ESPRIT

Deux Pères de la Société de Jésus, de Montréal, seront les prédicateurs des retraites paroissiales, à Saint-Esprit. M l'abbé Léon Létourneau a fixé ces retraites à la semaine du 17 mars, pour les dames et les jeunes filles, et à la semaine du 24 mars, pour les hommes et les jeunes gens.

A LIMOILOU

Les retraites commenceront le 10 mars et elles seront prêchées par les Révérends Pères Héon et Tremblay, C.SS.R. Les dames, les hommes, les jeunes filles et les jeunes gens tour à tour convoqués à ces retraites.

A N.-D. DE LA RECOUVRANCE

La retraite paroissiale commencera dimanche prochain, le 10 mars, et durera une semaine. Le nom du prédicateur sera annoncé au prône, dimanche prochain.

A SAINT-MALO

Les retraites paroissiales ont eu lieu l'automne dernier. Il y aura triduum au début d'avril, probablement le 6 et, à l'occasion du carême, les paroissiens seront invités à suivre d'autres exercices spéciaux.

A JACQUES-CARTIER

Le 24 mars prochain, commencera la retraite des hommes et le 31, celle des jeunes gens. Les prédicateurs seront les Révérends Pères Vézina et Marcellin, C.SS.R. Les retraites des dames et des jeunes filles ont eu lieu l'automne dernier.

A SAINT-FIDELE

La retraite des dames aura lieu le 24 mars prochain. Celle des jeunes filles, le 31 mars, et celle des hommes et des jeunes gens, le 7 avril. Ces retraites seront prêchées par deux Révérends Pères Jésuites, dont les noms ne sont pas encore connus.

A SAINT-JOSEPH

Il y aura des retraites au cours des deux dernières semaines du carême. Elles seront prêchées par le Révérend Père Fortin, Père de St-Vincent de Paul.

A SAINT-PASCAL BAYLON

Il y aura deux retraites dans cette paroisse. Le 17 mars prochain, la retraite des dames et le 24 mars, celle des hommes. Le prédicateur pour ces deux retraites sera le Révérend Père Langlais, O.P., ancien Provincial des Dominicains.

Nulles autres teintures donnent d'aussi

BELLES COULEURS

Les femmes qui teignent chez elles comme les teinturiers professionnels ont remarqué souvent la beauté des couleurs des Teintures Diamant. "Les couleurs des Teintures Diamant sont si nettes", disent-ils. "Il n'y a jamais d'endroits ternes, de tons morts. La couleur est vive, claire tout comme celle d'un tissu neuf, sans taches sans striures." La raison en est que les Teintures Diamant contiennent réellement une plus grande quantité du meilleur colorant d'aniline. Pour obtenir des couleurs foncées permanentes, avec bouillage, servez-vous des Teintures Diamant. Pour avoir des nuances pâles, sans bouillage, employez les Nuances Diamant. Dans toutes les pharmacies, 15c.

TEINTURES DIAMANT
FABRIQUEES EN CANADA
meilleures parce que plus riches en aniline.

DEMISSION DU MAIRE OUELLET, DE SILLERY

(Suite de la page 3)

riés et enregistrés, je ne crois pas devoir entreprendre une lutte devant les tribunaux avec la certitude que j'aurai à payer mes propres frais et, pour cette raison, je donne ma démission, laquelle je vous demanderai d'accepter séance tenante.

"Je vous remercie très cordialement de l'appui si généreux que vous avez bien voulu me donner jusqu'à ce jour et j'espère que l'avenir vous prouvera que je demeure digne de votre confiance.

"Agréez l'assurance de mes sentiments toujours dévoués."

Bien à vous

Lt-col. Philippe OUELLET.

Après la lecture de cette lettre, le lt-col. Ouellet montra à ses collègues des actes notariés dont il est en possession et qui démontrent sa bonne foi.

M. Alfred Dobell prit ensuite la parole pour déclarer qu'il était regrettable qu'une pareille chose se fût produite et rendit hommage à la bonne foi du maire sortant.

Le lt-col. Ouellet se retira ensuite séance tenante.

CHEZ LES INGENIEURS

(Suite de la page 3)

plus avantageusement aux autres nations.

Les adversaires de la canalisation soutiennent, d'autre part, que le coût de la construction est trop élevé pour les bénéfices que nous pourrions retirer de l'entreprise; les marchés de l'électricité ne sont pas assez considérables; les navires qui utiliseraient cette route ne pourraient pas se procurer des cargaisons suffisantes.

"Les machines servant à la fabrication du papier", tel fut le sujet que traita M. James O'Halloran. M. O'Halloran donna une foule de précisions sur les nombreuses machines d'où sortent quotidiennement des centaines de tonnes de papier à journal. Les moulins de l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills, à Limoilou, comptent au nombre des mieux outillés au Canada, dans ce genre de fabrication. La causerie de M. O'Halloran était illustrée de projections lumineuses.

M. Jean St-Jacques, du département des ingénieurs à la Compagnie du Quebec Power, parla ensuite du "coût d'entretien des centrales Diesel". Ces machines, expliqua tout d'abord M. St-Jacques, occupent le premier plan parmi les moteurs industriels. Il y a peut-être deux raisons à cela : l'espoir que l'on a de réaliser des économies et l'insistance des vendeurs. Le Diesel est un moteur à huile lourde à forte compression, sans agent extérieur d'allumage.

M. St-Jacques donna ensuite des statistiques pour démontrer le coût de 18 centrales Diesel des Etats-Unis. On y voit de grandes divergences dans les résultats obtenus. Le prix de revient du KH varie de 1.7 centin à 12 centins et le prix du cheval-vapeur de $20 à $200 par an. Il appert, d'après les statistiques de ces dix-huit centrales, que le coût de la production de l'énergie électrique dans les centrales isolées est plus élevé que le coût d'achat de l'électricité au réseau. Il y a exception, cependant, pour des centrales où l'on ne prévoit aucune puissance de réserve. Les deux item les plus importants dans le prix de production sont les charges fixes du capital et le coût du combustible.

C'est M. R.-B. McDonough, ingénieur-en-chef de la Compagnie du Quebec Power, et M. Robert Sauvage qui furent chargés de remercier les conférenciers.

M. Hector Cimon, président de l'Engineering Institute of Canada, présidait cette réunion.

MACDOUGALL & COWANS ONT EU GAIN DE CAUSE

(Suite de la page 3)

aux demandes du défendeur. Celui-ci a prétendu que ces actions n'étaient pas pour lui, mais qu'elles avaient été converties à l'usage des demandeurs, mais la preuve a démontré le contraire. Pour ces raisons l'honorable juge Langlais a maintenu l'action des demandeurs pour $3,561.78 avec intérêt et dépens.

L'honorable juge Pierre Bouffard a aussi rendu jugement dans la cause de Beaulieu vs Langlois. Le demandeur réclamait du défendeur une somme de $261.50 à la suite d'un accident survenu à son fils mineur, le 15 avril dernier. L'enfant se dirigeait en bicyclette sur la route de Charlesbourg, quand il fut frappé par une automobile. Il s'agissait de savoir qui était en faute. Le juge, après avoir examiné la preuve, a maintenu les prétentions de la demande et il lui a accordé la somme demandée avec intérêts et dépens.

Le troisième jugement a été rendu par l'honorable juge Pierre Bouffard dans la cause de la Corporation de Sainte-Hénédine vs Royer. Il s'agissait d'une réclamation de $4 185.-65 de la corporation contre son ancien secrétaire-trésorier. Cette somme représentait un reliquat de $2,-830.65 à la suite d'une vérification de comptes, et le salaire des vérificateurs, soit $1,355.00. Le défendeur a plaidé en droit et en fait. En droit, il a d'abord soutenu que la vérification demandée par la corporation s'étendait sur une période de plus de cinq ans, contrairement aux exigences du Code municipal. Il ajoutait qu'une partie du reliquat provenait de sommes perçues en sa qualité de percepteur de primes d'assurance pour la mutuelle de la paroisse : selon lui, dans cette fonction, il n'agissait pas comme secrétaire-trésorier de la corporation. Pour ces raisons, il fit une inscription en droit qui fut maintenue par feu l'honorable juge F.-X. Lemieux. La vérification ne fut donc permise que pour une période plus courte que celle mentionnée dans la demande et pour les sommes perçues en qualité de secrétair-trésorier.

En fait, le défendeur a soutenu qu'il y avait eu certaines irrégularités dans la nomination des vérificateurs et, qu'en particulier, ils n'avaient pas été assermentés. Le tribunal s'est rendu à ces prétentions et il a déclaré que le rapport des vérificateurs, qui avaient illégalement rempli leurs fonctions, ne pouvait lier le secrétaire-trésorier. C'est pourquoi il a renvoyé avec dépens, l'action de la corporation.

VICTOIRE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — L'Université de Montréal, a-t-on annoncé ici, hier, a remporté la victoire, vendredi dernier, contre l'Université d'Ottawa dans le débat oratoire, suivant la décision unanime des trois juges.

M. André Forget et M. Paul Lemay, de Montréal, défendirent le côté négatif de la question : "Etes-vous en faveur de la Société des Nations ? ", contre MM. Lionel Desgroseilles et Lorenzo Lebel, d'Ottawa.

Les juges étaient : M. le juge E.-R. Angers, M. Laurent Beaudry et M. Georges Bouchard, M.P.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BARRAS. — A Lauzon-Ouest, le 3 mars 1935, à l'âge de 52 ans et 4 mois, est décédé sieur J.-Héliodore Barras, électricien, fils de feu le capitaine Edouard Barras.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 45 Ave Botrel (accès par la rue Fagot), pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie.

Il était le frère de Mlle Adrienne Barras, de M. Gaston Barras, du Dr Arthur Barras et de feu le Dr Edouard Barras, et de M. Edgar Barras.

COUET. — A St-Henri de Lévis, le 4 mars 1935, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédée, mademoiselle Camille Couet, autrefois de Québec.

Le service sera chanté à St-Henri de Lévis, jeudi le 7 mars, à 9 heures, soit après l'arrivée du train du Québec Central.

Le cortège repartira de la Gare de Lévis après l'arrivée du train de 11.20 heures a.m., pour le cimetière Belmont où l'inhumation aura lieu.

DUNN. — A Québec, le 4 mars 1935 à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Mary Elisabeth Dunn.

Les funérailles auront lieu mercredi après-midi à 2 heures.

Départ de la maison mortuaire, pour la Cathédrale Anglaise et de là au cimetière Mount Hermon.

GIGUERE. — Le 3 mars 1935, à l'Hôpital Laval, est décédée Mlle Gemma Giguère, à l'âge de 17 ans et 1 mois. Elle était la fille de M. Henri Giguère, tailleur de cuir, et de feu Dorilda Auclair.

Funérailles mercredi matin, à 8 h. Départ de la maison mortuaire, 1317 St-Vallier, à 7 heures 45, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

HOUDE. — A St-Jean-Baptiste de Québec, le 3 mars 1935, est décédée, à l'âge de 61 ans et 4 mois, dame veuve Adjutor Houde, née Alviana Marier.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures, à l'église St-Jean-Baptiste.

Départ de la maison mortuaire, No 164 rue Latourelle, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

ROCHON. — A St-François d'Assise, le 4 mars 1935, à l'âge de 14 ans, est décédé Roger Rochon, fils de M. et madame Omer Rochon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 62 rue La Sarre, à 7 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont.

TURGEON. — A St-Frs d'Assise, le 3 mars 1935, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Ernest Turgeon, époux de dame Eva Turgeon.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 72 rue La Sarre, à 8 heures 50, pour l'église de St-François d'Assise. L'inhumation se fera au printemps, dans le lot paroissial, à Beaumont.

REMERCIEMENTS

MOFFETTE. — M. Alexandre Moffette et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Alexandre Moffette soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister.

LEPINE.—Jeudi, le 7 mars, à 7.45 heures en l'église de Saint-Sauveur sera chanté le service anniversaire de Dame Vve Adjutor Lépine.

M. DUPRE AUX PRISES AVEC L'OPPOSITION

(Suite de la 1ère page)

été un succès et que 1,092 règlements avaient été opérés.

M. Dupré défendit le fonctionnement de cette loi dans la province de Québec, disant qu'il avait rendu de grands services. "Cette loi", dit-il, "a déjà permis une réduction de $106,000 ou plus sous le rapport du principal que devaient supporter les cultivateurs embarrassés. Cette loi est destinée à venir en aide à la détresse agricole, et elle ne comporte aucune contrainte, en dépit de ce que l'on prétend. Si les libéraux du Québec doivent parler contre elle et voter pour elle, la province a le droit de le savoir".

M. Georges BOUCHARD (lib. Kamouraska). — "Le solliciteur général ne devrait pas grouper tous les libéraux du Québec".

Hon. Charles STEWART (lib. Edmonton-ouest). — "Il veut le trouble. Et il l'aura".

M. Henri BOURASSA (ind. Labelle). — "Le cultivateur honnête qui se trouve présentement dans une position difficile peut difficilement trouver du crédit. Si la mise en vigueur de lois comme celle-ci se continue, toutes les traditions d'honnêteté et d'indépendance seront détruites. Cette loi est propre à ruiner nombre de petits créanciers, des cultivateurs qui ont prêté de l'argent à leurs voisins après avoir épargné quelques centaines de dollars pour leurs vieux jours. Je proteste au nom des créanciers honnêtes, de ceux qui ont travaillé et épargné et qui seront ruinés par des débiteurs malhonnêtes et extravagants. Je connais un cultivateur qui possède une petite hypothèque sur la ferme d'un autre homme. Le créancier a travaillé durement, économisé et vécu frugalement. Le débiteur est extravagant ,il a deux automobiles et il refuse de travailler. Il cherche actuellement à obtenir la protection de la loi".

M. RHODES. — "Si un tel cas vient devant la commission de revision, je suis certain que la commission ne permettra pas que le créancier en pâtisse. Les bureaux de revision verront à ce que les créanciers honnêtes n'aient pas à souffrir de l'application de la loi".

DE NOUVEAUX SUBSIDES A 3 PROVINCES

(Suite de la 1ère page)

sions et il a soumis un mémoire dans lequel il dit que les augmentations proposées ne sont pas adéquates.

La commission White, qui tint des séances publiques ici en janvier dernier, fut nommée conformément à la recommandation de la commission royale Duncan en 1926. Celle-ci avait suggéré le paiement de subsides additionnels intérimaires en attendant le jour où le gouvernement fédéral serait en mesure de compléter son enquête et un rajustement.

Les subsides annuels additionnels représentent un intérêt annuel de 5 pour cent sur les sommes capitalisées suivantes : Nouvelle-Ecosse, $26,-000,000 ; Nouveau-Brunswick, $18,-000,000, et I. P. E., $5,500,000.

Le juge en chef Mathieson, dans son mémoire, juge que le rapport amoindrit l'importance des "besoins fiscaux" comme principe dirigeant. "La demande originale d'autrefois réclamant une aide additionnelle de la part du Dominion aux provinces", dit-il, "est la preuve de besoins fiscaux résultant de causes dont une province n'est pas responsable. Je crois aussi que les augmentations proposées n'assureront qu'une aide financière partielle et temporaire".

PREPARATIFS MILITAIRES EN ANGLETERRE

(Suite de la 1ère page)

que les députés prirent connaissance du "papier blanc" sur la défense nationale et du mémoire du secrétaire de la guerre.

Immédiatement après l'expiration de l'heure habituellement réservée aux interpellations le premier ministre déclara en réponse à une question de M. George Lansbury, leader travailliste, que tous les estimés de la défense seraient discutés lundi de la semaine prochaine sur une motion d'ajournement.

"Nous proposerons le débat sur une motion d'ajournement", expliqua M. MacDonald, "parce que ceci permettra à la Chambre de discuter les estimés accrus sans restrictions".

Le premier ministre ayant employé l'expression "gouvernement national" dans son document, M. Lansbury lui en fit la remarque.

"Ce gouvernement", dit-il, "n'est pas plus national qu'un autre. Je demande au premier ministre s'il est d'usage dans les documents officiels, de qualifier le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni de national, conservateur, travailliste ou libéral?"

"Ce n'est pas l'usage", admit M. MacDonald, "et je prends bonne note de la remarque. La chose ne se répétera pas".

Le mémoire du secrétaire de la Guerre mentionne que l'armée régulière en 1935 sera portée à 152,-200 hommes au lieu de 149,500 au cours de l'année fiscale sur le point d'expirer. D'après lui, la réserve de l'armée devrait être élevée à 113,-000 et la réserve supplémentaire à 22,000 hommes. Quant à la force de l'armée territoriale, elle sera de 7,030 officiers et 123,450 hommes, sans compter le personnel permanent.

FUNERAILLES DE Mme P. NOLIN

Mme Pierre Nolin, décédée le 26 dernier, a eu ses funérailles hier matin, en l'église Saint-Roch de Québec.

BEL HOMMAGE

Un émouvant tribut d'hommage a été rendu, hier matin, à la mémoire de Mme Marie Ferland, épouse de feu Pierre Nolin, décédée le 26 dernier, après plusieurs années de maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Mme Nolin est décédée à l'âge vénérable de 72 ans. Un cortège nombreux comprenant une forte délégation des membres de la Garde Indépendante Champlain sous les ordres de leur commandant, M. Frédéric Renaud a escorté la dépouille mortelle de la résidence mortuaire jusqu'à l'église St-Roch, où a été chanté le service.

Durant le service, un magnifique programme de chant fut rendu par les membres du choeur de l'orgue. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

Au départ de la maison le deuil était conduit par ses fils, MM. Pierre, Joseph, Ovila, Lucien Nolin; ses gendres, MM. J.-B. Dionne, F.-X. Gobeil, Pierre Dumas, Raoul Gobeil; ses petits-fils, MM. Albert Gendreau, C.-E. Lemoine, I. Dionne, Paul Gobeil, Roland Gobeil René Gobeil, R. Gobeil, Majella Dumas, Paul-E. Dumas, Robert Gobeil, Majella Nolin, Roger Nolin, Jacques Nolin; ses neveux, MM. Ernest Lapointe, Geo. Bergeron, Luc Dubé, Omer Guay.

Dans le cortège à la suite des membres de la famille nous remarquions: MM. Oscar Drouin, C. R., M. P. P., L.-F. Martel échevin, Louis Ferland échevin, Chevalier Jules Côté J.-W. Marier, Alphonse Talbot, Louis Jobin, Gérard Moisan, G.-Henri Moisan, Chs. Bédard, Arthur Bédard, Eugène Dauville, Roméo Paré, Albert Lippé, Robert Lippé, Alfred Bergevin, Antonio Bergevin, J.-D. Royer, D. Carlos, E. Beaudoin, Geo. Delâge, Armand Brouwn, Marcel Chabot, D. Verdon, Jos. Bergeron, Gustave Faucher, Raoul Leclerc, P.-H. Paré, J.-L. Rosa, Alfred Maheux, G. Larose, A. Duberger, Hector Pépin, Jules Emond, J.-E. Emond, L. Emond, Jacques Emond, Roland Emond, Arthur Paradis, F. Renaud, Arthur Rouleau, Jos. Préchette, Pierre Marcoux, A. Garns, Nap. Denoncourt, David, Paré, Victor Paulin, Nap. Marcoux, Emile Trudel, Jos. Clark, W. Emond, Ludger Dion, Arthur Légaré, Henri Julien, Gérard Poulin, S. Roy, Albert Shields Lucien Hamel, A. Gendreau, J.-E. Tremblay, L.-P. Denis, Gaston Lachance, Roméo Beaudoin, H. Paradis, A. Royer, A. Giguère, R. Boucher, M. Piamondon, D. Déry, A. Savard, P. Ferland, E. Ferland, F.-X. Galibois, Arthur Verreault, Alfred Crowe, Elz. Moisan, Nap. Parent, A. Simard, H. Veilleux, Etienne Cloutier, Laurenzo Cloutier, Rosaire Dumais, Nap. Pouliot, R. Plante, Arthur Paquet, J.-P.-E. Girard, Jos. Frigot, L.-P. Lachance, R. Lachance, G. Lachance, Jos. Pichette, O. Lemelin, H. Blouin, Gustave Côté, Edgard Côté, Paul-E. Côte, E. Nolin, Art. Julien, Jos. Préchette, Nap. Paradis, E. Cantin, Alphonse Vézina, P. Morin, Alex. Laflamme, Louis Lavoie, Mathias Lachance, L. Lévesque, G. Dumas, G. Blouin, G. Bilodeau, G.-A. Turcotte, Nap. Ferland, R. Malouin, G. Malouin, Alfred Maranda, J. Aubin, Jos. Ferland, Jos. Guilbault, E. Toupin, M. Nicolas, C. Ferland, T. Deslauriers, A. Larrivée, Ovila Nolin, Geo. Cloutier, Roméo Rousseau.

Les funérailles avait été confiées à la maison Hubert Moisan.

L'Evénement prie la famille en deuil de bien vouloir agréer ses plus vives condoléances.

Montréal 5. — Les recettes de trafic du Pacifique Canadien durant la semaine du 28 février 1935 furent de $2,148,000. alors qu'elles avaient été de $2,177,000. durant la semaine correspondante de 1934, ce qui représente une diminution de $29,000.

CETTE HISTOIRE D'ESPIONNAGE

La jeune fille arrêtée en France dit qu'elle était employée par l'Allemagne mais qu'elle a refusé de remplir sa mission.

UN PETIT ROMAN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Brest, France, 5. — La police annonce que la jolie fille arrêtée comme espionne avant-hier a déclaré qu'elle était venue ici pour servir les fins de l'Allemagne, mais qu'elle était tombée en amour avec un jeune lieutenant de la marine française et qu'elle avait refusé de remplir sa mission.

Cette femme, Lydia Oswals, est de descendance allemande ou suisse, mais elle parle couramment le français et l'anglais. Le jeune officier impliqué dans cette affaire s'est placé à la disposition des autorités, mais il a déclaré qu'il était prêt à donner sa démission, si nécessaire, et qu'il épouserait son amie en dépit de l'accusation portée contre elle.

La police n'a trouvé aucun document compromettant dans les bagages de la femme, mais elle la soupçonne néanmoins d'avoir cherché à se procurer des plans du nouveau croiseur La Galissonnière, qui subit actuellement des épreuves au large de Brest.

Interrogé pendant quatre heures par un magistrat, le jeune officier ne desserra les lèvres que pour dire: "Mes supérieurs m'ont défendu de parler de cette affaire. Je préfère me laisser accuser plutôt que de désobéir. Mon devoir est d'obéir, quelque dur que cela puisse être".

OBSEQUES DE Mme J.-BAPTISTE BOIVIN

Madame Boivin, née Emma Boily, a eu d'imposantes funérailles, hier matin, en l'église paroissiale de Notre-Dame du Chemin.

BEL HOMMAGE

Un bel hommage a été rendu, hier matin, en l'église du St-Coeur de Marie, à la mémoire de Madame Emma Boily, épouse de feu J.-B. Boivin, décédée le 1er mars, à l'âge de 78 ans et 3 mois. Un cortège nombreux, dans les rangs duquel prenaient place des citoyens en vue de cette ville et des représentants nombreux du ministère de l'Agriculture a escorté la dépouille mortelle de la regrettée défunte de la maison mortuaire jusqu'à l'église paroissiale de N.-D. du Chemin, et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte : MM. Stanislas, Joseph et Charles-Albert Boivin ; ses frères, MM. Edmond, Joseph et Robert Boily ; ses gendres, MM. N.-H. Gilbert et Eugène Vaillancourt ; ses petits-fils, MM. Armand Lockwell, W. Cole, René Mager, Laurent Boivin, Camille Boivin, Jacques Boivin, Jos. Gilbert, Pierre Gilbert, René Gilbert, Léopold Gilbert, Stanislas Gilbert, Léonce Gilbert, Chs.-Ant. Gilbert, J.-Marc Boivin, J.-Osc. Boivin, J.-B. Boivin Raymond Boivin, Antonin Boivin, Gonzague Boivin.

Dans l'imposant cortège, à la suite des membres de la famille, on remarquait encore : MM. les commandeurs Napoléon Drolet et Pierre Paradis, M. le chevalier J.-S. Matte, M. l'échevin Emile Morin, C. R., Mtre Maxime Morin, C.R., M. Narcisse Savoie, M. L. Lesage, N.P., M. Paul Lesage, avocat, MM. Elzéar Lespinay, Onésime Poliquin, J.-B. Labranche Onésime Lapointe, A. Poulin, E.-M. Girard, Emile Racine, A. Migner, T. Migner, A. Morissette, W. Cole, Léon Côté, P.-H. Genest, Roméo Hébert, R. Godbout, Léonce Cliche, L.-P. Bouchard, Yvon Keable, J.-O. Hallé, J.-L. Pouliot, Alph. Fraser, J.-A. Giguère, J.-A. Ferland, L.-G. Lespinay, P. Lavoie, Arth. Morin, Lomer Archambault, J.-E. Dery, St-Geo. Lespinay, D.-G. Vézina, L. Paradis, E. Bolly, A. Bolly, A.-A. Boivin, A.-E. Boivin, Jules Brousseau, J.-A. Fournier, Jos. Morin, J.-A. Blouin, Jos. Turgeon, J.-N. Delâge, L. P. Bureau, Eudore Gagnon, Majella Bureau, L.-P. Lavoie, J.-H. Cole, J.-A. Renaud, Jos. Drouin, Ros. Savard, L.-N. de la Durantaye, Henri Royer, Jules Pelletier, Arth. Côté, A. Richard, Henri Bergeron, J.-H. Piché, Albert St-Michel, J.-L. Lespinay, J.-O. Frenette, J.-M. Labranche, Anthime Simard, René Gilbert, Maurice Côté, Irené Harbour, etc., etc.

A l'église paroissiale, la cérémonie funèbre fut très imposante. C'est M. l'abbé Pouliot, ancien curé de Cap Santé, qui a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Horace Gagnon, curé, assisté de MM. les abbés Stanislas Cantin et E. Dion qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Pendant cette imposante cérémonie, la cdorale de la paroisse a fait entendre un magnifique programme musical et plusieurs soli ont été rendus. M. H. Vallières touchait l'orgue. Plusieurs soli ont été rendus par MM. Paul Lesage, avocat, Laurent Lesage, N.P., et M. Maurice Montgrain, maître de chapelle à Belvedère.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil L'Evénement réitère ses plus sincères condoléances.

UN COMITE DE 21 MEMBRES A OTTAWA

Le comité permanent des chemins de fer a été formé hier, à la Chambre des Communes, et se compose de vingt et un députés.

ETUDE DES ESTIMES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5.—Les membres du comité permanent des chemins de fer et des vaisseaux du gouvernement ont été désignés hier. Ce comité étudiera les estimés du Chemin de Fer Canadien National, de la Canadian National Steamships et de la Marine Marchande Canadienne. Ceux qui en font partie sont, MM. Arthur Beaubien (Prog., Provencher), David Beaubien (cons., Brandon), eLslie G. Bell (cons. St-Antoine), Charles E. Bothwell (lib., Swift Current), Thomas Cantley (cons., Pictou), William Duff (lib. Antigonish), Hon. W. D. Euler (lib. Waterloo-nord), John A. Fraser (cons. Cariboo), Sir Eugène Fiset (lib. Rimouski), George-R. Geary (cons. Toronto-sud), Ross W. Gray (lib. Lambton-ouest), Samuel Gobeil (cons. Compton, Wilfrid Hanbury (lib. Vancouver-Burrard), A.-A. Heaps, (trav. Winnipeg-nord) Frank R. MacMillan (cons. Saskatoon), hon. R.-J. Manion, ministre des Chemins de fer et canaux), Charles G. Power, (lib. Québec-Sud), Otto-B. Price (cons. Westmoreland), Alfred Speakman (UFA, Red Deer), oJhn S. Stewart, cons. Lethbridge) et William E. Tummon, (cons. Hastings sud.)

JUIFS SOUS ARRETS

Arrestations en masses de Juifs dans toute l'Allemagne.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 5. — L'Agence télégraphique juive a publié hier soir une dépêche de son correspondant à Berlin disant que des arrestations massives de Juifs par toute l'Allemagne ont été déclenchées hier sur une échelle soigneusement organisée, provoquant une nouvelle panique parmi la juiverie allemande. L'Agence ajoute que les Juifs arrêtés étaient récemment rentrés de l'étranger, préférant vivre sous le régime naziste plutôt que de rester dans des pays étrangers à titre de réfugiés.

On dit que les arrestations se chiffrent par centaines. Ces Juifs sont envoyés dans des camps de concentration.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 5. — Les prix des peaux ont baissé de 3-4 de point à 10 points sur le marché de Chicago, hier. Les ventes furent de 33 lots. Mars 9.-10-20 ; juin 9.48-50 ; septembre 9.80 tr. ; décembre 10.06-15 et mars 10.-40-45.

PLUS DE $1,000.00 DE SOUSCRIPTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 5. — L'appel de Son Excellence le Gouverneur Général en faveur du Fonds Anticancéreux en commémoration du jubilé d'argent de Sa Majesté George V, a été entendu. Déjà, de nombreuses réponses sont parvenues et plus de mille piastres sont déjà recueillies.

De toutes les églises du Canada, sans distinction de religions, le clergé a commenté la campagne et l'a recommandée au peuple.

Une lettre, contenant $1.00, le minimum demandé à chaque famille, contient ces belles paroles : "C'est une noble cause et ma femme et moi-même, bien que notre contribution soit bien faible, vous souhaitons plein succès". Une autre lettre déclarait: "Puisse le tout-puissant protéger les personnes généreuses qui donnent pour la prévention du cancer".

DECISION DU JUGE

Le juge Desmarais rejette les objections de la défense.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 5. — Les objections de la défense à la production de documents saisis dans le coffret de sûreté de F.-S. Blair, de Montréal, ont été rejetées par le juge Jules Desmarais, hier, qui déclara que la Police Montée a agi dans les limites de ses pouvoirs légaux.

En donnant sa décision au cours de l'enquête préliminaire de neuf des accusés dans l'affaire de conspiration au montant de cinq millions dans la vente de liqueurs alcooliques, le président du tribunal déclara que la défense avait le droit de s'objecter à la production de ces documents avec n'importe quel argument sauf celui de tactiques illégales de la part de la police.

ACHETONS
Cartes Cigarettes
TURRETT ET AUTRES
Payons 25 cents le cent.
S'adresser :
RESTAURANT, EDIFICE GUILMETTE,
37, de la Couronne.

Pension Privée
Quelques chambres à louer
PRIX MODERES
CHATEAU ST-LOUIS
305, Grande-Allée
Téléphone: 6745

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
Vieux journaux à vendre, en ville seulement. S'adresser à M. D. Emond, à L'EVENEMENT, par téléphone : No 2-6412.

TARZAN ET LA CITE D'OR

Episode No 131

Par Edgar Rice Bourroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

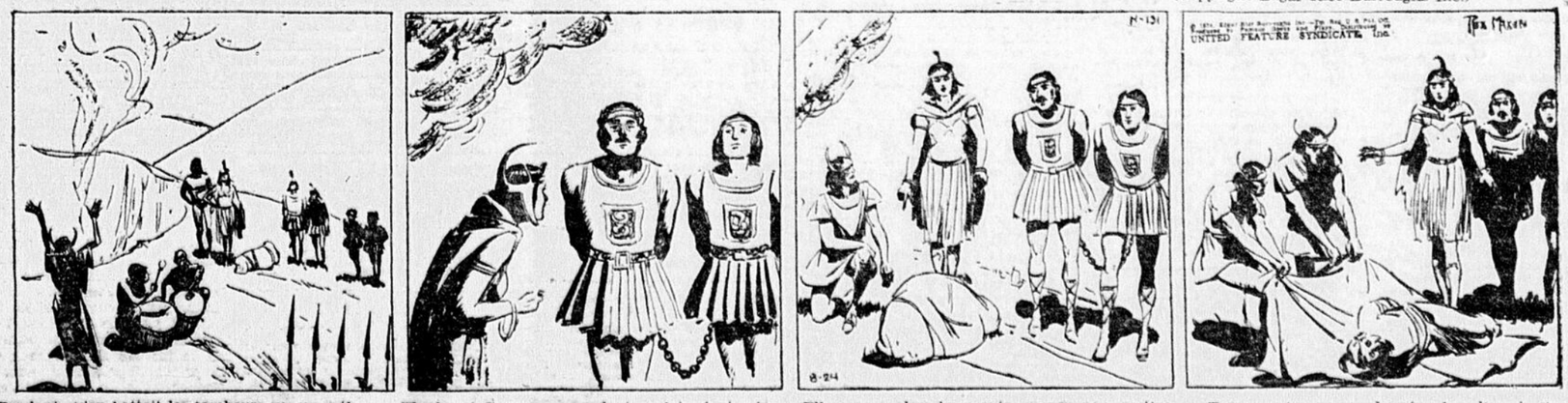

Pendant qu'on battait les tambours sur un rythme lent, quelques guerriers se mirent à chanter un hymne étrange. Nemone ordonna ensuite que Gemnon et Thudos fussent conduits près du cratère. Elle voulait jouir de leur douleur quand Doria, fille de l'un et fiancée de l'autre serait précipitée dans la mer de flammes du volcan.

Thudos et Gemnon, cependant, ne laissaient voir aucun signe de douleur, car leur orgueil de caste leur défendait de laisser voir la souffrance qui leur tordait le coeur. La reine en fut froissée, car cela lui enlevait tout le plaisir qu'elle attendait de l'agonie et de la destruction de sa rivale en beauté.

Elle songea alors à un autre moyen pour mettre leur courage à l'épreuve. "Attendez !" cria-t-elle. "Je voudrais voir au moins une fois cette jeune fille qu'on dit si belle. Nous permettrons également à son père et à son fiancé de lui dire un dernier adieu. Ouvrez le sac et qu'ils contemplent une dernière fois celle qu'attend Xerator !"

Tarzan se tourna vers la reine dans l'espoir d'empêcher ce qui allait se produire, mais celle-ci n'avait d'yeux que pour les deux captifs et des esclaves avaient déjà ouvert le sac. Un corps en sortit. La reine poussa un hurlement de fureur. Le corps était celui d'Erot. Ses mains et ses pieds étaient liés—et il était mort !

M. Alf. Marois à l'Exposition ?

Le président de la Chambre de Commerce, qui démisnait il y a quelques semaines comme membre de la Commission de l'Exposition provinciale, accepterait d'y siéger de nouveau. — Entrevue prochaine avec M. le maire Grégoire.

UNE AUTRE VACANCE

Les vacances à la Commission de l'Exposition seront tout probablement remplies d'ici à quelque temps. C'est ce que nous a déclaré, hier, Son Honneur le maire Grégoire, qui désire que la Commission se mette au travail aussitôt que possible afin d'assurer un nouveau succès à l'exposition provinciale de 1935.

L'Evénement a appris, que M. Alfred Marois, président de la Chambre de Commerce qui, il y a quelques semaines, faisait parvenir sa lettre de démission au comité administratif à la suite d'un imbroglio survenu entre les autorités municipales et les directeurs de la Chambre de Commerce, accepterait tout probablement de revenir sur sa décision et ferait de nouveau partie, cette année, de la Commission de l'exposition. Interrogé à ce sujet, hier, M. Marois s'est contenté de répondre qu'il n'y avait encore rien de décidé et qu'il devait rencontrer Son Honneur le maire au cours de la semaine, à ce propos. M. Grégoire qui, est ex-officio président de la Commission nous a déclaré qu'il serait très heureux de pouvoir de nouveau compter cette année sur la présence de M. Marois autour de la table des directeurs de l'exposition provinciale. M. Marois possède une grande expérience et, au cours de son dernier terme d'office à la Commission il a rendu des services signalés.

On devra toutefois nommer un successeur à M. Aimé Déry, forcé d'abandonner son poste en raison de ses nombreuses occupations. Le comité administratif considèrera bientôt la question de lui nommer un remplaçant en la personne d'un représentant de la classe agricole.

En Correctionnelle

VOL DE ROBES

Deux individus, Paul-Joseph L'Heureux et Gérard Girard ont comparu, hier matin, devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix sous l'accusation d'avoir volé des robes pour une valeur d'environ $500. Ils ont plaidé coupables et leurs sentences ont été remises à lundi prochain.

Ces deux arrestations mettront sans doute fin à une véritable épidémie de vols de lingerie, dans plusieurs magasins de la rue Saint-Joseph. Il semble, en effet que les deux coupables faisaient partie d'une bande qui opère depuis quelques semaines dans Saint-Roch.

—o—

DEVANT LES ASSISES

Pierre-Daniel Gagnon, accusé de subornation de témoin et d'incitation au parjure, a été condamné, hier matin, par M. le juge Laetare Roy à subir son procès aux Assises Criminelles. L'accusé est le père d'Ulysse Gagnon, récemment trouvé coupable d'inceste et condamné à plusieurs mois de prison pour cette offense. C'est en rapport avec le procès de ce dernier que Pierre-Daniel Gagnon a été condamné à subir son procès aux Assises.

Me Noel Dorion, qui défendait l'accusé, a déclaré qu'il se retirait de la cause.

—o—

PROCES REMIS

Le procès expéditif de l'étudiant en médecine qui devait se continuer, hier matin, a été remis à quelques jours, à cause de la maladie du juge et du principal témoin. M. le juge Arthur Fitzpatrick, qui préside ce procès est, en effet retenu chez lui par une légère indisposition et M. l'abbé Arthur Maheux, qui doit témoigner sur le caractère de l'accusé, n'est pas encore dans un assez bon état de santé pour pouvoir se présenter à la Cour. On sait que le procès avait été ajourné la semaine dernière parce que le secrétaire général de l'Université était malade.

—o—

FAUX PRETEXTES

Le procès de ce prévenu qui est accusé d'avoir tenté d'obtenir de l'argent sous de faux prétextes, s'est continué, hier après-midi, devant M le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix. La défense a fait sa preuve en mettant l'accusé dans la boite. A la demande de l'avocat du prévenu, le juge a consenti à remettre la cause au quinze mars, afin de permettre la transcription de la preuve.

—o—

UN VOL D'AVOINE

Un jeune homme de 29 ans, Frank Brown, domicilié à 65, rue Saint-Bernard, a plaidé coupable, hier matin, devant M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, à l'accustaion d'avoir volé quatre poches d'avoine. Il a été condamné à huit jours de prison.

—o—

SENTENCE CE MATIN

Osias Bernier, un journalier, âgé de 47 ans, a comparu, hier matin devant M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir volé une chaine de bateau, d'une valeur de $75, appartenant à la Hackett Towing Co. L'accusé a plaidé coupable et il recevra sa sentence ce matin.

—o—

UN VOL DE FARINE

Un nommé Antoine Bouchard, domicilié à 87, rue Grant, a comparu, hier matin, devant M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix sous l'accusation d'avoir volé une poche de farine d'une va'eur de $3.50. Il a plaidé coupable et il a été condamné à 12 jours de prison.

—o—

10 JOURS DE PRISON

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné à 10 jours de prison un nommé Rosebery qui avait plaidé coupable à une accusation d'assaut sur la personne de son père.

LE SEMINAIRE FETE S. THOMAS

Comme d'habitude, la fête de Saint Thomas d'Aquin sera célébrée solennellement au Séminaire de Québec, jeudi.

UNE SEANCE D'ETUDE

Comme par les années passées, la fête de saint Thomas d'Aquin sera célébrée avec solennité, jeudi, à Québec. C'est l'Université Laval qui a pris l'initiative de donner à cette fête son caractère de grande fête. Le matin, à dix heures, il y aura messe solennelle, à la Basilique. C'est Mgr Camille Roy, P. A., Vicaire Général du diocèse et Recteur de l'Université Laval, qui officiera. Dans l'après-midi, à trois heures, il y aura une séance d'étude, à la salle des Promotions. Un séminariste du Grand Séminaire fera une soutenance théologique et un étudiant du Petit Séminaire présentera une dissertation philosophique. Cette séance sera sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, qui y prendra la parole.

Tous les membres du clergé sont cordialement invités à cette séance, qui les intéressera sûrement.

Toronto, Ont., 5. — Les profits nets de Consolidated Bakeries Ltd s'élevaient l'an dernier à $192,723., soit l'équivalent de 60 1-2 cents par action alors qu'ils avaient été de $93,928. ou de 29 cents par action l'année précédente. Les profits d'exploitation furent de $306,038.

MISE AU POINT DE L'HON. M. PERRAULT

Le ministre de la Voirie corrige l'interprétation que certains journaux de Montréal ont donnée de l'une de ses déclarations.

A SAINT-HYACINTHE

L'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a fait une mise-au-point hier matin, au sujet de l'interprétation que certains journaux de Montréal ont donnée de la déclaration qu'il a faite, samedi, à Saint-Hyacinthe, au sujet de la loi de l'extension juridique des contrats de travail.

— "Dans son discours," nous expliqua l'hon. M. Perrault, "M. Bouchard avait exprimé des craintes au sujet de cette loi, se demandant si elle ne pourrait pas nuire aux industries des petites villes. Alors, j'ai déclaré que la loi de l'extension juridique des contrats de travail a pour objet d'assurer aux travailleurs des salaires convenables et des heures de travail équitables. Toutefois, ces contrats ne sont passés que pour un an. Si le gouvernement se rendait compte qu'ils sont de nature à nuire aux industries des petites villes au profit des grandes, il n'hésiterait sûrement pas à corriger la loi, car son but est d'améliorer les conditions de tous les travailleurs."

— "Voilà ce que j'ai dit," ajouta le ministre, "et je me demande comment on a pu me faire dire autre chose."

M. J.-P. DORVAL AU COURS DE COMMERCE

M. Dorval donne la causerie hebdomadaire au Cours spécial de commerce de l'Académie Commerciale, et parle des fonds de roulement.

UNE ANALYSE

C'est M. Jean-Paul Dorval qui a donné, hier soir, la causerie au cours spécial de commerce de l'Académie Commerciale. Il a traité de l'analyse des fonds de roulement. La séance était sous la présidence de M. Geo.-Arthur Plante, C.G.A., comptable à l'"Action Catholique".

L'analyse des fonds de roulement est une intéressante question de comptabilité moderne. Il arrive très fréquemment de voir un homme d'affaires qui opère de nombreuses transactions qui, par exemple, acquiert de nouveaux actifs par des émissions d'actions ou d'obligations, se demander : "Où mes profits sont-ils passés?" Une analyse détaillée du fonds de roulement lui en donne la réponse d'une façon claire et précise. Le fonds de roulement est la différence qui peut exister entre les valeurs disponibles d'une maison d'affaires et son passible exigible à court terme. L'augmentation ou la diminution du fonds de roulement dans une maison d'affaires présente un vif intérêt. Comment fait-on pour trouver cette augmentation ou cette diminution ? On se procure le bilan de la dernière période fiscale et celui de la présente période. On extrait de ces bilans tous les actifs disponibles et les passifs exigibles à court terme. Le fond de roulement de la dernière période fiscale se trouvera en soustrayant le passif exigible à court terme de cette période, des valeurs disponibles. Il en sera de même pour celui de la présente période.

Il y aura alors augmentation du fond de roulement, continue M. Dorval, soit par l'augmentation des valeurs disponibles, soit par la diminution du passif exigible à court terme. Ou encore il y aura diminution du fond de roulement, soit par la diminution des valeurs disponibles, soit par l'augmentation du passif exigible à court terme.

Par conséquent, on peut se rendre compte de l'augmentation ou de la diminution du fond de roulement en comparant le bilan de deux périodes consécutives.

A la fin de sa causerie, M. Dorval a résolu un problème de comptabilité.

Après la lecture du travail, des questions ont été posées par les élèves dont les noms suivent: MM. Rolland Villeneuve, Saint-George White, Odilon Couillard, Maurice DeCoster, Henri Giroux, Jean Laberge et Marius Laliberté.

M. JASPAR A LA BICKLE

Nous apprenons que M. F.-Léon Jaspar, autrefois de la compagnie American Lafrance, distributrice d'appareils à incendie, vient d'être nommé gérant de la firme Bickle Fire Engines Limited, avec bureaux à Montréal. Peu de temps après la fin de l'enquête municipale, M. Jaspar quittait la maison Lafrance. M. Bickle, président de Bickle Fire Engines, Limited, vient de le prendre à son service.

RETRAITE FERMEE

Jeudi, 7 mars, retraite fermée à la Villa Manrèse pour hommes et jeunes gens de Lévis.

Les exercices commenceront à 8 heures 30 du soir pour se terminer dimanche soir à 4 heures.

Ceux qui désireraient prendre part à cette retraite sont priés d'en avertir sans retard le Révérend Père Directeur, 100, chemin Ste-Foy, Québec, tél. : 5052.

OBSEQUES DU CAPT. W.-H. PEACOCK

Le capitaine W.-H. Peacock, décédé le 28 février a eu d'imposantes funérailles hier, en l'église St-Patrice Grande-Allée.

BEAU CORTEGE

Un beau tribut d'hommage a été rendu hier au matin, à 9 heures, en l'église St-Patrice Grande-Allée, à la mémoire du capitaine William-Ramsay Peacock, époux de dame Gertrude Kowanaugh, décédé le 28 dernier. Un cortège des plus nombreux a escorté la dépouille mortelle de la résidence mortuaire, 98 Avenue Maisonneuve, jusqu'à l'église St-Patrice Grande-Allée. A l'église, la cérémonie fut des plus imposantes. Durant le service un magnifique programme de chant fut rendu par les membres du choeur de l'orgue. M. Léonce Crépault touchait l'orgue. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Patrice.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par ses fils, MM. James Peacock, William Peacock, John Peacock; ses beaux-frères, MM. Alex. Aird, Rondell Palmer, d'Ottawa; ses cousins, MM. Thomas Ross, Stuart Ross, d'Ottawa.

Les porteurs étaient: MM. James Mullaly, John-P. McQuillan, C.-E. Auger, John Delaney, J. Trainer, A.-J. McGuillicuddy.

A l'église, la levée du corps fut faite par le R. P. Gallagher, assisté du R. P. Cocklin comme diacre et le R. P. McCandich comme sous-diacre.

M. Crépault était à l'orgue.

Dans le cortège, à la suite des membres de la famille nous remarquions, MM. Jos. Power, M.P.P., Hon. C.-G. Power, M. P., Lt-Col. Brousseau, Lt-Col. Campière, Quartiers-Maitres, T.-A. Beatie, Lt. J.-C. Augett, Lt. C.-A. Robert, Segt-Major J. Conway, Segt-C. Sinclair, Lt-Col. Théo Paquet, major R.-B. White, Rév. Frère Raoul, Académie Commerciale, Dr P.-P. Delaney, L.-P. Vézina, E.-C., Capt. G. Baillargeon; représentants du Bell Telephone: MM. W. Peeling, surintendant, J.-M. Dauphin, G.-G. Allayn, Alb. Tessier, P.-L. Gailloux, Jules Martineau, Pierre Lemay, M. Decelles, R. Sutcliffe, L.-P. Drolet et W. Shild; Messieurs J.-A. Sharp, M. Gagnon, J. Robitaille, F. Boone, Gérald Martineau, J.-M. Raid, P.-A. Vincent, Raoul Lemay, L. Couillard, Alphonse Talbot, Louis Gilbert, J.-H. Pelletier, Plessisville; D.-J. Kane, M. Mullaly, W.-T. Egin, A.-H. Sturton, Victor Castello, D.-O. Gallagher, Sam. Kamoulas, W. Beauchamp, James Lynch, J.-P. Dollard, B.-G. Kane, C.-A. Smith, O. Paquet, Vincent Hunter, Oscar Klaus, E. Delaney, P.-C. Dubois, A. Marquis, Oscar Giguère, M. Martin, Robert McMahon, J.-M. Martin, jr, G. Martel, C. Martin, Lorne Power, J.-A. Dupuis, O. Desjardins, M. Myrand, M. Ratté, L. Thivierge, L.-A. Trépanier, J.-J. Smith, W.-J. Moore, W.-P. Hargesson, Art. Gagné, Alex. Boivin, J. Lonergan, Geo Quart, J.-G. O'Dowd, Jack Bedford, W.-A. McCarthy, A. O'Connell, A. Walch, Walter Crothy, Alph. Giguère, P.-C. Mills, D.-J. Egin, G. Levasseur, M. Mullaly, C. Mullaly, S. O'Connor, P. Lawing, P.-A. Gailloux, L.-H. Egin, Martin Readdy, du Dept. du feu, E. Boivin, J. O'Connell M. McKnown, Alex. Lepire, James Harman, J.-H. Neilson, L. Langlois, A. Gagné, Joseph Martel, W. Racine, C. Philippes Dominion Bridge, G.-R. Hamilton, W. Caughlin, S. Caughlin, J. Caughlin, M. Adams, A. Adams, A. Adams, W. Adams, Eug. Tardivelle, J.-A. Smith, J.-A. Gagnon, Emile Gingras, G. Timmons, R. Timmons, J.-M. Stanley, E. Woodside, F. Johnson, P. Egin, P.-H. Murphy, P. McKay, B. Brown, Roméo Hébert, M. Lonergan, Gerry Coss, Martin Coss, A. Ruel, Frank Boles, J.-R. Bégin, J.-A. Bouchard, J. Martineau, A. Laverdière, C.-A Proulx, G.-H. Bouchard, W. Byrne, M.-P. Gagnon, P.-E. Girard, A. Juneau, E.-A. Bryson, Chs. Bryson, B. Stevenson, J.-A. Goulet, O. Desjardins, N. Rondeau, G. Alleyn, John Racine, K.-E. Walling, F.-X. O'Brien, M. Egin, Paul Moreau, A. Stapelton, F.-G. Gaudry, F. Bergeron, B. Lambert, H. Théberge, G. Mecteau, M. Hayes, J. Mullaly, C.-A. March, A.-F. Smith, Lauréat Asselin, Roméo Latulippe, Pierre Drolet, M.-C. Gouge, Roméo Rousseau.

Les funérailles avaient été confiées à la maison Germain Lépine, Limitée.

L'Evénement prie la famille éplorée de bien vouloir agréer ses plus vives condoléances.

Le Carême dans nos paroisses

La période joyeuse du carnaval prend fin ce soir et demain, avec la cérémonie de l'imposition des cendres, nous entrerons dans la "sainte quarantaine". — A la Basilique, Son Eminence le cardinal Villeneuve officiera lui-même à la bénédiction des cendres. — Dans la plupart de nos paroisses, il y aura, au cours du Carême, des retraites paroissiales prêchées par des religieux : Dominicains, Oblats de Marie Immaculée, Jésuites, Pères Blancs et autres.

LE TEMPS DE LA PENITENCE

La période joyeuse du carnaval prend fin, ce soir, par la traditionnelle parade des "mardis-gras". Dès demain matin, nous entrerons dans la sainte quarantaine autrement dit le Carême. Dans tous nos temples catholiques, les fidèles iront assister à une cérémonie d'un symbolisme impressionnant, celle de l'imposition des cendres. L'Eglise mettra dans la bouche de ses ministres ces graves paroles: "Souviens-toi, ô homme, que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière!"

Pendant tout le temps du Carême, l'Eglise invite aussi ses enfants à se mortifier par le jeûne et la pénitence. Elle leur conseille, tout particulièrement, l'aumône, la prière et l'assistance aux oeuvres de charité. Bref elle a multiplié à elur intention les moyens de sanctification.

C'est Son Eminence le Cardinal Villeneuve qui présidera la cérémonie et la bénédiction des cendres à la Basilique. Le sermon de circonstance sera prononcé par le R. P. Barillec, O. P.

Dans presque toutes nos paroisses, la période du Carême sera marquée par des retraites paroissiales, dont les prédicateurs seront, pour la plupart des membres du clergé régulier. Nous donnons ci-après, la liste de ces paroisses où la prédication quadragésimale a été confiée à des religieux.

A LA BASILIQUE

Le Très Révérend Père L.-P. Levesque, Provincial des Rédemptoristes, et le Révérend Père Patrice Leblanc, C.SS.R., directeur des pèlerinages, à Sainte-Anne de Beaupré, seront les prédicateurs des retraites paroissiales des dames, des jeunes filles, des hommes et des jeunes gens. Ces retraites commenceront dimanche le 10 du mois courant.

A SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il y aura deux grandes neuvaines paroissiales, à Saint-Jean-Baptiste. La première commencera le 23 mars et sera pour les femmes et les jeunes filles. La seconde débutera le 31 du mois courant et sera prêchée aux hommes et aux jeunes gens. Ce sont les Révérends Pères Lemay et Boivin, O.P., tous deux de la maison de Québec, qui en seront les prédicateurs.

A NOTRE-DAME DU CHEMIN

C'est le Révérend Père Tarcisius, de Châteauguay-Bassin, directeur des retraites fermées dans le diocèse de Valleyfield, qui prêchera les retraites annuelles aux hommes et aux jeunes gens, au cours des semaines du 10 et du 17 mars.

A SAINT-COEUR DE MARIE

Les retraites paroissiales du Carême commenceront le dimanche 10 mars, pour se continuer pendant quatre semaines consécutives. Le Révérend Père Léger, eudiste, missionnaire de la maison de Laval des Rapides, en sera le prédicateur.

A SAINT-DOMINIQUE

La prédication de la Sainte Quarantaine, à Saint-Dominique, a été confiée au Révérend Père Marcil, O.P., suivant la décision annoncée dimanche, par le Révérend Père Martin. Le prédicateur donnera des conférences deux fois la semaine, pour les dames et les hommes. Il aura également la mission de prêcher la retraite des hommes et des jeunes gens.

A SAINT-SACREMENT

Une retraite pascale aura probablement lieu, à Saint-Sacrement, vers la fin du carême. Pendant le temps du carême, il y aura, comme d'habitude, des exercices de piété spéciaux.

AUX SAINTS-MARTYRS

Le Très Révérend Père Bissonnette, Provincial des Pères Blancs d'Afrique, sera le prédicateur des retraites paroissiales, qui commenceront dimanche prochain, à Belvedère.

A SAINT-ROCH

Il y aura quatre retraites paroissiales pendant le carême, qui seront prêchées par le Révérend Père Haguette, de la congrégation du Sacré-Coeur. Pour chacune de ces retraites, il y aura sermon le matin, après la messe de 8 heures 30, et un autre

(Suite à la page 11)

Diminution de la natalité en 1934

Des statistiques du Service provincial d'hygiène attestent qu'au cours de l'année dernière il y a eu 1,400 naissances de moins qu'en 1933.— Par contre, le nombre des mariages a augmenté de 2,800 pendant ces douze mois.

DES COMPARAISONS

Le Service Provincial d'Hygiène, division de la démographie, vient de publier son rapport mensuel préliminaire des naissances, mariages et décès pour le mois de décembre 1934.

Dans toute la province, il y a eu en décembre dernier 5,654 naissances pour une population totale de 3,025,000, soit un taux de 22 par mille. Il y a eu 1,299 mariages, soit un taux de 5.1 par mille et 2,559 décès, soit un taux de 10 par mille. On constate, d'après le résumé global, que le taux des naissances dans les parties rurales est plus fort que dans les parties urbaines et que le taux des décès est plus faible dans les parties rurales. Le taux de la mortalité infantile y est cependant un peu plus fort.

Si l'on compare les chiffres de décembre 1934 avec ceux de décembre 1933, on constate que le taux des naissances était plus fort en décembre 1933. Il était alors de 24.2 par mille contre 22 par mille en décembre dernier. Le taux des mariages cependant était plus faible: 4.5 par mille contre 5.1 par mille en décembre dernier. En décembre 1933, le taux de la mortalité générale était de 9.9 contre 10.0 en décembre 1934. Il y eut 81.4 mortalités infantiles en 1933, contre 87 par mille en décembre 1934.

Dans la ville de Québec, avec une population de 137,000 âmes, le total des naissances a été de 295, soit un taux de 25.2 par mille; le nombre des mariages a été de 57, soit un taux de 4.9 par mille; le nombre des décès a été de 186, soit un taux de 15.9 par mille. Les mortalités infantiles dans notre ville en décembre 1934 ont été au nombre total de 43, soit un taux de 81.4 par mille naissances vivantes.

Les chiffres de l'année complète établissent notre natalité à 25.0 avec quelque 1,400 naissances de moins qu'en 1933 et notre nuptialité à 6.0, soit le taux le plus élevé depuis 1930, avec quelque 2,800 mariages de plus qu'en 1933. La mortalité générale est à 10.5 en comparaison de 10.6 en 1933 et la mortalité infantile à 97.4 contre 94.5 l'année précédente. Cette dernière augmente de 3.1 pour cent.

SUGGESTIONS DE M. M. BRODEUR

M. Brodeur propose que les autorités religieuses, civiques et provinciales forment un comité des fêtes de Jacques Cartier.

POUR QUEBEC

M. Maurice Brodeur, fondateur de la Société nationale Jacques Cartier, a donné, samedi soir dernier, au poste CHRC, une causerie fort intéressante sur les fêtes de Jacques Cartier, à Québec, en 1935. M. Brodeur a exprimé son point de vue et a fait des suggestions qui méritent certainement considération.

Après avoir rappelé les fêtes grandioses qui ont marqué, à Gaspé, l'été dernier, le quatrième centenaire du débarquement de Jacques Cartier, M. Brodeur rappela que, cette année, la province se doit de célébrer un autre quatrième centenaire. La ville de Montréal a déjà commencé à faire des préparatifs pour commémorer le quadricentenaire de la descente de Cartier sur son île. A Trois-Rivières, il est aussi fort probable qu'une croix commémorative sera plantée. Québec et l'Ile d'Orléans se proposent également d'évoquer de façon grandiose la mémoire du célèbre explorateur. Au nom de la Société nationale Jacques Cartier, M. Brodeur suggéra alors que les membres du gouvernement provincial, les autorités civiques et religieuses de la capitale se prêtent mutuellement leur concours pour former un comité qui élaborera un programme de fêtes digne du souvenir que l'on commémorera.

M. Brodeur a ensuite apporté d'autres suggestions fort intéressantes sur la manière dont on pourrait célébrer cet événement.

REVUE DE LA PRESSE

(Suite de la page 4)

les projets du député de Labelle; mais nous supposons — et son état de santé, qui parait sensiblement meilleur, faciliterait peut-être sa décision — que si on lui offrait encore, dans des conditions convenables, l'occasion de servir, quelques années de de plus, sur un terrain qui lui est particulièrement familier, il ne se déroberait point à la tâche.

Du moins, il faut l'espérer.

Après l'apologie que M. Bourassa a faite récemment de Sir Wilfrid Laurier, ce ne sont certainement pas les libéraux qui lui feront de l'opposition. M. Gagnon, un conservateur et ministrable, ne craint pas de prendre les devants. Tout le monde ne pense peut-être pas comme lui mais son sentiment est partagé par les meilleurs éléments, même de son parti.

BEL HOMMAGE A M. J.-B. SAVOIE

La population de Sainte-Marie de Beauce a rendu un magnifique hommage, samedi, à la mémoire de ce vénérable citoyen.

EMOUVANTE CEREMONIE

(De notre correspondant)

Ste-Marie de Beauce, 5. — Un magnifique hommage a été rendu, samedi dernier, à la mémoire de M. Jean-Baptiste Savoie, décédé mardi à l'âge vénérable de 90 ans. Toute la population de Ste-Marie était venue porter en terre son plus vieux paroissien. Dans le nombreux cortège qui a suivi la dépouille mortelle jusqu'à l'église, on remarquait plusieurs personnes des paroisses voisines et même jusque de Québec. C'était montrer dans quelle estime on tenait feu M. Savoie dont la disparition n'évoque que des regrets.

Fait remarquable et probablement très rare, le cercueil était porté par six frères, les fils de M. Alonzo Savoie et petits-fils de M. Jean-Baptiste Savoie. On pouvait voir dans la suite des parents plusieurs des arrière-petits-enfants du défunt.

Monseigneur J.-E. Feuiltault, P. D., curé de Ste-Marie de Beauce, a voulu faire lui-même la levée du corps à la résidence de son vieil ami en dépit de son grand âge, et il chanta également le service.

Le cercueil était porté comme nous le disons plus haut par les six fils de M. Alonzo Savoie, en même temps les petits-fils de feu M. Jean-Baptiste Savoie: MM. Hervé Savoie, Hector Savoie, René Savoie, Armand Savoie, Guy Savoie et Robert Savoie. M. Jean-Louis Savoie, fils de M. Edmond Savoie et petit-fils également du défunt, portait la croix accompagné de ses deux fils Jean-Paul et Pierre Savoie, les arrière-petits-enfants de feu M. Savoie. Un autre de ses arrière-petits-enfants Jean-Godfroid Grégoire, fils de M. Tancrède Grégoire, portait une couronne de fleurs.

Le deuil était conduit par les deux fils de feu M. Savoie, M. Edmond Savoie et M. Alonzo Savoie, de Ste-Marie de Beauce, par ses deux gendres M. Arthur Dallaire, de Québec, et M. Fortunat Couture, de Scott, par ses petits-fils M. Marie-Louis Grégoire, de Québec, M. Tancrède Grégoire, de Scott, M. Philippe Savoie, de Ste-Marie, par ses arrière-petits-fils Jacques Savoie, de Ste-Marie et Robert Grégoire, de Québec, par ses neveux, M. le docteur Wilfrid Jacques, de Ste-Marie, M. le docteur Alexandre Melady, de Ste-Marie, M. le notaire Arthur Pelchat, de Ste-Marie, M. Herménégilde Turmel, de Valley Jonction, M. Edouard Doyon, M. Arthur Châteauneuf, de Ste-Marie, M. Thomas Lamontagne, M. France Lamontagne, M. Ernest Lamontagne, et M. Lucien Lamontagne, de St-Elzéar, M. Tancrède Avard, de Québec, M. Wilfrid Avard, de Ste-Marie, M. Roger Châteauneuf, M. Wilfrid Jalbert, de St-Elzéar, M. A. Corriveau, M. Alfred Savoie, M. J. Savoie, M. Odilon Savoie, M. Thomas Savoie, etc., etc.

On remarquait dans le nombreux cortège M. Eugène Rheaume, maire de Ste-Marie de Beauce, M. Alphonse Dallaire, de Ste-Marie, M. Eddy Bélanger, M. Laurent Larochelle, M. Thomas Cliche, M. Valère Binet, M. Joseph Vachon, M. Odilon Turcotte, M. C.-C. Taschereau, M. Rémi Taschereau, M. Edmond Gagné, M. Louis-Alfred Ferland, M. Alfred St-Laurent, M. Henri Marchand, M. Sédésias Vachon, M. Linière Giguère, MM. Jules-Aimé Drouin, de St-Elzéar, Linière Poulin, Arthur Gagnon, de Québec, Jules Ferland, Joseph Gagnon, Donat Voyer, Arthur Gagnon, de Ste-Marie, Thomas Labbé, Elzéar Simard, Irénée Cloutier, Emery Dulac, René Fontaine, Eugène Gagnon, Auguste Chassé, Joseph Bédard, Edmond Bolduc, Edmond Cliche, Gédéon Pomerleau, de Valley Jonction, Joseph Routhier, Jules-Aimé Gosselin, G. Lebel, Théodule Pomerleau, Rosaire Cloutier, Paul Audet, Jean Ferland, Joseph Perron, Léo Boivin, Albert Poulin, Pierre Chassé, Jules Audet, J.-M. Gallagher, Edmond Girard, Raoul Maillet, Arthur Nolet, Alcide Tardif, Arthur Faucher, Charles Langevin, Vital Dulac, Marie-Louis Marcoux, Baptiste St-Hilaire, Albéric Boilard, Pacifique Jacques, Stanislas Perrault, Napoléon Vaillancourt, Rodolphe Roy, Jules Bilodeau, Adrien Vachon, Paul-Emile Marcoux, Henri Roberge, Albert Bilodeau, Arthur Carette, Baptiste Blouin, Paul Perron, Antonio Morin, Jean-Marie Carette, J.-A. Brochu, Jean-Marie Poulin, Albert Desautels, Jean Giguère, Yves Brochu, Jean Voyer, Lionel Bilodeau, Henri Dallaire, Arthur Blouin, Auguste Routhier, Arthur Rhéaume, Georges Pouliot, Dominique Lachance, Benoit Faucher, J.-R. Lessard, Aimé Maheux, Charles Dionne, Georges Labrecque, Godfroid Tardif, Aimé Turect, Raymond Fortier, Roger Vachon, André Dechênes, Hector Turcot, Gérard Labbé, Antonio Poulin, Philippe Poulin, Alfred Bilodeau, Wilfrid Turmel, Joseph Poulin, Joseph Lachance, Edouard Rhéaume, Alex. Vachon, Lucien Maheux, Daniel Voyer, Jean-Baptiste Lacroix, Elzéar Lacroix, de Scott, Ernest Carette, Georges-Aimé Gagnon, Louis-Albert Larochelle, de Scott, Henri Lambert, Stanislas Bégin, Joseph Journeault, Napoléon Carrier, Stanislas Poulin, Léon Grégoire, Dorvigny Miville Dechênes, Joseph Bilodeau, Armand Marcoux, Paul Drapeau, Alphonse Marcoux, Adjutor Marcoux, Arsène Lacroix, Joseph Faucher, Alfredo Grégoire, Aurèle Bisson, Philippe Dechênes, Joseph Beaulieu, J.-R. Lessard, Albert Faucher, Thomas-Louis Lambert, Alphonse Larochelle, de St-Bernard, Joseph Larochelle, Joachim Prévost, Alfred Rhéaume, Jos. Rouleau, Jos. Dulac, Paul Ferland, Gustave Garand, E. Simard, P. Lacombe, R. St-Hilaire, Adalbert Bilodeau, Louis Audet, G. Vachon, Philippe Poulin, A. Dechênes, Benoit Faucher, Dominique Labrecque, Antonio Poulin, Gédéon Bilodeau, J.-M. Vachon, P.-E. Marcoux, Benoit Gilbert, A. Giguère, Léo Boivin, R. Vachon, Philippe Lacroix, Joseph L'Heureux, Honorius Boivin, Edouard Turmel, Adjutor Montminy, Arthur Faucher, Alphonse Landry, Ephrem Langevin, Joseph Routhier, Jos. Cliche, Albert Turmel, de St-David, Eddy Gagné, Sauveur Vachon, Lucien Maheu, Jos. Nadeau, Louis Lessard, Georges Faucher, René Giroux, Achille Landry, Adélard Bégin, de St-Henri, Jos. Boivin, Johnny Beshro, Théodore Vallée, Philias Grégoire, J.-T. Lacroix, Jos. Patoine, Irénée Fournier, de Scott, Léon Turcot, Paul Perron, Alfred Lacroix, Alfred Perrault, Léo Giguère, Jos. Morin, de St-Elzéar, Jules Gilbert, Zéphirin Rhéaume, Elzéar Simard, Cyrille Langevin, Nicolas Larochelle, Michel Bilodeau, Armand Poulin, Siméon Lacasse, Joseph Couture, de St-Isidore, Georges Fortin, Gérard Boivin, Rodolphe Roy et un grand nombre d'autres.

C'est Monseigneur J.-E. Feuiltault, P.D., curé de Ste-Marie de Beauce, qui officia à l'église assisté comme diacre de M. l'abbé Alphonse Labbé, et comme sous-diacre de M. l'abbé Benoit Fortier, vicaires de la paroisse.

La chorale était sous la direction du Révérend Frère Léon, des Frères des Ecoles Chrétiennes, et elle se composait de MM. Marius Paré, Arthur Marcoux, Raoul Turcotte, Viateur Grégoire, Fernand Turcotte, Raymond Brouillette, Arthur Turcotte, H. Boivin, Maurice Paré, Joseph Ferland, Alfred St-Laurent, Gédéon Tardif, Gonzague Lebel, Rosaire Corriveau, Benoit Corriveau, Jacques Doyon, Albert Chateauneuf, M. le notaire Arthur Pelchat, P. Gagné, et W. Gagné. L'orgue était touché par M. L.-H. Tanguay, organiste. La chorale a chanté la messe de Requiem en parties de Fabre avec alternances grégoriennes. M. le notaire Pelchat chanta le Miserere Mei et le Requiem Aeternam a été chanté en parties par la chorale des enfants.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Honoré Mercier, de Ste-Marie de Beauce. L'inhumation a été faite dans le cimetière paroissial.

L'"Evénement" réitère à la famille de feu M. J.-B. Savoie l'expression de ses plus vives condoléances.

Le litige devant la Cour Supérieure

Une motion sera présentée en Cour Supérieure, ce matin, aux fins de demander l'émission d'un bref de certiorari déclarant ultra-vires la loi qui permet à la Commission des Services publics de se prononcer sur le tarif des taxis.

ECHO D'UN JUGEMENT

Une requête contenant une vingtaine de paragraphes sera présentée aujourd'hui même, en Cour Supérieure, par Me Ross Drouin et Me Philippe Corriveau, avocats des taxis de 25 centins. Cette pétition demande l'émission d'un bref de certiorari déclarant ultra-vires la loi qui permet à la Commission des Services Publics de se prononcer sur les tarifs des taxis. Les avocats veulent aussi faire annuler le jugement rendu la semaine dernière par Son Honneur le Recorder des Rivières contre deux chauffeurs de taxis qui maintiennent un tarif de 25 centins. Le bref sera rapportable jeudi matin.

MM. Drouin et Corriveau ont eu une longue entrevue avec Son Honneur le maire, hier matin, au sujet de cette question des tarifs des taxis. Tout indique que le règlement qui devait être préparé par les avocats de la ville, règlement qui devait subir sa première lecture à la séance du Conseil de Ville, vendredi dernier, ne sera pas encore considéré cette semaine. On sait que le comité administratif, après avoir entendu les revendications des compagnies 2-2001, 3123 et Association des Taxis de Luxe, mardi dernier, adopta une résolution priant les avocats de la ville de préparer un règlement pour rendre obligatoire le taximètre et établir un tarif de 20 centins au moment du départ plus $0.05 pour chaque 1-5 de mille. Cette décision fut vivement combattue, jeudi, par une délégation de 250 propriétaires et chauffeurs de taxis de 25 centins. Il fut alors décidé de retarder l'adoption du règlement.

Comme le maire et les membres du Conseil de Ville veulent étudier soigneusement la question avant de prendre une décision finale, le projet de règlement ne sera tout probablement pas encore soumis cette semaine aux échevins.

MM. Drouin et Corriveau ont annoncé leur intention de pousser la lutte jusqu'au bout en faveur de leurs clients.

LE LT-COL. J.-D. BROUSSEAU REELU

Le lt-col. Brousseau vient d'être réélu président de la Légion Canadienne (succursale No 13). — Les autres officiers.

POUR 1935-36

Le lieutenant-colonel J.-D. Brousseau, M. D., a été réélu, vendredi dernier, président de la Légion Canadienne (succursale No 13). Les autres officiers qui formeront le bureau de direction pour 1935-36 sont: 1er président, lt-colonel F. G. Kemp, D. S. O., M. C. ; 2ième vice-président, lt-colonel P. Ouellet, V. D. ; trésorier, capitaine G.-G. Baillargeon ; conseiller légal, le major Pierre de Guise; ancien président, le colonel de M. Taschereau. Membres de l'exécutif : Lt-Col. P. C. Magee, D. S. O., Lt-Col. Leon Lambert, E. D., Major C. N. Shanly, R. S. M. R. Keiller, D. C. M., Joseph Kerhulu, Major Emile Gravel (Etchemin), J. H. Tousignant, (Leclercville), A. M. Pichard, (Lévis), J.-Sylvio Roy, Lieut. G. R. Doray, C. N. Bartlett.

A STADACONA

Demain soir, à 8 heures, aura lieu, à Stadacona, une réunion de la Ligue des citoyens de la paroisse. D'importantes questions seront discutées.

JUGEMENT DANS UN TEST-CASE

M. le juge en chef Ferdinand Roy rend jugement dans une cause qui est un écho de la dernière exposition provinciale.

A PROPOS D'UN CONTRAT

M. le juge-en-chef Ferdinand Roy, de la Cour du Magistrat, a rendu jugement, hier matin, dans la cause de M. Henri Tanguay vs la Cité de Québec. Ce jugement était attendu avec beaucoup d'impatience par plusieurs artistes locaux, car il a été rendu dans un test-case qui servira sans doute dans plusieurs autres causes.

Il y a quelques mois, une vingtaine d'actions furent prises contre la ville de Québec par des artistes qui avaient prêté leurs services lors de la Revue "Festival" de l'Exposition de 1934. L'avocat de ces artistes, Me Jean Lesage, prétendait que l'organisateur de la revue avait laissé entendre, par des annonces dans les journaux, qu'il était le mandataire de la ville. Or, comme il n'a pas payé les artistes engagés, ces derniers sont revenus contre le mandant. Me Jean Lesage obtint gain de cause une première fois au sujet de contrats verbaux et il vient d'obtenir une décision semblable dans une cause où l'artiste s'était engagé par contrat écrit. "La preuve que le demandeur était de bonne foi lorsqu'il croyait contracter avec le mandataire de la ville de Québec peut se faire par témoins sans contredire aux termes du contrat écrit", dit le juge Roy dans son jugement.

M. JOSEPH CARRIER RESTE CONSEILLER

La Cour d'Appel maintient le jugement de la Cour Supérieure et décide que M. Carrier est qualifié comme conseiller.

A SAINT-DAVID

Au cours de la journée d'hier, la Cour d'Appel a entendu trois causes des districts ruraux et elle a rendu jugement dans une cause entendue au début de la présente session. Ce matin, après avoir terminé les causes des districts ruraux, la Cour entendra une des principales causes de la session, celle des Témoins de Jéhovah. On se souvient des deux Témoins de Jéhovah furent condamnés aux Assises Criminelles, l'automne dernier, pour avoir distribué de la littérature séditieuse dans les rues de notre ville. Les deux témoins, Barrett et Brodie auront comme avocats, Me R.-L. Calder, C. R., de Montréal et Me Louis Lemay, de Québec.

L'honorable juge Noel Belleau, de la Cour Supérieure, a rempli, hier, les fonctions d'un juge suppléant de la Cour d'Appel par suite de l'absence des honorables juges C.-E. Dorion et Adjutor Rivard. Le premier est actuellement à Ottawa où il remplace l'honorable juge Thibaudeau Rinfret à la Cour Supérieure.

Dans la cause d'Albéric Martineau contre Joseph Carrier, de Saint-David, les honorables juges de la Cour d'Appel ont maintenu le jugement de la Cour inférieure. Ils ont donc décidé que le bref de "quo warranto" pris par le demandeur Martineau contre Carrier, récemment élu conseiller municipal de Saint-David, avait été refusé avec raison par l'honorable juge Noel Belleau, qui siégeait en Cour Supérieure. Ils en sont venus à cette conclusion en jugeant que l'immeuble qui servait à qualifier Carrier n'était pas affecté d'une charge baissant la valeur en bas de $400. Le défendeur dans cette cause était représenté par Me Yves Prévost.

La première cause entendue, hier, a été celle de Dame Marie-Ange Lessard vs Dame Anna Poulin, représentées respectivement par Me Louis Morin, C. R., et Me Paul-Henri Bouffard, C. R. La seconde cause a été celle de Thomas Parent vs Jean Gilbert qui eux aussi étaient représentés respectivement par Me Morin et Me Bouffard.

Dans l'après-midi, la Cour entendit une cause du Lac Saint-Jean dans laquelle il s'agissait de servitudes : celle d'Osias Tremblay vs Dame Anais Desbiens. Me Thomas-Louis Bergeron agit pour le demandeur et Me Alfred Dion pour le défendeur.

A ST-SACREMENT

Journée de réparation au Sacré-Coeur, aujourd'hui.

Aujourd'hui, toute la journée, d'heure en heure, des centaines de fidèles et d'enfants se succèderont au pied de l'Ostensoir pour réparer les injures faites au Coeur Eucharistique. Ils protesteront notamment contre les persécutions mexicaines qui ferment en ce moment les églises et profanent les tabernacles.

Le matin, à 7 h 30, messe solennelle et communion réparatrice ; l'après-midi, à 3 h. 45, il y aura, pour les enfants, une cérémonie spéciale qui se terminera par l'acte de réparation et le salut du T. S. Sacrement.

Le soir à 7 h. 30, tous les fidèles et les gardes d'honneur particulièrement se réuniront pour un exercice plus solennel de réparation. Le R. Père F. Goyer prononcera l'allocution de circonstance. En ces jours où Dieu est si gravement offensé, tous les catholiques sincères doivent au Seigneur un hommage public de leur foi et de leur amour réparateur. Que surtout pas un membre de la Garde d'Honneur ne manque d'être à son poste de prière et d'adoration !

A L'HOTEL DE VILLE

Le comité administratif siégera à 4 heures, cet après-midi. Différentes questions seront mises à l'étude.